

UNIVERSITE
RENE DESCARTES (PARIS V)
SOCIOLOGIE

L'ARMEE DANS LA SOCIETE GRECQUE CONTEMPORAINE

T H E S E

Pour le doctorat du 3ème cycle de sociologie

PAR

Nicolas Pantelakis

L'Université n'entend donner aucune approbation,
ni improbation aux opinions émises dans les
thèses; ces opinions doivent être considérées
comme étant propres à leur auteur.

P L A N

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE: Les conséquences de la deuxième guerre mondiale et de la guerre civile.

DEUXIEME PARTIE: La formation sociale grecque de l'entre les deux guerres

1er Chapitre: Economie et société

2ème Chapitre: Armée

TROISIEME PARTIE: La société grecque depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'à nos jours

1er Chapitre: Economie et société

2ème Chapitre: L'Etat

3ème Chapitre: L'armée comme organisation
bureaucratique

a) Evolution des effectifs et de la structure de l'hierarchie dans l'armée grecque

b) Origine sociale du corps des officiers

c) La formation des officiers

d) Conditions de vie et emploi après la retraite

4ème Chapitre:Le rôle économique, politique
et sociale de l'armée

5ème Chapitre:Les interventions de l'armée dans
les affaires politiques grecques

a)Les événements dans l'armée
grecque au Moyen_Orient

b)L'organisation clandestine IDEA

c)Le coup d'état du 21 avril 1967

CONCLUSION

ANNEXE

BIBLIOGRAPHIE

I N T R O D U C T I O N

Il n'est pas possible de parler aujourd'hui de l'Etat sans parler des militaires, autrement dit sans parler de ceux qui détiennent les moyens de violence. Si nous avons choisi délibérément de concentrer notre attention sur les militaires plutôt que sur un autre secteur de l'Etat, c'est que ceux-ci semblent se mêler de plus en plus des affaires politiques et économiques des pays, à côté ou à la place des dirigeants politiques, des hauts fonctionnaires, et des hommes d'affaires. Fait intéressant et nouveau, cette intervention dans les affaires politiques et économiques se combine, dans les sociétés d'aujourd'hui, avec l'expansion effrayante de la production des armes et l'augmentation des dépenses militaires. Nous constatons alors qu'une grande part du budget de l'Etat (parfois même plus de la moitié) est consacrée aux dépenses militaires et que ces dépenses constituent une proportion croissante de la formation du produit national. De fait, les relations entre les fonctions économiques et les fonctions militaires sont de plus en plus étroites. La complexité des machines de guerre moderne, leur haute technicité affaiblissent la démarcation entre militaires et civils, car l'entretien

et la manipulation de ces machines nécessitent l'intervention de personnels qualifiés (1). Les doctrines les plus courantes, aussi bien dans les grandes démocraties capitalistes d'Europe et d'Amérique que dans les pays dits socialistes, affirment que les militaires doivent être les serviteurs fidèles de la décision des civils. Telle était la nature des relations entre appareil militaire et pouvoir civil, au cours des XVIII^e et XIX^e siècles.

Cependant, cette suprématie des civils sur les militaires, ne serait-ce que pour une période brève apparaît étonnante à première vue, si l'on considère que le pouvoir sous sa forme ultime, c'est la violence. Comment se fait-il alors que l'armée permanente, qui détient le monopole de la violence, se soit si souvent conformée à l'autorité civile? A côté du monopole de la violence, l'armée jouit plus que tous les autres groupes qui revendiquent le pouvoir, des avantages que lui procurent son organisation bureaucratique (centralisation, hiérarchie, discipline, transmissions etc.) et son idéologie spécifique qui

(1) JANOWITZ M., The professional soldier. A social and political portrait, Ed. Free Press Illinois 1960, p.9-10

est liée à sa mission de défense de l'indépendance et de l'intégrité de l'Etat. Mais, pour arriver à gouverner et à imposer sa volonté, l'emploi de la force physique où, ce qui revient au même, la menace de l'employer ne sont pas toujours la solution adéquate. Car l'autorité nécessite le consentement à coopérer de la part de ceux qui sont gouvernés. Dans la société industrielle d'aujourd'hui, où la division du travail est poussée à l'extrême, la coopération des civils est devenue indispensable. Enfin, il faut se demander quelles sont les motivations qui poussent les militaires à intervenir sur le plan politique et économique. Finer distingue plusieurs sortes d'interventions, selon les motivations qui les ont provoquées, les interventions dans l'intérêt de la nation, ensuite les interventions pour les intérêts de classe, des intérêts régionaux, des intérêts corporatifs et des intérêts individuel (I). Evidemment, une intervention militaire peut être motivée par plusieurs de ces facteurs à la fois.

L'analyse d'un tel problème ne peut se faire concrètement que pour chaque pays. Suivant le niveau de développement des forces productives, le

(I) FINER S., The man on horseback. The role of the military in politics, Ed. Pall Mall Press, London 1962 p.38-47

niveau des rapports de production existants suivant enfin l'histoire de chaque pays, nous avons des situations différentes. Ainsi, il existe des régions où les interventions militaires sont un phénomène très courant: c'est le cas par exemple de l'Amérique Latine, des pays de la région des Balkans où encore des pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Afrique, même s'il y a une grande diversité dans les façons d'intervenir. Ces interventions peuvent prendre la forme d'un renversement du gouvernement civil en place et de son remplacement par un régime militaire, ou bien d'une tentative d'imposer à un gouvernement civil de prendre certaines décisions jugées nécessaires par les militaires.

Notre étude porte sur l'armée en Grèce après la deuxième guerre mondiale. Cependant, il nous a semblé indispensable d'exposer dans un premier temps, le développement économique, politique et social de la Grèce avant la guerre, ainsi que la place de l'armée pour pouvoir mettre en lumière ensuite les différences qui existent entre les deux sociétés, celle d'avant guerre, celle d'après-guerre. Ensuite nous examinerons la formation sociale grecque tel qu'elle apparaît après la guerre et finalement, nous passerons à l'étude de l'armée elle-même. Cette étude comporte deux parties

Une partie consacrée à l'étude interne de l'armée comme organisation bureaucratique et une partie consacrée à la place de l'armée dans la société grecque.

En ce que concerne l'étude de l'organisation bureaucratique que forme l'armée, nous étudions d'abord, la structure de la hiérarchie et l'évolution des effectifs et nous verrons que le besoin en personnel qualifié change le système hiérarchique de la profession militaire. Le système hiérarchique militaire avait normalement une structure pyramidale. Aujourd'hui où les grades du milieu sont les plus nombreux nous observons une distribution en forme de diamant. Cette nouvelle structure a des conséquences sur le fonctionnement de l'armée. D'une part les canaux par lesquels sont transmis les ordres d'ouvrir le feu sont de plus en plus centralisés à cause de leur énorme capacité de destruction massive, mais d'autre part l'autorité militaire ne peut plus exercer un contrôle direct sur les échelons inférieurs mais doit plutôt coordonner plusieurs unités diversifiées. On peut se demander si ce gonflement des grades du milieu dans la hiérarchie militaire n'est pas un des facteurs qui fait qu'un certain nombre de coups d'Etat militaires d'aujourd'hui sont l'oeuvre d'officiers qui se trouvent

justement dans ces rangs.

Ensuite nous examinerons l'origine sociale du corps des officiers. En effet, l'expansion de l'armée ainsi que la demande de personnel qualifié a changé fondamentalement le recrutement de son élite. L'élite militaire était traditionnellement recrutée parmi les membres des familles aristocratiques. La naissance et la richesse étaient les facteurs déterminants de l'entrée dans l'armée. Ainsi, l'élite militaire se confondait à l'époque avec l'élite aristocratique et ploutocratique. Le développement de l'armée ne permet plus de limiter l'entrée dans le corps des officiers à des gens appartenant à une seule couche sociale. Ainsi l'armée devient plus représentative de la société. Le savoir-faire devient le critère principal lors du recrutement.

Il est intéressant d'étudier si cet élargissement de la base sociale du recrutement des chefs militaires s'accompagne d'une volonté d'obéir et de se soumettre aux autorités civiles.

Pour Janowitz

"Sur la base des expériences Européennes, particulièrement dans l'Allemagne pré-nazie, il y a des raisons de croire que "la démocratisation" de l'entrée dans la profession militaire peut amener des tendances potentielles à l'affaiblissement de la vigilance et de la conduite démocratique de l'officier"(1)

(1) JANOWITZ, op.cit. p.10

D'après Mills, l'origine sociale et le milieu d'enfance

"ont, sur le caractère des militaires professionnels, une influence moins grande que pour tous les autres types sociaux supérieurs. La formation du futur amiral ou du futur général commence assez tôt et, par conséquent, le marque profondément: le monde militaire dans lequel il pénètre est si envahissant qu'il devient le centre de son mode de vie. Dans la mesure où ces conditions existent, le fait d'être le fils d'un menuisier ou d'un millionnaire prend une importance secondaire"(1)

Nous pouvons dès lors nous poser la question suivante: quelle est, sur le prestige du corps des officiers, la conséquence du fait que leur recrutement est plus représentatif de la société?

"historiquement, le prestige social de l'officier était déterminé par son origine familiale et par une morale qui prisaient l'héroïsme et les services rendus à l'Etat. Ce que la société dans son ensemble pensait de lui était de peu d'importance tant que son entourage immédiat reconnaissait sa vocation"(2)

Les critères qui nous serviront à définir l'origine sociale de l'officier sont: son lieu de naissance, son éducation ainsi que la profession et

(1) MILLS C.W., L'élite du pouvoir, Ed. Maspero, Paris 1969 p.197

(2) FINER, op.cit.p.10

le revenu de son père. On donne de plus en plus d'importance à l'instruction des militaires. L'armée moderne a besoin d'éléments solidement formés. Pour combler ce besoin, tout un réseau d'institutions a été créé. Celui qui veut devenir officier de carrière peut choisir entre plusieurs écoles militaires. S'il veut faire carrière dans les armes combattantes il ira à l'école Evelpidon s'il veut au contraire entrer dans les services il a le choix entre plusieurs écoles militaires, (école de médecine, d'intendance, etc.) L'officier qui souhaite arriver au sommet de l'hierarchie devra compléter plus tard sa formation en allant à l'école Supérieure de Guerre. Finalement, il peut être choisi pour aller faire des études dans les écoles supérieures à l'étranger. En outre, plusieurs officiers sont envoyés faire des études à l'Université car la formation qu'ils reçoivent dans les écoles militaires n'est pas complète. Enfin, nous examinerons les conditions de vie du militaire et sa carrière après la retraite.

Dans le 4ème et 5ème chapitre nous passerons à l'étude du rôle de l'armée dans la société et des relations entre pouvoir civil et pouvoir militaire.

Comme nous l'avons déjà souligné, l'appareil militaire d'un pays est depuis longtemps lié à l'économie. Le génie travaille en temps de paix pour

l'aménagement des fleuves et la construction de routes et de ports. Mais l'influence de l'appareil militaire sur l'économie se situe à présent à un autre niveau différent qualitativement. Une grande partie du budget national est consacrée aux dépenses militaires. Etant donné la nature de la guerre moderne les militaires ont été forcés d'intervenir au niveau économique et politique, qu'ils l'aient voulu ou non, de même qu'ils ont été obligés d'accueillir dans l'appareil militaire des hommes disposant du pouvoir économique. En effet, si les militaires ne participaient pas aux décisions des entreprises, il ne pourraient pas veiller à ce que leur programme soit exécuté. D'autre part, si les dirigeants des entreprises ne savaient rien des projets militaires, ils ne pourraient pas planifier la production de guerre. Telle est la situation qui se présente pendant la deuxième guerre mondiale. Evidemment l'appareil militaire et les entreprises étaient officiellement sous les ordres des hommes politiques. En tant que cadres supérieurs de la plus grande organisation d'Amérique:

"Les militaires dépendaient d'un conseil d'Administration: le président, les secrétaires d'Etat, les membres des commissions spécialisées et du congrès. Mais beaucoup de membres de ces conseils d'administrations, en particulier

les membres du congrès, ne peuvent guère qu'exprimer de façon générale leur confiance ou leur méfiance, vis-à-vis de la direction. Même les administrateurs les plus influents, le président et le secrétaire à la Défense ont, dans leurs discussions avec les dirigeants de l'armée, la position de profanes en face de professionnels, relation tout à fait différente de celle qui existe entre le conseil d'administration et la direction d'une entreprise"(I)

Après la deuxième guerre mondiale, les exigences militaires ont continué à donner le ton et le rythme à l'économie privée. Par conséquent, il n'est guère surprenant de retrouver une grande partie des militaires en retraite comme administrateurs de sociétés privées et publiques. Ce phénomène est fort, répandu en Grèce. Il nous faudra étudier son ampleur car les mouvements de personnel entre le secteur militaire et celui des entreprises sont de plus en plus fréquents. Autre fait significatif: le progrès scientifique et technique, qui appartenait autrefois à l'économie, fait de plus en plus partie de l'ordre militaire qui est aujourd'hui le plus grand patron de la recherche scientifique.

Cette importance nouvelle de l'appareil militaire dans l'économie et dans les relations

(I) MILLS C.W., op.cit.p.215

internationales lui permet objectivement de s'infiltrer de plus en plus dans les affaires économiques et politiques des pays. Le domaine de décision qui a été le plus influencé par l'armée et outre à part l'économie est celui de la politique étrangère et des relations internationales. Cette influence est prouvée par la création de postes d'attachés militaires à l'étranger, où les militaires sont en principe les assistants de l'ambassadeur, en même temps qu'un maillon du service de renseignements. Dans beaucoup de décisions internationales essentielles, les diplomates sont écartés et les décisions sont prises directement par les chefs militaires.

En ce qui concerne les idéologies qui existent au sein de l'armée nous savons très peu de choses. Nous ignorons les mécanismes à travers lesquels les idéologies concurrentes pénètrent et circulent dans l'armée. Officiellement, les militaires n'ont pas le droit de participer aux activités des partis politiques ce n'est donc pas à travers une telle participation que l'idéologie pénètre dans l'armée. Les raisons pour lesquelles les militaires doivent pas participer à l'activité des partis politiques sont évidentes: les forces armées doivent obéir à une succession de gouvernements et de ministres; leur neutralité est donc une condition

sine qua non pour cette obéissance. Les membres d'un parti politique doivent se retirer lorsque le parti qui prend le pouvoir n'est pas celui auquel ils appartiennent. Ceci ne signifie pourtant pas que les militaires n'ont pas d'opinion politique, loin de là. Et nous verrons plus loin, en examinant le cas de la Grèce, qu'une idéologie existe dans l'armée, même si les officiers prétendent ne pas être membre d'un quelconque parti politique.

D'autre part on s'est demandé si la professionnalisation de l'armée avait comme conséquence la diminution de l'intervention de celle-ci dans les affaires politiques et économiques. Cette thèse a été soutenue surtout par Huntington et contredite par Finer. IL semble en tout cas que dans le cas de la Grèce elle ne se vérifie pas. Souvent aussi les doutes des forces armées sur leur capacité à combattre ou sur la possibilité d'une guerre civile qui les diviserait en deux; peuvent être des facteurs qui diminuent leur volonté d'intervenir.

Nous venons de voir que les relations entre appareil militaire et appareil politique et économique sont très étroites dans le monde industrialisé. Toute grande décision concernant la nation nécessite une étroite collaboration de ces trois appareils.

Pour imposer leur volonté les militaires, détiennent une arme redoutable; le monopole des moyens de violence.

Il existe plusieurs mobiles qui peuvent conduire les militaires à écarter du pouvoir les hommes politiques et les hommes d'affaires. Ils invoquent le plus souvent la sauvegarde des intérêts de la nation contre toute menace intérieure ou extérieure. A partir du moment où les militaires font une distinction entre l'intérêt de la nation d'une part et le gouvernement d'autre part, ils en arrivent facilement à la conclusion surtout pendant les périodes d'agitation sociale, que le gouvernement en place n'oeuvre pas dans l'intérêt de la nation. Bien que les militaires avancent comme prétexte la sauvegarde de la nation il s'agit le plus souvent de sauvegarder des intérêts tout autres. Il peut s'agir d'intérêts de classe d'intérêts corporatifs ou encore d'intérêts individuels.

Selon Finer nous pouvons distinguer 4 niveaux d'intervention militaire:

a) l'influence sur les autorités civiles, par cela on entend l'effort pour convaincre les autorités civiles, en faisant appel à leur raison ou à leur sentiment Ce niveau est le niveau constitutionnel et légitime entièrement compatible avec la suprématie du pouvoir

civil. Les autorités militaires agissent rigoureusement de la même manière que n'importe quel élément de la bureaucratie.

b) La pression et le chantage sur les autorités civiles. Ici, les militaires cherchent à convaincre le pouvoir civil par la menace de quelque sanction.

c) le niveau du déplacement qui est celui du renversement du gouvernement civil et son remplacement par un autre gouvernement civil. Ceci se fait par la violence où la menace de violence. Cependant le régime civile en tant que tel n'est pas renversé.

d) le 4ème niveau est celui par lequel le régime civile est balayé et remplacé par un régime militaire. C'est le niveau du supplantement.(1)

(1) FINER, op.cit.p.86

P R E M I E R E P A R T I E

Les consequences de la deuxième guerre
mondiale et de la guerre civile

Avec l'éclatement de la seconde guerre mondiale et l'occupation de la Grèce par les forces allemandes et italiennes, tout processus de production d'accumulation de capital, où encore de reproduction sociale s'interrompt. Après la guerre, la production agricole ne représente plus que 30% de celle d'avant guerre et ce n'est seulement qu'après 1950 qu'elle atteindra celle de 1939.

En 1945, la production industrielle ne représente plus que 33% de celle d'avant guerre et il faudra attendre jusqu'en 1949 pour retrouver le niveau atteint avant la guerre (1).

Après l'occupation la plupart des représentants économiques de la classe dirigeante suivent la classe politique qui a fuit à l'étranger. Un vide de pouvoir se forme, qu'aucun gouvernement d'occupation n'a la force idéologique ni les moyens matériels de combler. La situation économique est insoutenable pour l'écrasante majorité de la population, surtout pour celle des centres urbains, plus spécialement d'Athènes. A la confiscation d'une

(1) S.LINARDATOS De la guerre civile à la junte;
Tome I 1949-1952 Ed.Fapozissis Serie Histoire
grecque contemporaine ATHENES 1977, p.22

grande partie des produits alimentaires par l'occupant s'ajoute le stockage des réserves par les vendeurs de gros. Les magasins se vident et le marché noir s'organise. De Mai à Décembre 1941, les prix des produits alimentaires augmentent de 4.500% et ceux des produits de première nécessité de 1587%. Entre 1941 et Juin 1942 les prix des produits alimentaires et des produits de première nécessité sont multipliés par 160 par rapport à ceux d'avant la guerre, tandis que les salaires ne sont multipliés que par 6. Plusieurs estimations évaluent à plus de 300.000 le nombre des morts de faim pendant l'hiver 1941-42 (1).

Avec l'occupation les structures du pouvoir et du contrôle social se désagrègent. Les différents mécanismes de contrôle et d'incorporation des paysans à la politique de l'état bourgeois disparaissent. Le champ est libre pour le Parti Communiste Grec (P.C.G.), qui est bien organisé et structuré, d'une part pour organiser la population dans la lutte quotidienne pour la survie et d'autre part pour la mobiliser contre l'occupant. C'est par

(1) N.PCYROUKIS "Histoire de la Grèce contemporaine"
(1946-1967) Tome I ATHENES 1975 Ed. EPIKEROTITA, p.102

l'intermédiaire des organisations de Résistance que la grande majorité du peuple grec organise sa lutte pour faire face à l'occupation. C'est ainsi que, le 5 Mars 1942, une grève a lieu contre la mobilisation des ouvriers grecs pour le troisième Reich, qui oblige les forces d'occupation à promettre que nul ne sera contraint d'aller travailler en Allemagne. En même temps, c'est à travers l'organisation de résistance Front National de Liberation (F.N.L.) que se résoud le problème de l'organisation de la société et la remise en marche de la production. C'est le F.N.L. qui protège les récoltes contre les attaques de l'occupant pour saisir la production agricole. Parallèlement, dans les régions libérées, le F.N.L. met en place des structures d'autogestion basée sur les élections et publie, le 1 Décembre 1943 le "Code d'autogestion et de Justice Populaire". L'importance du F.N.L., la domination du P.C.G. au sein de sa direction, l'effort pour mettre en place des réformes sociales, inquiètent les partis d'avant guerre, le roi et le gouvernement du Caire, qui voient leur pouvoir menacé par la nouvelle réalité sociale qui est en train de naître (1).

(1) N.SVORONOS "Histoire de la Grèce moderne" THE TELIO
Bibliothèque Historique ATHENES 1976 p.137-144

D'autre part, la fuite à l'étranger de la haute bourgeoisie traditionnelle pendant l'occupation fait place à l'apparition d'une nouvelle couche sociale bourgeoise de commerçants enrichie grâce au marché noir et à l'aide du pouvoir.

Cette couche sociale se sent directement menacée par le P.N.L., qui souligne avec raison l'étroite collaboration de cette couche avec l'occupant. L'Etat trouve en elle un soutien précieux dans sa lutte contre le P.N.L. En contrepartie, cette couche sociale trouve dans la machine d'état la protection qu'elle recherche et une occasion unique pour le développement ultérieur de son capital (1).

Les racines de la nouvelle formation sociale grecque se trouvent dans les accords du Liban, de Cazerte et de Varkiza. Les pourparlers entre les différents groupes qui revendiquent le pouvoir (P.N.L., gouvernement du Caire, autres organisations de résistance) aboutissent après quelques difficultés: aux accords du Liban (1944).

(1) K.VERGOPOLIOS "L'état protectionniste et les alliances sociales. La société grecque pendant la période 45-52." Revue Bimensuelle "Anti" période II No 16.5 Mars 1977

pour la formation d'un gouvernement d'Union Nationale, aux accords de Cazerte (Septembre 1944) où le P.N.L. accepte de ne pas occuper Athènes après la retraite des Allemands et de laisser débarquer les forces britanniques; et enfin aux accords de Varkiza, signés le 12 Février 1945, à l'issue de combats meurtriers livrés dans le centre d'Athènes. Ces combats avaient éclaté à la suite du refus du P.N.L. de se plier, avant d'avoir obtenu certaines garanties, aux exigences des Britanniques, qui exigeaient la dissolution de l'armée populaire.

Les troubles survenus dans l'armée grecque au Moyen-Orient, les événements de Décembre 1944 et, plus tard, de la guerre civile (47-49), jouent un rôle très important dans la détermination de la société grecque d'après la guerre. La façon, dont sont maîtrisées les contradictions sociales donne une idée du pouvoir et de la société qui s'établiront à la fin de la guerre civile (1).

Voilà pourquoi nous considérons que toute étude de la Grèce d'aujourd'hui ne peut

(1) Pour l'armée grecque au Moyen Orient. Voir plus loin p. 165-176

commencer qu'à partir des conséquences de la seconde guerre mondiale. Toute tentative d'explication sérieuse de la formation sociale grecque des trois dernières décennies ne peut se faire sans se référer aux racines de celle-ci, à savoir la seconde guerre mondiale et la guerre civile. Il en est de même pour une étude de l'armée. Cependant, il est intéressant aussi d'avoir une idée générale de la société grecque d'avant guerre pour mieux déterminer ce qui change où ce qui reste inchangé comme héritage d'un passé récent. Comme nous considérons par ailleurs que l'armée ne peut être examinée qu'en relation avec les autres instances (économie, pouvoir d'état en général, etc), nous sommes obligés de passer rapidement en revue les principales caractéristiques de la formation sociale grecque des années 30.

DEUXIEME PARTIE.

La formation sociale grecque de
l'entre les deux guerres

Ier Chapitre

Economie et société

La catastrophe nationale de 1922 est un événement très important dans l'histoire de la Grèce moderne. Car jusqu' à cette date, la dimension cosmopolite des grecs de la diaspora était le facteur principal du retard du développement économique dans la Grèce même. Tout processus de développement et d'accumulation à l'intérieur de l' état grec s'amorti avant même de se manifester, dans l'intérêt de la Grèce de la diaspora (I). Après 1922, pour la première fois, la grande majorité des grecs se regroupe à l'intérieur de la Grèce. Pour la classe dirigeante, la défaite militaire de l'Asie Mineure met fin au vieux rêve de constituer un état qui posséderait une grande partie de l'Asie Mineure et Istanboul, peuplées par une minorité de grecs, (Megali Idea). Pour les grecs d'Asie Mineure, cette défaite est une catastrophe car elle implique le

(I) K.VERGOPOULOS, Nationalisme et développement économique, Ed.Exandas, Athènes 1978, p.17

déracinement de leur terre natale. Plus d'un million d'entre eux trouvent refuge en Grèce, qui doit faire face à une augmentation soudaine de sa population de plus de 25 %.

Cependant la défaite de 1922, malgré les difficultés qu'elle crée, favorise en dernière analyse le développement économique de la société grecque. Plusieurs facteurs expliquent ce développement. Premièrement, la présence des réfugiés à la recherche d'un emploi crée une importante force de travail spécialisée, à bon marché, qui favorise la création de nouvelles unités de production. Deuxièmement, la présence de ces réfugiés en Grèce élargit le marché intérieur. Troisièmement, leur arrivée en Grèce est le facteur principal qui oblige l'état à mettre en place la réforme agraire et à distribuer les grandes propriétés terriennes aux cultivateurs. Cette réforme agraire permet à son tour l'augmentation des terres cultivables, du produit agricole, ainsi que la redistribution des revenus agricoles au profit des cultivateurs. La conséquence immédiate de cette réforme est l'augmentation de la demande de produits de première nécessité. Entre 1922 et 1936, 425.000 hectares sont distribués aux 305.000 familles (1)

(1) VOUPELIS "La société neohellénique. Aspects de sous-développement" Ed. EXANILAS ATHÈNES 1978 p.47

Pour ne citer qu'un exemple, les emblavures qui occupaient en 1915 184.000 ha, occupent en 1931 339.000 ha (1). Cette augmentation des terres à blé reste néanmoins inférieure, proportionnellement, à l'extension des terres cultivables, car l'état ne fait rien pour favoriser la productivité: il n'accorde pas de crédits et ne distribue pas d'engrais. Malgré le faible revenu par tête des cultivateurs, il est certain que la dissolution des grandes propriétés terriennes développe la commercialisation de l'agriculture, qui a comme conséquence le développement du capitalisme industriel.

Enfin, il faut souligner le fait que certains réfugiés détenaient en Asie Mineure des places importantes dans l'industrie et le commerce. En arrivant en Grèce ils apportent avec eux un certain savoir-faire dont la Grèce avait besoin. Certains d'entre eux ont emmené leurs économies en argent liquide ce qui représente parfois des sommes non négligeables. Si nous ajoutons à ce capital les différents crédits octroyés à la Grèce par les divers pays étrangers pour venir en aide aux réfugiés, nous avons les principaux facteurs qui déterminent

(1) KOZARLIS op. cit. p.47

le développement économique de l'époque.

Un autre facteur, se combine avec la situation que nous venons de décrire. Il s'agit de l'extension de la crise économique mondiale, à la fin des années 30. La désorganisation du commerce international qui l'accompagne favorise un repliement sur soi et un développement autarcique.

Il se produit donc un début d'industrialisation orienté vers la production des produits nécessaires au marché intérieur qui remplacent les produits précédemment importés (Tableau I).

TABLEAU I

Le Développement de l'industrie grecque entre 1917 et 1938

	Usines ouvriers C.V.			Valeur totale de la production (million de drachmes)
1917	2213	35000	70000	200
1920	2905	60000	110000	-
1929-30	4000	110000	230000	7210
1938	4515	141000	277000	13565

Source: SVORONOS "Histoire de la Grèce moderne" p.130

Cette accumulation du capital aboutit à la coopération du capital bancaire et du capital

industriel et à la formation du capital financier. A la même époque une différenciation s'opère au sein du capital bancaire. Certaines opérations sont désormais à la charge d'institutions spécialisées. La Banque de Grèce, créée en 1927, est chargée de l'émission et du contrôle de la monnaie, tandis que la Banque Agricole (1931) devient responsable de la gestion du crédit agricole (1).

Pendant la période entre les deux guerres l'économie grecque s'est développée très vite, dans des conditions d'isolement de l'étranger et de pression démographique due à l'afflux des réfugiés. Pendant la période 1927-1939 la production par habitant a augmenté au rythme de 5,5% par an. Le revenu national, de 37,2 milliards de drachmes en 1932, est passé à 61,3 milliards de drachmes en 1938. Si on calcule le revenu national en dollars, celui-ci augmente de 330 million de dollars en 1932 à 640 million en 1938.

La crise internationale diminue le salaire réelle des travailleurs, développe la misère générale. Ce fait, au lieu de retarder l'industrialisation l'a au contraire accélérée. Entre 1922 et 1935, les

(1) MOUZELIS op. cit. p.48

prix augmentent de 207% tandis que les salaires n'augmentent que de 83%. Entre 1928-1938, la production par ouvrier augmente de 43% tandis que la moyenne des salaires n'augmente que de 24%(I). Une enquête du service statistique en 1930 a révélé 73% de familles ouvrières de l'échantillon étudié gagnaient un revenu inférieur au revenu considéré à l'époque comme le minimum vital pour la subsistance d'une famille (II).

Selon les calculs de Zolotas et de P.Boñiadis, le minimum vital pour la subsistance d'une famille ouvrière moyenne est d'environ 33000 drachme par an. Pourtant, 17,5% de familles ont un revenu inférieur à 18000 drachmes, 51,16% de familles ont un revenu compris entre 18000 et 30000 drachmes et seulement 4,33% de familles ont un revenu annuel compris entre 30000 et 33000 drachmes. Plus de la moitié de ce faible revenu (57,5%) est dépensé pour l'achat de produits alimentaires. L'achat du pain à lui seul représente 40% des dépenses familiales (III).

(I) V ERGOCULOS op.cit.p.92

(II)V ERGOCULOS op.cit.n.93,94

(III)V ERGOCULOS op.cit.p.94

Pour les familles agricoles, la situation n'est guère meilleure. Le revenu annuel minimum de subsistance se situe autour de 28000 drachme. Malgré cela, le revenu moyen réel annuel se situe aux alentours de 21000 drachme. Ce chiffre signifie que la famille agricole moyenne a un revenu net négatif, qu'elle doit couvrir, soit en empruntant par la Banque Agricole, soit en travaillant dans des secteurs de l'économie autres que l'agriculture.(1)

Malgré certaines mesures sociales prises à cette époque par l'Etat, cette situation ne tarde pas à créer des tensions sociales tant dans la campagne grecque que dans les différents centres urbains. Pour la première fois vers la fin des années trente la classe dirigeante se sent menacée par le danger d'une explosion sociale due au mécontentement des diverses couches sociales défavorisées

La création de l'état grec indépendant implique l'établissement par la force de toutes les fonctions publiques (administration, éducation, armée police, etc.), qui étaient auparavant soit inexistantes, soit exercées par les pouvoirs locaux

(1) VENGOPOULOS op.cit.p.94

ou par l'église. Ce pouvoir local disparaît maintenant au profit d'un état centralisé formé autour de la cour et qui ne tarde pas à prendre une dimension tout à fait exceptionnelle. Cette dimension est liée au fait que malgré les maigres salaires des fonctionnaires une grande partie des habitants de la campagne cherche à fuir le travail agricole. Par ailleurs tout le monde semble agir avec l'idée que seul l'état dispose d'argent liquide et que le meilleur moyen de profiter de cet argent est de devenir fonctionnaire. Ainsi la Grèce, à la fin du 19ème siècle, a le taux de fonctionnaires le plus élevé du monde. Sur la base des chiffres de Richford-Smith, en 1889, il y a en Grèce 214 fonctionnaires pour 10000 habitants tandis qu'au début du XX siècle, (toujours pour 10000 habitants) il y en a 200 en Belgique, 176 en France, 126 en Allemagne, 113 au USA, et 25 en Angleterre (1). Un haut pourcentage de fonctionnaires par rapport aux autres professions demeure toujours une des caractéristiques de la société grecque. En 1920

(1) TSOUKALAS, Dépendance et reproduction. Le rôle social des appareils scolaire en Grèce. THEPIPIO ATHENS 1977 p.211

tous les services publics et privés emploient 21,1% de la population active, tandis qu'en Bulgarie le taux se situe aux alentours de 9,5% et en Yougoslavie autour de 6,8%. Pour la même année l'administration publique seule emploie 6,7% du total de la population active. Pour la même époque, le pourcentage est de 1,3% en Italie, de 1,1% en Roumanie et de 1,1% en Bulgarie (1).

Pendant toute la période de l'entre les deux guerres l'État joue un rôle déterminant dans la formation sociale grecque. La réforme agraire, l'industrialisation et le problème des réfugiés élargissent progressivement son influence. Deux grandes formations politiques se disputent, à cette époque, le pouvoir. Il existe en effet une rivalité au sein de la classe dirigeante grecque, qui la divise profondément entre Venizelistes et Antivenizelistes et qui polarise toute la société grecque. Mais ce conflit passe à côté des véritables problèmes des couches sociales défavorisées, qui restent ignorés par les deux partis en présence, qui ont néanmoins chacun leur projet de développement de la société grecque. Chaque projet correspond aux intérêts

(1) ΤΣΟΥΚΑΛΑΣ op.cit.p.212

spécifiques de certaines fractions des couches sociales présentes dans la société grecque. Nous pensons que la combinaison de deux facteurs a influé sur l'audience de chaque parti auprès de la société de l'époque. Premièrement le rôle du clientélisme et deuxièmement les intérêts spécifiques favorisés par le type de développement envisagé.

Cependant les oppositions sociales qui se manifestent à l'époque ne sont pas uniquement des oppositions de classe. C'est le cas, de l'opposition entre les réfugiés et les autochtones(I). Le soutien politique accordé par les réfugiés à Venizelos est le résultat de l'hostilité raciste manifestée envers eux par les antivenizelistes. L'hostilité des autochtones contre les réfugiés a souvent des raisons économiques. Par exemple le fait que les réfugiés se livrent à des activités commerciales en délogeant souvent leurs concurrents autochtones, augmente l'hostilité de ceux-ci envers eux. La même hostilité se développe à la campagne,

(I) MAUROCORDATO "Les dimensions du phénomène des partis en Grèce. Exemples à partir de la Grèce de l'entre-deux-guerres" Société grecque de science politique. Article dans le livre Forces politiques et sociales en Grèce. EKONDAS ATHENES 1977

dans les régions où la terre est distribuée au profit des réfugiés.

Toutefois, les réfugiés ont contribué progressivement à l'instabilité du régime: connaissant de graves difficultés économiques, en raison de leur faible niveau de vie, ils étaient facilement séduits par les promesses démagogiques des antivenizelistes à propos des indemnités. Plusieurs d'entre-eux ont choisi d'adhérer au P.C.G.

Outre les réfugiés, une série d'autres minorités nationales et religieuses ont joué un certain rôle dans les affaires politiques.(1) A l'époque il existe un conflit social entre les habitants de la Grèce dite "ancienne" libérée du joug de l'Empire Ottoman dès 1821 et les habitants des "nouvelles terres" annexées plus tard à la fin des guerres balkaniques. Deux facteurs expliquent les dimensions de ce conflit, en dehors des différences dans l'histoire, l'économie, la société, et la culture de ces deux mondes. D'une part, la promesse du roi Constantin de protéger la Grèce "ancienne" des effets désastreux de la guerre, en sacrifiant les grecs de Macédoine conduit les habitants des

(1) MAUROCORDAKOS op.cit.p.164

"terres nouvelles" à considérer Venizelos et le mouvement de Salonique comme leurs auteurs. D'autre part, la constitution de la bureaucratie d'état exclusivement de personnel originaire de l'"ancienne" Grèce a comme conséquence la favorisation des anciennes provinces au détriment des nouvelles(I).

Enfin il existe d'autres conflits, que nous pouvons considérer comme étant des conflits de classe. Mais ces conflits ne se manifestent pas entre les différentes classes prises comme entités unies et indivisibles: chaque classe sociale (paysannerie, classe ouvrière, bourgeoisie) se divise en couches qui ont des intérêts contradictoires. Ainsi, la paysannerie se partage en deux couches: une couche antivenizeliste et une couche venizeliste. La première comprend les habitants de la Grèce "ancienne" et plus spécialement du Péloponnèse, qui cultivent des produits d'exportation, surtout le raisin. A travers ses relations de clientélisme elle maintient des liens étroits avec l'Etat qui lui permettent d'avoir accès facilement à la machine d'état et à l'éducation. C'est le contraire qui arrive à la couche

(I) KAJROCCRLATOC op.cit.p.165

paysanne venizeliste, constituée de réfugiés et d'agriculteurs qui cultivent des céréales destinées au marché intérieur. La classe ouvrière est divisée entre ceux qui travaillent dans l'industrie et qui appartiennent idéologiquement au P.C.G., et ceux qui, travaillant dans les petites entreprises ont des relations directes avec leurs patrons dont ils adoptent les idées antivenizelistes dans l'espoir de devenir un jour patrons à leur tour. La petite bourgeoisie se divise en deux couches dont la première travaille dans le commerce et est généralement venizeliste, et dont la seconde qui regroupe l'artisanat, les professions libérales qui est antivenizeliste. Enfin, la majorité des industriels et des armateurs accordent leur soutien à Venizelos(I).

Finalement l'inaptitude des deux grands partis à apporter une solution satisfaisante aux problèmes des couches sociales défavorisées, laisse le terrain libre au développement du Parti Communiste. Malgré la faiblesse de ce parti pendant toute cette période, sa présence suffit à changer le caractère du conflit politique. Dès 1929, la première loi anticommuniste est votée. Le coup

(I) MAUROCCORDATOS op.cit.p.166-167

L'Etat de Metaxas en 1936 est une intervention militaire d'un genre différent de ceux que la société grecque avait connus jusqu'alors. Pour la première fois, à côté du problème du choix entre monarchie et république, se pose le problème de la menace du régime par une explosion sociale due au mécontentement des couches sociales défavorisées.

2ème Chapitre

Armée

Depuis qu'elle s'est constituée état indépendant, la Grèce essaye de se doter d'un appareil d'Etat centralisé comparable à ceux qui existent à l'époque dans les pays de l'Europe occidentale. Pour l'Etat grec l'armée constitue un pilier essentiel, car le rêve de la "Megali Idea", c'est-à-dire la libération des terres encore occupées par l'empire ottoman et considérées comme appartenantes à la Grèce, n'est pas encore réalisé et ne peut pas être réalisé sans l'existence d'une armée puissante. Avec la défaite militaire de 1922, l'armée perd tout à coup sa raison d'être, car il est désormais évident que ce rêve n'est plus réalisable. Donc, après la défaite, cette armée a perdu tout objectif. Cette absence d'objectif ne sera comblée, comme nous essayerons de le démontrer par la suite, que vers la fin des années trente. C'est à ce moment que l'aspect des interventions militaires et du rôle de l'armée commencera à changer. Ce changement est directement lié à l'évolution de la situation économique et sociale de la Grèce, (c'est-à-dire l'industrialisation, l'urbanisation, l'afflux des réfugiés, la misère et les faibles revenus de nombreux couches ruraux et de citadins, ainsi qu'à l'apparition

du danger "d'en bas" qui en a été la conséquence. Les péripéties que connaît l'intervention de l'armée dans les affrontements politiques pendant cette période historique, sont liées d'une part, à la pratique, courante au sein de la société grecque du clientélisme, pratique intensifiée du fait de l'existence de deux camps rivaux, d'autre part aux problèmes créés à l'intérieur de l'armée par la croissance spectaculaire qu'elle a connue à la suite des guerres balkaniques et de la première guerre mondiale.

Après la défaite militaire de 1922 en Asie Mineure, les unités de l'armée grecque qui ont pu se replier dans l'ordre et ont débarqué à Mytilène et à Chios, se soulèvent sous la direction de Plastiras et de Gonatas. Les "mutins" considèrent les dirigeants politiques à Athènes comme les seuls responsables de la défaite militaire et demandent qu'ils soient jugés pour trahison.

Le procès a lieu et s'achève par la condamnation à mort de six personnalités politiques et militaires qui sont exécutées. Le soulèvement de 1922, la prise du pouvoir direct par les militaires, l'imputation de la défaite aux politiciens, annoncent un tournant dans l'histoire grecque et

un changement dans les rapports de l'armée grecque avec le pouvoir et la classe politique. Pour la première fois, l'armée prend conscience de son pouvoir et de sa possibilité d'agir de façon autonome, sans l'appui ni le consentement des dirigeants politiques.

Cette prise de conscience n'est pas uniformément répartie dans le corps des officiers. Pour cette raison, toutes les interventions militaires qui se succèdent entre 1922 et 1936 sont à la fois le produit de la prise de conscience dans certaines couches d'officiers du pouvoir détenues par l'armée, et de l'incapacité de l'armée prise dans son ensemble à s'affranchir complètement de l'influence des dirigeants politiques.

Le soulèvement de 1922 et le coup d'Etat militaire manqué de 1923 permettent aux officiers venizelistes de consolider leur suprématie dans l'armée en mettant à la retraite 1284 militaires pro-royalistes(1). Cette suprématie durera une dizaine d'années, jusqu'en 1933. Les officiers venizelistes exigent le départ immédiat du roi en exil et la proclamation de la république, qui s'établit après un référendum en 1924.

(1) VERMIS, Les interventions de l'armée dans les affaires politiques grecques, EXANDAS ATHENS 1977 p.138

Comme les militaires ont pris conscience désormais du pouvoir que leur donne le seul fait de détenir les armes, ils forment continuellement des plaintes sur leur situation professionnelle et exigent des augmentations de salaires et des pensions. Parallèlement nous constatons la formation de plusieurs tendances chez les officiers, chacune soutenant ses propres intérêts. Mais la peur de voir les militaires prendre le pouvoir paralyse les dirigeants politiques qui sont incapables de prendre la moindre mesure contre ces regroupements. Il s'ensuit une période d'instabilité politique.

Par ailleurs, dans l'armée même, la crainte de voir les ennemis d'hier rétablis dans leurs fonctions agit contre l'unité de celle-ci, (c'est ce que montrent, par exemple,) les événements qui suivent la dictature de Pangalos, instaurée en 1925 malgré les réticences de la classe politique venizeliste à laquelle Pangalos était affilié: le nouveau gouvernement, dès la prise du pouvoir, sent le besoin de l'appui des dirigeants politiques; n'arrivant pas à s'entendre avec les venizelistes, Pangalos s'adresse au camp adverse des antivenizelistes. Cette politique a comme résultat le renversement

du dictateur, les officiers même qui l'avaient amené au pouvoir. Ces officiers craignaient de perdre leur place au cas où les dirigeants politiques royalistes viendraient jouer un rôle décisif dans la vie politique.

Finalement, après le renversement de la dictature de Pangalos en 1926, une tentative est faite de former un gouvernement d'Union Nationale. Evidemment, le Parti Populaire (pro-royaliste) exige la réintégration immédiate des militaires mis à la retraite en 1923, afin d'établir un équilibre au sein de l'armée entre les deux principales tendances politiques. Cette exigence donne l'alerte aux officiers du camp venizéliste, qui se mobilisent immédiatement pour sauvegarder leurs intérêts en empêchant un éventuel retour des antivenizélistes dans leurs rangs. Il est bien évident qu'à part la menace de voir un jour les royalistes en position de force mettre à la retraite les officiers venizélistes, le seul fait du retour de ceux-ci dans les rangs, gonflerait l'annuaire ralentirait les promotions et mettrait en danger la carrière de nombreux officiers.

Entre l'été 1933 et le coup d'Etat manqué de 1935, dans tous les milieux politiques et

militaires on discute sur l'éventualité du rétablissement de la monarchie après la victoire électorale du parti populaire.

Pour faire face à ce danger, un coup d'Etat est préparé. Au sein de l'armée, trois groupes distincts (1), participent à ce mouvement qui échouera en grande partie à cause des divergences qui opposent ces trois groupes. Il est intéressant d'étudier l'un de ces trois groupes l'Organisation Militaire Nationale (O.M.N.) constituée vers 1932 par d'anciens élèves de l'Ecole Evelpidon. Cette organisation veut transformer l'armée en une puissante institution autonome, indépendante de tous partis ou dirigeants politiques (2). C'est la première fois que la prise de conscience de l'autonomie dont pourrait disposer en réalité l'armée amène des officiers à agir en connaissance de cause. Les statuts de cette organisation précisent que seuls les officiers subalternes (jusqu'au grade de capitaine) peuvent en adhérer à l'O.M.N. sans exiger toutefois que les membres soient d'anciens élèves de l'Ecole

(1) VERMIS op.cit.p.217

(2) VERMIS op.cit.p.222

Evelpidon. Pourtant jusque 1933 tous les membres de l'O.M.N. sortent d'Evelpidon. Il faut préciser que en

1933 la proportion d'officiers anciens élèves de l'Ecole Evelpidon par rapport au total des officiers a augmenté. En 1933, Kladaïis propose que les idées politiques ne soient pas un obstacle à l'adhésion à l'organisation. Cette proposition est acceptée par la majorité des membres de l'organisation (I).

En 1934, Tsigantes propose de modifier les statuts pour que les officiers supérieurs soient eux aussi admis au sein de l'organisation. Malgré la réaction négative de plusieurs membres de l'organisation cette proposition est adoptée. A partir de ce moment, l'organisation perd son originalité. Elle devient un mouvement soumis à la classe politique et perd toute autonomie.

Après le coup d'Etat manqué de 1935, la mise à la retraite de certains officiers ouvre la voie au rétablissement de la monarchie qui s'effectue après l'intervention militaire du 10 Octobre 1935. Un referendum est organisé en Novembre 1935, à l'issue duquel la monarchie obtient 97% des voix. Ce succès est dû à l'utilisation de la fraude électorale.

(I) VREMIS op.cit.p.223-224

pratique déjà connue, puisque les officiers venizelistes l'avaient déjà employée en 1924, lors du referendum pour l'établissement de la république.

Enfin, tout en prenant conscience de son autonomie, l'armée se rend compte du danger que représente le communisme. Comme nous l'avons déjà souligné au chapitre précédent (I), la dictature de Metaxas en 1936 proclame ouvertement la lutte contre le communisme qui selon elle constitue un danger pour la société. Cette lutte va de pair avec l'effort pour la consolidation de la monarchie. Comme dans toute situation politique tendue très vite la société se divise en deux camps. Ainsi petit à petit, naît l'idée que puisque venizelistes et communistes sont contre le pouvoir, ils ne peuvent qu'appartenir au même camp. Objectivement cependant les officiers venizelistes ont autant de raisons que leurs frères de armes royalistes d'être anticommunistes: Il n'est pas facile en effet pour un officier venizeliste, chaud partisan de la "Megali Idea", d'oublier sa propre participation à la lutte contre l'Armée rouge et les soviets en Ukraine, où même d'oublier la propagande antimilitariste menée par le P.C.G. en

(I) Voir plus haut p.17

Asie Mineure, au sein des forces armées. D'ailleurs, de 1922 à 1936, les occasions ne manquent pas pour que ces officiers manifestent leur hostilité au communisme. Les mesures contre la presse communiste prises par la dictature de Pangalos sont un exemple parmi d'autres de cette tendance. De toute façon les termes "républicains" et "royalistes" ne signifient rien de plus qu'un attachement de ces officiers à l'un ou l'autre camp et n'a rien à voir avec une quelconque croyance politique sur la façon dont un pays doit être gouverné.

T R O I S I E M E P A R T I E

La société grecque depuis la fin
de la seconde guerre mondiale
jusqu'à nos jours

Ier Chapitre

Economie et Société

Comme nous l'avons précisé plus haut, ce qui caractérise l'économie nationale grecque dans les premières décennies du XX siècle est son caractère agricole. L'écrasante majorité de la population est employée par l'agriculture et la part de l'industrie dans la composition du revenu national est minime.

Après la défaite militaire de 1922 en Asie Mineure, nous avons vu s'accroître le rôle de l'industrie dans le développement de l'économie nationale. Pourtant malgré l'accroissement du nombre des entreprises industrielles, l'économie reste avant tout agricole. Les caractéristiques de l'industrialisation sont l'absence de grandes unités, le manque d'industrie lourde et la prédominance de l'industrie des produits alimentaires et de première nécessité. Pendant les dix années de la guerre et de la guerre civile (1940-1950), la production s'arrête et l'économie se désorganise(I). Cependant, dès le début des années 1950, l'économie grecque retrouve son niveau de production d'avant guerre et pendant les vingt-cinq ans qui suivent(jusqu'en 1974), nous assistons à un développement rapide de l'économie

(I) Voir plus haut p. 21-26

qui progresse de 6% environ tous les 4 ans. (Tableau II)

TABIEAU II

Moyenne annuelle d'augmentation du RNV

1951 - 54	6,1
1955 - 58	5,8
1959 - 62	5
1963 - 66	7,4
1967 - 70	6,8
1971 - 74	

Source: B.NEPELOULIS, analyse critique des changements économiques et sociaux des vingt dernières années 1950-70, Ed. ARNOS, ATHENES 1973, p.141

En même temps nous assistons à des changements structuraux dans l'économie: d'une part, un rythme de développement de la production industrielle plus rapide que celui de la production agricole, et d'autre part, l'augmentation du pourcentage du produit de l'industrie lourde et mixte dans le total de la production industrielle. (Tableau III)

La responsabilité du développement et de l'orientation des forces productives de l'époque revient au système bancaire, ainsi qu'à l'Etat. Après la guerre civile, ces processus complexes de fusions et d'achats

ont abouti à l'apparition et à la consolidation de la situation qui existe aujourd'hui, où deux banques de commerce gigantesques contrôlent en fait toutes les opérations économiques. Nous avons d'une part la

TABLEAU III

Pourcentage du produit de l'industrie lourde et de l'industrie légère par rapport au total de la production industrielle

	Industrie légère	Industrie lourde
1948 - 50	77,5	22,5
1951 - 54	75,9	24,1
1955 - 58	72,1	27,9
1959 - 62	64,5	35,5
1963 - 66	60,9	39,1
1967 - 70	55,1	44,9

Source: B.NEFPELOUBIS, op.cit., p.146

Banque Nationale de Grèce, qui se trouve entre les mains de différentes entreprises publiques, et d'autre part la Banque Commerciale de Grèce qui, récemment encore appartenait à des intérêts privés. Pour donner une idée du degré atteint par la concentration du capital bancaire, il suffit d'indiquer qu'en 1962, les avoirs de ces deux entreprises représentaient 96,3% de l'avoir de toutes les banques commerciales. Si l'on tient compte du fait que le capital bancaire grec augmente plus rapidement que le capital industriel ou commercial le

pouvoir de ces deux institutions devient évident: en effet, non seulement elles se partagent le contrôle de 90% des plus importants dépôts du pays, mais elles participent directement à la propriété et à la direction d'une partie importante du secteur des assurances et de l'industrie. Jusqu'à la fin des années 50, le commerce et industriel grecs dépendent beaucoup des banques commerciales, tant pour les financements à court terme que pour les financements à long terme (1).

Le degré de concentration du système bancaire est aussi une indication concrète du degré de contrôle qu'exerce l'Etat sur l'économie. Car l'Etat ne contrôle pas seulement la Banque Nationale, qui est la plus puissante des deux banques commerciales, mais à travers sa toute puissante commission monétaire, il règle dans tous les détails la politique financière de toutes les banques. En 1957, les investissements directs de l'Etat dans l'économie représentent la somme de 113 millions de dollars, c'est-à-dire 4,7% du revenu national brut (RNB). En 1970, les investissements directs de l'Etat représentent la somme de 538 millions de dollars, soit 9,2% du RNB. Si nous tenons compte du fait qu'avant la guerre, le budget de l'Etat représentait

(1) SOUZEIS, op., cit., p.273

16 à 17% du RNB, et qu'aujourd'hui il représente plus de la moitié du RNB, nous comprenons mieux le pouvoir absolu de contrôle de l'économie dont jouit l'Etat(I).

Malgré son rythme de développement spectaculaire, et la concentration du capital financier, l'économie grecque de la décennie 1950 n'a pas pu remédier au faible développement de l'industrie, surtout de l'industrie lourde. Comme le commerce rapporte des profits beaucoup plus élevés, il n'est guère étonnant que 15% des crédits que les deux établissements bancaires doivent fournir pour le développement de l'industrie restent inemployés. Le capital grec ne s'est pas orienté vers l'agriculture. La marine marchande au contraire, a pris des dimensions colossales après la guerre. Elle joue un rôle particulier dans l'économie grecque: d'abord, elle y joue le rôle d'une soupape de sûreté en cas de chômage excessif, car elle a toujours des postes disponibles, et ensuite, les devises qu'elle rapporte à l'Etat diminuent le déficit de la balance des paiements. Mais d'un autre côté, le capital de la marine marchande se trouve en dehors du contrôle de l'Etat grec, et trouve ainsi un moyen facile de fuir. Finalement,

(I) MOUZELIS, op.cit.p.273-274

jusqu'à la fin des années '50, le capital grec, à la recherche de profits toujours plus élevés, préfère se tourner vers les secteurs non industriels. Cette attitude a pour résultat la persistance d'une économie sous-développée. Devant cette impasse, l'Etat ne peut que recourir à l'aide des capitaux étrangers. Il faut attendre le début des années '60 pour assister à un développement de l'industrie.

C'est à cette époque en effet que les capitaux étrangers pénètrent dans le pays, et exercent une forte influence sur la structure de l'économie. Jusqu'à la fin de 1973, plus de 725 millions de dollars seront investis par les Etats étrangers. L'investissement n'est pas énorme, mais il est dirigé vers les secteurs clés de l'économie. La composition des exportations reflète bien le changement qui s'opère alors. En 1960, les produits agricoles représentent 80% des exportations du pays, en 1966 ils n'en représentent plus que 54%, et finalement, en 1971, ils n'en représentent qu'à peine 42%, car la Grèce exporte désormais des produits industriels (1).

(1) NGUZELIS, op.cit.p.277

L'intrusion du capital étranger, sa coopération étroite avec le capital grec et l'Etat, a renforcé la concentration du capital. A coté de ce capital monopoliste très concentré subsiste un secteur traditionnel formé d'un tas de petites entreprises. Sa principale caractéristique reste sa faible productivité. Ce secteur survit grâce à la protection que lui fournit l'Etat.

Toutes ces transformations ont évidemment des répercussions sur la répartition de la population (Tableau IV)

TABEAU IV

Répartition de la population grecque de 1920-1971 selon les agglomérations urbaines, semi-urbaines et rurales

Année	Popul. Total	A g g l o m e r a t i o n		
		Urbaine de plus de 10000 hab.	Semi-urbaine de 2000 à 9999 hab.	Rurale moins de 2000 hab.
1920	5017	1148 (22,1)	0,760 (15,2)	3108 (61,9)
1928	6205	1932 (31,1)	0,899 (14,5)	3373 (54,4)
1940	7345	2412 (32,8)	1,086 (14,8)	3847 (52,4)
1951	7633	2880 (37,7)	1,130 (14,8)	3623 (47,5)
1961	8388	3628 (43,3)	1,085 (12,9)	3674 (43,8)
1971	8768	4667 (53,2)	1,011 (11,6)	3081 (35,2)

Source: Revue annuelle des statistiques 1977

Entre le recensement de 1951 et celui de 1961, nous constatons un taux d'accroissement de la population totale de 9,9%. La faiblesse de ce taux est le résultat de deux facteurs: la baisse des naissances et l'émigration, qui s'est accrue vers la fin des années '50. Entre 1961 et 1971, nous constatons un taux d'accroissement de la population totale de 4,5%. Le résultat de cette situation est le vieillissement de la population. Tandis qu'en 1951, les habitants de plus de 60 ans représentaient à peine 10% de la population, vingt ans plus tard, ils en représentent 16,3%.

Pendant les vingt dernières années, nous observons un autre changement dans la population: une croissance rapide de la population des agglomérations urbaines, qui passe de 37,7% à 53,2% et une baisse de la population rurale, qui passe de 52,4% à 35,1% de la population totale, tandis que la population des centres semi-urbains stagne. Fait remarquable: la population des trois plus grandes villes est supérieure à la population rurale du pays. Athènes surtout connaît un développement extrêmement rapide: la population de la capitale a doublé entre 1951 et 1971. En 1971, date

du dernier recensement, la région d'Athènes comptait 2530207 habitants (1).

Le tableau V représente la répartition de la population active par secteur économique, d'après le recensement de 1961.

TABLEAU V

Repartition de la population active grecque, des années 1928-1971 selon les trois secteurs de production

Année	Popul. active	Agriculture	Industrie	Services
1928	2745488	53,75	15,6	18,6
1951	2839500	48,1	18,8	33,1
1961	3663100	33,3	18	28,8
1967	3610000	50,1	21,2	28,7
1971	3234996	40,6	25,7	33,7

Source: PSYNGUKIS.N., Histoire de la Grèce contemporaine 1960-67, Tome II, p.27 (2)

Le revenu brut, par habitant, qui était de 500 dollars environ, au début de la décennie, se situe

(1) BURGEL, Athènes le développement d'une capitale méditerranéenne, Ed. Exandras, 1976, p.19

(2) Agriculture: nous incluons aussi la pêche, la chasse, l'élevage.

Industrie: nous incluons l'artisanat, la construction, l'industrie d'extraction

Services: nous incluons le commerce, transports, banques, assurances etc.

aux environs de 1000 dollars à la fin des années '60. Cette réussite est toute relative, si l'on tient compte des inégalités sociales. D'après un calcul récent, aux couches sociales à revenu faible qui représentent 40% de la population totale, reviennent 9,5% du revenu national, déduction faite des impôts et la sécurité sociale; tandis que ces couches sociales aisées, soit 17% de la population totale, perçoivent 98% de ce même revenu. Entre 1954 et 1966, le revenu national a doublé tandis que les profits ont triplé.

Les inégalités créent au cours des années '60 des troubles sociaux qui menacent le système de contrôle politique instauré après la guerre civile, malgré la faiblesse du mouvement syndical. La faiblesse de ce mouvement provient de sa division et du contrôle étroit exercé sur lui par l'Etat, qui a créé, au sein des forces nationales de sécurité, une section spéciale pour les affaires syndicales, la "section syndicale de la sécurité générale".

Le tableau VI nous permettra d'avoir une idée, du regain d'activité du mouvement revendicatif pendant les années '60, activité qui sera brutalement arrêtée par le coup d'état du 21 avril 1967.

TABLEAU VI

Nombre total de grèves, de grevistes et d'heures de travail perdues pour les années 1952-1967

Années	Grève	Grevistes en milliers	Heures de travail perdues
1952	195	153	1615,4
1953	198	85	953,2
1954	172	49	312
1955	210	50	553
1956	-	-	-
1957	169	115	1138
1958	113	92	874
1959	100	42	459
1960	135	56	650
1961	115	53	705
1962	182	57	1030
1963	228	100,6	2652
1964	339	164	2771
1965	434	255	3631
1966	609	349	5695
1967	89	91	911

Source: PAKIOLAS R., Le syndicalisme ouvrier en Grèce,

Éd. Papazissis, Athènes 1978, p.105

2ème Chapitre

L'Etat

Bien que la gauche ait été incontestablement la principale force de résistance pendant l'occupation allemande et qu'elle ait alors contrôlé la plus grande partie du pays elle sort vaincue de la guerre civile pour différentes raisons. Après sa victoire, la droite instaure un Etat semi-parlementaire, où le droit de vote est garanti pour tous, excepté les membres du PCG. L'interdiction du PCG n'est pas une mesure d'exception isolée: plusieurs lois viennent restreindre les libertés individuelles garanties par la constitution de 1952.

Voici la situation telle qu'elle se présente au lendemain de la guerre civile. Il y a tout d'abord plusieurs milliers de personnes condamnées pour avoir pris part à la guerre civile (20291 personnes sont détenues pour cette raison en Décembre 1949). Ce nombre sera réduit progressivement et en Mai 1953, il y a moins de mille personnes détenues pour avoir participé à la guerre civile. Plusieurs d'entre elles doivent leur libération à la signature d'une déclaration dans laquelle elles se repentissent de leur activité passée, et condamnent la révolution communiste.

Plusieurs personnes, à la fin du conflit, ont trouvé refuge dans les pays voisins de la Grèce.

On estime généralement à 60000 personnes le nombre de ceux qui se sont exilés dans les pays de l'Europe orientale et en Union Soviétique. Aujourd'hui encore leur retour en Grèce est interdit.

Le but des mesures d'exception adoptées à la fin des années '40 est de lutter contre les activités communistes. La loi 509 de Décembre 1947 met hors-la-loi le PCG et toute organisation qui en dépend, rendant ainsi toute activité communiste passible de lourdes peines de prison. La loi 1975 de 1951 attribue aux tribunaux civils et non militaires la responsabilité de l'application de cette loi. Cependant, les tribunaux militaires sont encore utilisés contre les activités communistes, mais le coupable est désormais poursuivi par la loi 575 contre l'espionnage, votée jadis par le gouvernement de Metaxas en 1936.

Parmi les ordonnances qui sont en contradiction avec les principes constitutionnels, qui devraient protéger les libertés individuelles, il faut mentionner la déportation des civils. Cette institution permet aux autorités de priver les citoyens de leur liberté et de les envoyer dans des camps de concentration, après décision d'une commission administrative qui se prononce après l'étude

des rapports de police. Officiellement, il s'agit là d'une mesure préventive de courte durée. En fait, les autorités ont la possibilité de prolonger indéfiniment la détention, dont la durée peut aller de quelques semaines à quelques mois, et même plusieurs années. Les autorités ont aussi institué la détention sur place, qui leur permet d'avoir sous leur contrôle étroit les personnes récemment libérées des camps de concentrations.

Il est difficile d'évaluer le nombre exact des citoyens victimes de ces méthodes: à titre d'exemple, en Mai 1962, il y en avait encore 296 déportés. Cependant une institution préoccupe la population, celle des attestations de loyauté envers le régime instaurées par la loi 516 de Janvier 1948. Au départ cette attestation est exigée de tout candidat à un emploi du secteur public ou para-public (municipalité, entreprise d'Etat, banque, administration)

Par la suite, elle est exigée de plus en plus souvent: ainsi, pour s'inscrire à l'université, pour obtenir une bourse, pour acquérir le permis de conduire ou même un passeport il faut fournir cette attestation. Ces mesures exceptionnelles démontrent la vraie nature de l'Etat instauré après la guerre civile: tout dépend alors du bon vouloir de la police.

Il n'est pas exagéré d'affirmer comme le fait Nouzeilis: "L'Etat n'avait de monarchie constitutionnelle que le nom, le pouvoir politique était dans les mains du Parlement, dans la réalité l'armée et surtout un certain groupe d'officiers anticommunistes très puissants assuraient le fonctionnement et la conservation de la machine d'Etat"(1).

La droite n'aura aucune difficulté à gouverner pendant les années cinquante: la société grecque n'est pas encore rétablie du traumatisme de la guerre civile et l'arsenal répressif suffit pour garantir l'ordre et la stabilité du régime. Ce n'est qu'au début des années '60, avec le développement rapide de l'économie, la croissance des inégalités, la perte d'importance de l'agriculture dans l'économie, l'afflux et la concentration de la population dans les centres urbains et surtout à Athènes, que nous assistons à un regain de mobilisation de la population (2), qui revendique à la fois au niveau économique et au niveau politique. Elle conteste ouvertement le contrôle policier instauré après la

(1) NOUZELIS, op.cit.p.280

(2) Voir plus haut le tableau des grèves p. 62

guerre civile, qui donne un pouvoir répressif énorme à l'exécutif. Finalement après les élections de 1963 et de 1964 la droite, malgré tous les moyens utilisés pour se maintenir au pouvoir (la fraude électorale, la terreur à la campagne par exemple) se trouve obligée, pour la première fois depuis la fin de la guerre de quitter le pouvoir et de céder la place au parti du centre. Une période d'instabilité politique suit pendant laquelle les timides réformes instaurées par le centre (réduction des inégalités sociales, augmentation des dépenses pour l'éducation, arrêt de la politique de terreur, libéralisation du régime etc) inquiètent vivement la classe politique, les représentants économiques et surtout l'armée. Le rôle exact de l'armée sera décrit plus loin. Soulignons pourtant ici le fait que le centre ne prend aucune mesure pour contrôler l'armée, qui échappe totalement à son pouvoir. Le gouvernement du centre est renversé par le roi pendant l'été de 1965. Ce dernier préfère nommer, pendant la période de 1965 à 1967, une série de gouvernements qui n'obtiennent la confiance du Parlement que pour quelques mois, plutôt que de recourir à de nouvelles élections, car il craint que le centre ne sorte renforcé de l'épreuve.

L'intervention militaire de 1967 met fin à cette période d'instabilité et instaure un régime arbitraire et dictatorial.

3ème Chapitre

L'armée comme organisation bureaucratique

a) Evolution des effectifs et de la structure de l'hierarchie dans l'armée grecque

La guerre civile a rendu la classe dirigeante grecque consciente de l'importance de posséder une armée puissante. Avec l'aide des conseillers militaires britanniques et américains, une armée moderne naît petit à petit vers la fin des années '40 et au début des années '50. La réorganisation de l'armée signifie d'abord et avant tout la transformation du recrutement et de l'instruction des militaires de carrière, c'est-à-dire des officiers.

Pour avoir une image précise de l'armée, nous avons eu recours aux annuaires militaires. C'est sur la base des informations conteues dans ceux-ci que nous avons tenté d'approcher la réalité de l'armée: sa structure, sa composition et surtout son instruction. Outre les annuaires militaires que nous avons dépouillée et traités nous avons utilisé les "who is who" des années 1958, 1968 et ces derniers ont été utilisés surtout pour rassembler des informations sur l'instruction, et l'emploi des officiers après la retraite. En ce qui concerne les autres information: l'origine sociale et le niveau d'instruction avant l'entrée dans l'armée, nous avons utilisé les chiffres citées dans le livre de SMOKOVITIS. Nous avons choisi de traiter et de dépouiller

trois annuaires militaires. Le choix des annuaires de 1955, 1965 et 1974 a été déterminé par la nécessité d'avoir trois annuaires consécutifs distants d'une dizaine d'années. Devant l'impossibilité de trouver une collection complète d'annuaires militaires, nous avons retenu ces trois-là car ils étaient les seuls à satisfaire le critère mentionné.

La structure de l'armée grecque mise en place entre 1945 et 1950 présente toutes les caractéristiques de celle d'une armée moderne. Cette armée constitue un véritable état dans l'Etat, disposant de tous les services nécessaires à son fonctionnement.

Ainsi, elle dispose d'un service économique qui a comme fonction d'établir le budget de l'armée, de contrôler les dépenses, d'assurer le fonctionnement du service comptable, d'approvisionner en argent les caisses des différentes unités de l'armée. Elle dispose aussi d'un service d'approvisionnement et de transport, chargé de l'emmagasinage et de l'entretien des produits alimentaires nécessaires à l'armée ainsi que du transport et de l'emmagasinage des combustibles; ce service doit également assurer le transport des armes des munitions, des vêtements, du courrier etc. Elle dispose d'un service de matériel de guerre, d'un service technique chargé de veiller sur l'entretien et le

fonctionnement du matériel technique; d'un service géographique chargé d'établir des cartes géographiques et topographiques, ainsi que de réunir tous les travaux topographiques effectués en Grèce par d'autres services de l'Etat. Elle dispose de son propre service de transmission de sa propre police, de son propre service de santé, d'un service vétérinaire et enfin d'un service des statistiques.

Dans certains cas, les services de l'armée sont beaucoup plus développés que les services correspondants de l'Etat, au point que celui-ci est parfois obligé de demander l'aide de l'armée, lorsqu'il se trouve en difficulté. C'est ainsi que l'armée vient en aide aux habitants des régions sinistrées par un séisme et participe à la reconstruction des maisons et de l'infrastructure endommagée (1). L'Etat n'hésite pas non plus à appeler l'armée pour faire face à une grève, par exemple dans les transports publics. Tout ceci accroît sa dépendance vis-à-vis de l'armée. Du fait de sa structure, qui ressemble à celle d'un état miniature, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi l'armée se considère capable de prendre le pouvoir et de diriger l'appareil de l'Etat.

(1) Voir plus loin p. 157-161

La carrière d'un officier dépend d'une certaine procédure et exige certaines qualités. Un officier ne peut être promu qu'après être demeuré un minimum de temps dans chaque grade.

D'autre part, il existe un âge de retraite limite pour chaque grade comme on peut le voir dans le tableau VII ci-dessous:

TABLEAU VII

Age limite de retraite des officiers selon la grade

Grade	Age limite de retraite
Général des corps d'armées	62
Général de Division	60
Général de Brigade	59
Colonel	58
Lt.Colonel	56
Commandant	54
Capitaine	52
Lieutenant	50
Sous Lieutenant	50

Source: annuaire militaire de 1955

La promotion d'un officier dépend aussi des rapports d'aptitude rédigés par les commandants

successifs. La décision finale est prise par le Conseil de promotion après examens du dossier individuel de chaque officier.

Ce dossier individuel est constitué de trois parties:

1) le livret militaire, 2) le carnet de santé et 3) la fiche des rapports d'aptitude et de conduite. Le livret militaire de chaque officier est constitué de plusieurs documents personnels: documents relatifs à son origine sociale, à son éducation scolaire et à ses connaissances en langues étrangères; documents relatifs aux postes occupés successivement depuis l'incorporation, l'année de la promotion à chaque grade, les récompenses morales obtenues durant la carrière, les progrès effectués dans les écoles militaires et les centres d'instruction les peines subies à la suite de condamnations, enfin les jours de permission pris pendant l'année.

Toutes les observations faites durant la carrière de l'officier ainsi que les propositions soumises périodiquement avant chaque promotion sont contenues dans la fiche des rapports d'aptitudes.

L'imprimé spécial sur lequel est rédigé le rapport d'aptitude distingue les qualités de l'officier selon différentes catégories: qualité du corps,

de l'esprit, vertu, capacité administrative etc. Il distingue aussi les principaux défauts de l'officier par catégories:

- a) des procédés douteux pour obtenir quelque chose.
- b) la tendance à parler politique, à s'enivrer, à jouer aux cartes, à avoir des dettes
- c) l'arrivisme, l'égoïsme, la tendance à la flatterie, à la calomnie à la querelle à la plainte à la vantardise, l'insolence et l'avarice.
- d) Le fait être influencé par son milieu ou ses opinions politiques dans l'exercice de ses fonctions
- e) le manque de sociabilité
- f) un comportement incorrect vis-à-vis de sa famille.
- g) le manque de confiance dans le pouvoir légal, l'absence de foi en la patrie et en la tradition nationale.
- h) en général, tout comportement contraire à la morale de la nation, ou trahissant des opinions contraires à ses engagements (I)

Il est permis de penser que plusieurs de ces critères de promotion sont des critères totalement rétrogrades et qu'aujourd'hui, ce qui devrait décider de la promotion d'un officier ce sont ses qualités

(I) LOUKAKOS, L'officier esclave de son dossier personnel, journal "To Vima", Mardi 7 Mars 1978.

professionnelles et son degré de spécialisation.

Les tableaux et figures qui présentent en détail le nombre d'officiers pour chaque grade se trouvent dans l'annexe (I). Dans cette partie figurent les tableaux dans lesquelles les officiers sont regroupés selon trois catégories: la première comprend les officiers généraux - du grade de général de brigade jusqu'au grade de général des corps d'armée -, la seconde les officiers supérieurs - du grade de commandant au grade du colonel - et la troisième les officiers subalternes - du grade de sous-lieutenant au grade de capitaine.

Le tableau VIII présente le total des effectifs pour chaque catégorie, pour les années 1955, 1965, 1969, 1971, et 1974 (2).

TABLEAU VIII

Nombre d'officiers selon leur catégories de 1955 à 1974

Officiers	Année									
	1955	%	1965	%	1969	%	1971	%	1974	%
Généraux	133	(1,7)	134	(1,7)	132	(1,7)	131	(1,7)	147	(1,9)
Supérieurs	2460	(31,5)	3123	(39,6)	3798	(50)	3889	(49,6)	4289	(54,3)
Subalternes	5206	(66,8)	4636	(58,7)	3669	(48,3)	3823	(48,7)	3461	(43,8)
Total	7799	100	7893	100	7599	100	7843	100	7897	100

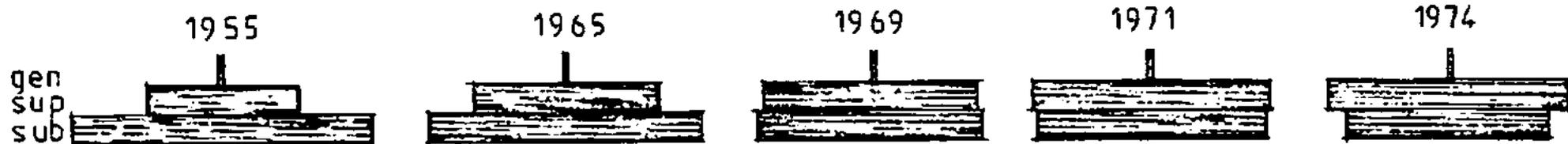
(1) Voir annexe 285 à 285

(2) Nous avons consulté deux annuaires supplémentaires celui de 1969 et celui de 1971 pour l'étude du nombre total des officiers selon le grade et l'année

FIGURE 1

PYRAMIDES DES OFFICIERS POUR LES ANNÉES 1955 - 65-69-71-74

Ensemble des officiers



Officiers des armes



Officiers des services



Comme on peut le constater dans ce tableau, le nombre total des officiers pour toutes les années, à l'exception de 1969, se situe autour du même chiffre, à savoir environ 7850 officiers. Pour l'année 1969, nous remarquons une baisse d'environ 300 officiers dans les effectifs. Cette baisse est probablement due à la mise à la retraite de plusieurs officiers après le coup d'Etat du 21 avril 1967 et le coup d'Etat manqué du roi le 13 Décembre 1967.

L'étude des effectifs de chaque catégorie nous permet de constater que des modifications profondes interviennent dans la structure de la hiérarchie militaire: bien que le nombre total des effectifs reste stable pendant les 20 ans étudiés. En effet, si le nombre des officiers généraux reste stable entre 1955 et 1974, les effectifs des officiers supérieurs et subalternes présentent des changements importants. C'est ainsi qu'on constate une augmentation progressive du pourcentage des officiers supérieurs, de 31,5% en 1955 à 54,3% en 1974 et une diminution correspondante du pourcentage des officiers subalternes de 66,8% en 1955 à 43,8% en 1974. Ces changements sont importants car ils montrent qu'en 1974, plus de la moitié des officiers sont des officiers supérieurs. Au contraire,

parmi les officiers subalternes, nous constatons l'évolution inverse. Si nous examinons l'évolution des effectifs séparément pour les deux décennies 1955-1965 et 1965-1974, nous constatons que ces tendances s'accroissent durant la période de 1965 à 1974. A notre avis, cette évolution pourrait être le résultat soit des répercussions de la guerre civile, soit de l'effort pour la modernisation de l'armée. La nécessité d'avoir un nombre élevé d'officiers pour encadrer l'armée pendant la guerre civile (1947-1949) a entraîné un effort particulier de recrutement d'officiers pendant cette période (Voir figure et tableau IX)

TABLEAU IX

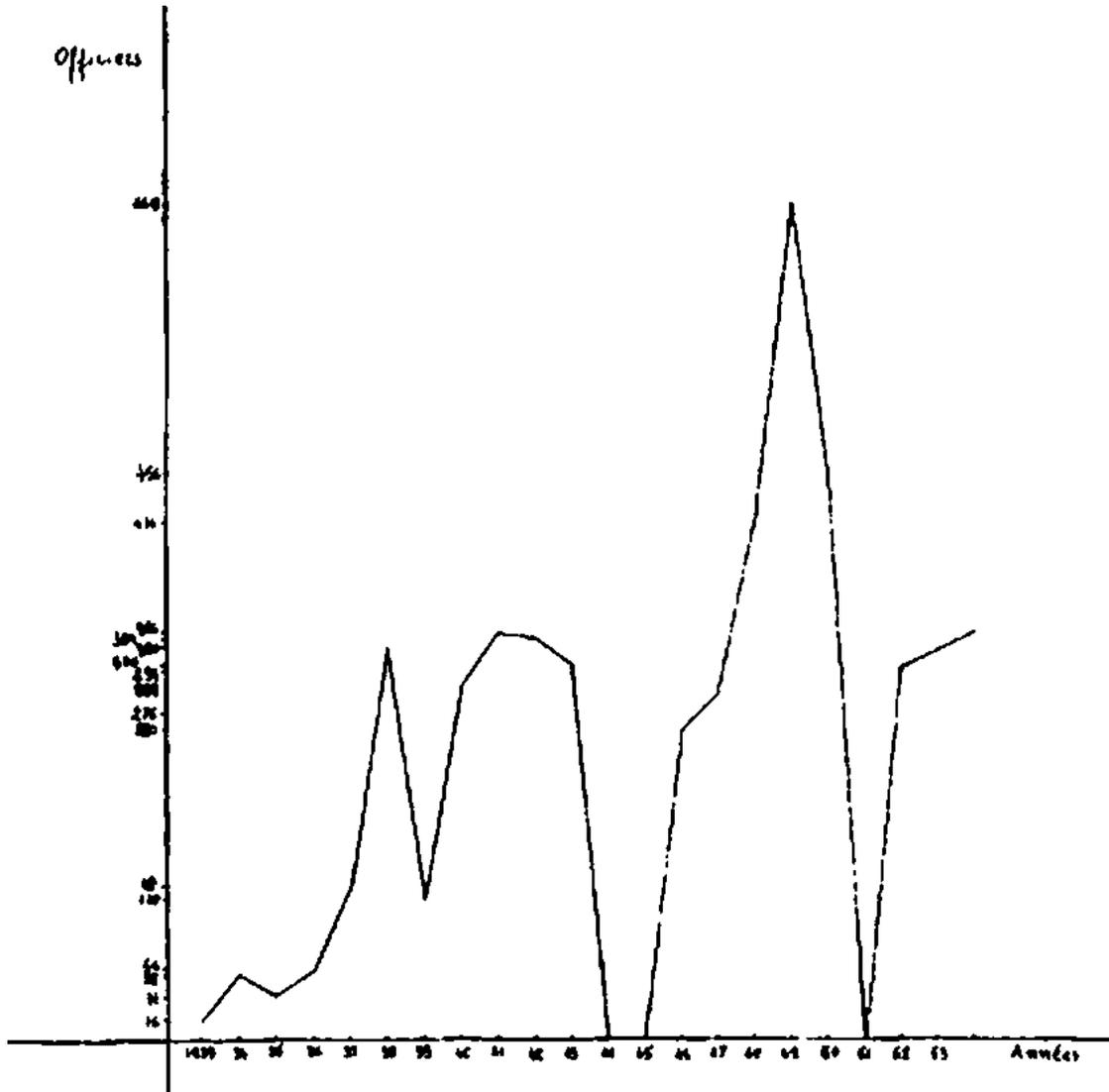
Nombre d'officiers sortis de l'Ecole Evelpidon, de 1933 à 1953

Année	Officiers	Année	Officiers	Année	Officiers
1933	16	1940	288	1947	276
1934	52	1941	326	1948	416
1935	34	1942	320	1949	668
1936	56	1943	300	1950	456
1937	121	1944	-	1951	-
1938	317	1945	-	1952	294
1939	110	1946	250	1953	324

Source: E. STASIKOPOULOS, L'histoire de l'Ecole Evelpidon, Athènes 1954

FIGURE 2

Nombre d'officiers sortis de l'école
Evelpidon de 1933 à 1953



Ceci explique le grand nombre d'officiers subalternes que nous remarquons en 1955 et que nous retrouvons dix ans plus tard parmi les officiers supérieurs. D'autre part, le développement rapide de la haute technologie dans l'armement nécessite évidemment un personnel intermédiaire qualifié plus nombreux pour servir les armes modernes (1). La structure de la hiérarchie dans l'armée grecque n'est plus celle d'une pyramide, mais prend la forme d'un diamant, les officiers supérieurs étant plus nombreux que les officiers subalternes. (Tableau VIII)

Le tableau X présente le temps moyen nécessaire en 1955 et 1974 pour qu'un officier passe d'un grade à l'autre. On constate qu'en 1955 un officier reste en moyenne 9,5 année aux grades subalternes mais 18,8 aux grades supérieurs tandis qu'en 1974 il reste 13,7 aux grades subalternes et 13 années aux grades supérieurs.

Le tableau XI présente l'évolution pendant les 20 ans étudiés du pourcentage des officiers des armes combattantes et des services par rapport au nombre total d'officiers.

(1) JANOWITZ, op.cit.p.65

TABLEAU X

Temps moyen que reste l'officier à chaque grade pour les années 1955 et 1974

Officiers	1955	%	1974	%
General de.. corps d'armée	-		-	
General de Division	2,8		2,6	
General de Brigade	3,4		2,3	
Colonel	5,1		1,4	
Lt.Colonel	7,9	18,8	3,2	13
Commandant	5,8		8,4	
Capitaine	4,5		6,8	
Lieutenant	3,3	9,8	3,9	13,7
Sous Lieutenant	2		3	

TABLEAU XI

Pourcentage d'officiers des armes et des services par rapport du nombre total d'officier

	1955	1965	1969	1971	1974
Officiers des services	31,7	33,2	34,2	36,6	41,1
Officiers des armes	68,3	66,8	65,8	63,4	58,9
Total	100	100	100	100	100

Il est intéressant de noter dans ce tableau que de 1955 à 1974 que le nombre total des officiers des armes combattantes diminue de 68,3% à 58,9%, tandis que le nombre des officiers des services augmente de 31,7% à 41,1%. Comme dans toutes les organisations bureaucratiques, nous voyons s'accroître les fonctions

des services aux dépens des autres catégories de personnel.

Les tableaux XII et XIII présentent la répartition des officiers suivant leur grade, séparément pour les armes combattantes et les services.

TABLEAU XII

Nombre d'officiers des armes selon leur catégorie de 1955 à 1974

Officiers	1955	%	1965	%	1969	%	1971	%	1974	%
Gen.	95	(1,8)	101	(1,9)	99	(2)	100	(2)	101	(2,2)
Sup.	1722	(32,3)	2180	(41,4)	2832	(56,6)	2853	(57,4)	2803	(60,3)
Sub.	3510	(65,9)	2988	(56,7)	2070	(41,4)	2022	(40,6)	1748	(37,5)
Total	5327	(100)	5269	(100)	5001	(100)	4975	(100)	4652	(100)

TABLEAU XIII

Nombre d'officiers des services selon leur catégorie de 1955 à 1974

Officiers	1955	%	1965	%	1969	%	1971	%	1974	%
Gen.	38	(1,5)	33	(1,3)	33	(1,3)	31	(1,1)	46	(1,4)
Sup.	738	(29,9)	943	(35,9)	966	(37,2)	1036	(36,1)	1486	(45,8)
Sub.	1696	(68,6)	1648	(62,8)	1599	(61,5)	1801	(62,8)	1713	(52,8)
Total	2472	(100)	2624	(100)	2598	(100)	2868	(100)	3245	(100)

L'étude de ces tableaux montre clairement que le phénomène observé plus haut à savoir le changement de forme de la hiérarchie, est plus marqué pour les officiers des armes (forme en diamant Tableau XII) que

pour les officiers des services (Tableau XIII). En effet, dans le tableau 33 où sont représentés tous les grades des officiers des services la répartition en diamant existe (I). Pourtant, si l'on considère la répartition des officiers selon les trois grandes catégories (Tableau XIII) cette forme disparaît, fait qui pourrait peut-être s'expliquer par l'expansion récente de la catégorie des officiers des services et la nécessité de recruter un nombre accru de jeunes officiers.

L'image de la structure du corps des officiers de l'armée grecque qui vient d'être présentée par les tableaux précédents vient confirmer les hypothèses émises par Janowitz et Huntington selon lesquelles le commandement militaire, à tous les niveaux, mais surtout au niveau supérieur, est aujourd'hui chargé de diriger et administrer une organisation bureaucratique complexe qui a de plus en plus besoin d'un personnel très qualifié. Par ailleurs, la qualification nécessaire au personnel militaire rejoint de plus en plus celle requise dans la vie civile. Il est vrai qu'au 19ème siècle il existait déjà des

(I) Voir annexe p. 225

instruments complexes de destruction, mais la qualification exigée pour leur maniement avait peu de chose en commun avec les qualifications demandées dans la vie civile. Tant que la technicité de l'armement était relativement simple, la position de l'officier dans la société était définie du fait qu'il était soldat et non du fait qu'il avait acquis une formation scientifique. Cette situation change rapidement et dans les pays les plus développés, comme en Amérique, nous voyons les occupations purement militaires de l'officier diminuer rapidement. Evidemment, cette tendance est plus accentuée dans l'armée américaine en raison du plus haut niveau de développement économique et social des USA et de l'importance accordée à la spécialisation (1).

Cette spécialisation entraîne un changement dans la structure de la hiérarchie qui perd sa forme de pyramide pour prendre celle de diamant, qui donne l'impression d'une inflation des officiers supérieurs et pourtant d'une diminution de l'autorité. Cette expansion des grades intermédiaires est la manifestation typique d'une organisation devenue plus complexe (1). (Voir tableau XIV pour les officiers en Amérique en 1920-1950)

(1) JANOWITZ, p.64-65

(2) JANOWITZ, op.cit.p.67

TABIEAU XIV

Pourcentage d'officier de chaque grade par rapport au total des officiers en 1920 et 1950 en Amérique

	1920(%)	1950(%)
Général	0,4	0,8
Colonel	4,1	9,4
Lt.Colonel	4,7	11,5
Commandant	14,9	20,7
Capitaine	35,9	34,9
Lieutenant	32,6	13,9
Sous-lieutenant	7,4	8,8

Source: JANOWITZ, op.cit.p.67

b) L'origine sociale des officiers

Au début du XX siècle, les officiers étaient issus de familles riches* les droits d'inscription élevés et la longue durée des études ne permettaient pas à celui qui voulait suivre la carrière d'officier de réaliser son désir que s'il possédait une fortune personnelle (1). L'officier de cette époque considère qu'il est supérieur aux autres couches de la société. Il a conscience de posséder un niveau d'instruction élevé, que la moyenne de la population grecque ne possède pas, puisque plus de la moitié de la population grecque de l'époque ne sait ni lire ni écrire.

Au début des années vingt, l'abolition des droits d'inscription, le besoin d'officiers pour encadrer l'armée pendant les guerres balkaniques, élargissent la base sociale du corps des officiers.

Pour déterminer avec précision l'origine sociale des officiers il faut considérer à la fois leur lieu de naissance, leur niveau d'instruction, la profession de leur père, son niveau d'études ainsi que son revenu.

On constate que 46,7% des officiers proviennent de régions rurales. La plupart (26,1%) d'entre-eux proviennent

(1) Voir chapitre: L'armée en Grèce entre les deux guerres p.

du Péloponnèse. Au contraire, seulement 10% proviennent de la région d'Athènes (1). En 1928 la répartition de la population en trois zones urbaines, (31,1%), semi-urbaines (14,5%) et rurales (54,4%) nous donne les chiffres suivants (2). Environ 50% des officiers proviennent de trois provinces du pays: le Péloponnèse, la Grèce centrale, Athènes exclue et la Crète (3).

Le tableau XV ci-dessous nous renseigne sur le lieu de naissance des officiers généraux. Nous remarquons des différences notables entre ce tableau et la répartition que nous venons de donner pour l'ensemble du corps des officiers surtout pour les généraux de corps d'armée dont 50% sont nés à Athènes.

TABLEAU XV

Officiers généraux selon le type de zone où ils sont nés

Generaux	Tot.	Urbaine %	Semi-urbaine %	Rurale %	Athènes %
Gen.de corps d'armée	12	8 (66,7)	-	4 (33,3)	6 (50)
Gen.de Division	27	4 (14,8)	7 (25,9)	16 (59,3)	2 (7,4)
Gen.de Brigade	67	24 (35,8)	12 (17,9)	31 (46,3)	8 (12)
Total	106	36 (34)	19 (17,9)	51 (48,1)	16 (15,1)

Source: S. KONOVITIS, op.cit.p.216

(1) KONOVITIS, p.214 Etude faite par le service statistique de l'armée. Ces chiffres concernent les officiers d'avant 1967

(2) Voir chapitre sur la Grèce après la guerre (tableau IV)

(3) S. KONOVITIS, p.214-218

Le tableau XVI présente l'origine des candidats aux écoles militaires. Leurs régions d'origine vient confirmer la prédominance de la représentation des régions du sud de la Grèce.

Nous avons vu plus haut que la bureaucratie d'Etat, au début du XX siècle, était constituée exclusivement d'habitants de l'"ancienne" Grèce, c'est-à-dire de la Grèce du Sud libérée première de l'occupation Ottomane.

TABLEAU XVI
Répartition des candidats aux écoles militaires suivant leur lieu d'origine

	Armes	Services	1961
Thrace	6,07	4,16	4,0
Crète	9,56	8,33	5,8
Grèce centrale	18,49	16,66	11,5
Epire	6,43	8,33	4,2
Thessalie	10,57	10,41	8,2
Péloponnèse	12,69	20,83	13,1
Macédoine	19,13	18,75	22,6
Iles d'Egée	3,12	2,08	5,3
Région d'Athènes	12,51	10,41	22,1
Iles Ioniennes	1,01	0,00	2,5

Source: S. IOLOVITIS, p.240 Un groupe social particulier
les forces armées

Le tableau XVII nous donne le type de zone de naissance des candidats à l'Ecole Evelpidon, en comparaison avec la répartition de la population totale grecque dans les trois zones d'habitat en 1951

TABIEAU XVII

Répartition du candidats à l'Ecole Evelpidon selon le type de zone où ils sont nés.

Habitat	Candidats		Population totale
	1974(1)	1976(2)	1951(3)
Urbain	58,4	48	37,7
Semi-urbain	26,7	23	14,8
Rural	14,9	29	47,5
Total	100	100	100

(1) Source: SMOKOVITIS, p.244

(2) Source: LOUKAKOS, To Vima, la profession d'officiers
5 Mars 1978

(3) Source: Revue annuelle de statistique 1977

Nous avons choisi (1951) comme année de référence car les candidats sont admis à Evelpidon entre 17 et 22 ans. Par conséquent, leur date de naissance correspond à la structure de la société telle qu'elle existait en 1951. Smokovitis souligne d'autre part que le pourcentage des candidats aux écoles militaires en provenances d'Athènes est très faible (1)

(1) SMOKOVITIS, op.cit., p.247

Nous observons dans ce tableau que les zones semi-urbaines sont sur-représentées au lieu que les zones rurales sont sous-représentées. De plus, si nous tenons compte de la remarque faite précédemment, à savoir qu'Athènes, qui abrite à l'époque 15% de la population globale, à un faible taux de candidats nous pouvons affirmer que la majorité des officiers proviennent des villes moyennes. Les candidats issus des zones rurales sont en déclin, mais ils suivent de ce point de vue le dépeuplement de la campagne et le déclin général du monde rural. Cette tendance est confirmée par les chiffres donnés par Loukakos (Tableau XVII).

Le tableau XVIII présente la profession des pères des candidats à l'école Evelpidon comparée à la structure des catégories socio-professionnelles de la population active masculine de la Grèce en 1971.

Ce tableau montre que les agriculteurs sont assez bien représentés dans l'école Evelpidon. Par contre, nous avons une sous-représentation de la catégorie des ouvriers et techniciens, tandis que la catégorie des commerçants et celle des employés sont nettement surreprésentées.

TABLEAU XVIII

Professions	Pères du candidat	Population active masculine 1971
Agriculteur	39,75	35,9
Employé de bureau	15,1	7
Ouvrier, technicien marin	16,20	35,4
Instituteur, personnel scientifique, clergé	3,8	5,1
Commerçant et entrepreneur	11,39	6,2
Militaire	6,8	-
Autres	6,68	10,4
Total	100	100

Source: SMOKOVITIS, p.245(I)

Source: Revue statistique tome III. Résultat du recensement de la population active selon les catégories socio-professionnelles p.591

Le tableau XIX nous montre qu'en général les candidats proviennent de familles où le niveau d' instruction du père est plus élevé que celui de l'ensemble de la population masculine âgée de 30 à 64 ans et à peu près égal à celui de la population masculine urbaine.

Finalement, les éléments que nous avons recueillis nous permettent de tirer un certain nombre de conclusions sur l'origine sociale des officiers d'une part et sur celle des candidats à Evelpidon en 1974 et 1976 d'autre part.

(I) Pour rendre la comparaison possible, nous avons regroupé les professions citées par Smokovitis selon la classification établie par le service des statistiques

TABIEAU XIX

Comparaison entre le niveau d'instruction des pères des candidats à l'école Evelpidon et le niveau d'instruction de la population masculine entre 30-64 ans

Niveau d'instruction	1 9 7 6			
	Superieur	Secondaire	Primaire	Inférieur au primaire
De père	8%	20%	58%	14%
De la popul. masc. urbaine	9,5%	19%	49,5%	22%
De la popul. masc. semi urbaine	3,7%	7,4%	52,4%	36,5%
De la popul. masc. rurale	1,4%	2,8%	54,2%	41,6%
De la popul. masc. (30-64 ans)	6%	12,1%	51,4%	30,5%

Source: Revue statistique annuelle 1977, p.130, Recensement de la population de 1971-25% de l'échantillon

Source: LOUKAKOS, To Vima "La profession d'officier" 5 Mars 1978

Comme nous l'avons déjà vu en ce qui concerne le lieu de naissance des officiers, près de la moitié de ces derniers sont nés dans des zones rurales, avec une prédominance des régions du sud de la Grèce; les zones semi-urbaines sont surreprésentées tandis qu'un faible pourcentage seulement d'officiers sont originaires des grandes villes.

Cependant, si l'on examine l'origine des candidats à Evelpidon en 1974 et 1976 on constate une tendance générale au recul pour des candidats d'origine rurale et une augmentation du nombre des candidats provenant des zones urbaines et semi-urbaines, surtout en 1976.

En ce qui concerne la profession du père, celle qui vient de loin en premier est celle d'agriculteur, pêcheur éleveur. D'autre part, les pourcentages des candidats dont les pères sont employés ou commerçants sont élevés, comparés aux pourcentages de ces catégories dans l'ensemble de la population masculine de 20 à 64 ans. Par contre, la catégorie socio-professionnelle des ouvriers et des techniciens qui est la plus fréquente après celle des agriculteurs est largement sous-représentée comparée au pourcentage de la population active appartenant à cette catégorie. Nous pouvons donc affirmer que les candidats proviennent des couches sociales moyennes de la société grecque. La même conclusion ressort de l'examen du niveau d'instruction du père. Il serait intéressant et instructif de comparer l'origine sociale et le niveau d'instruction du corps des officiers avec ceux d'autres catégories socio-professionnelles, comme les avocats: les médecins; les ingénieurs etc. Le manque des données ne nous permet malheureusement pas d'entreprendre une telle étude.

c) La formation des officiers

L'entrée dans l'armée a lieu après plusieurs années d'instruction professionnelle. Les écoles militaires servent d'une part à transmettre aux officiers les connaissances techniques nécessaires, d'autre part à préparer les militaires au mode de vie particulier qui sera le leur.

Le passage par l'école militaire est toujours brutal. Le nouveau venu doit subir pendant les premières semaines toutes sortes d'entraînements exhaustifs, afin de prouver qu'il est apte physiquement et moralement, à supporter la vie dure que doit mener un militaire. Cette initiation brutale est une tentative de destruction des valeurs et de la sensibilité précédemment acquises, afin d'implanter plus facilement une structure de caractère aussi neuve que possible. Il faut conduire le militaire à perdre en grande partie son ancienne identité pour qu'il prenne conscience de lui-même en fonction de son rôle militaire. On lui fait sentir qu'il entre dans un secteur important des hautes sphères de la nation et que par conséquent, l'image de lui-même en tant qu'homme sûr de lui se fonde sur son image en tant que membre loyal d'une organisation ascendante. On lui apprend à être brave, soumis, discipliné on lui enseigne que ses devoirs sont plus

importants que ses droits, que la nature humaine ne peut changer, qu'enfin le monde est trop compliqué pour que chacun puisse avoir sa propre opinion sur lui. Cette tâche doit être confiée à des spécialistes et surtout à des militaires. Mais avant tout il faut avoir le sens du patriotisme.

Après la fin de la guerre civile en Grèce, la réorganisation de l'armée s'accompagne d'un renouvellement de tout l'enseignement militaire. Il faut en effet adapter ce dernier à la nouvelle réalité qui apparaît après la guerre; adapter l'enseignement pratique à la complexité et à la haute technicité des armements modernes, adapter l'enseignement théorique à la nouvelle réalité politique.

Le contenu idéologique de l'enseignement ne peut plus être basé sur la légende de la "Megali Idea" car celle-ci n'est plus réalisable, et surtout elle est contraire aux intérêts et à la cohérence de l'aile sud-est de l'OTAN. Il est désormais basé sur l'idée de la nécessité "du maintien de l'ordre établi" contre toute menace de subversion intérieure ou extérieure. Le rapport NSC 42/I en 1948 du Conseil de Sécurité américain éclaire d'ailleurs cette orientation. D'après lui en effet, il faut créer en

Grâce un système militaire capable de consacrer la sécurité à l'intérieur du pays et d'éloigner ainsi le danger d'une domination communiste. D'autre part, Staurou dans son ouvrage déclare à propos de l'armée:

"Le contrôle de l'intérieur est sa fonction principale. Ce rôle ne signifie pas que les militaires grecs n'ont pas d'autre mission au sein de l'alliance (atlantique)... Mais on donne une importance primordiale à leur capacité à défendre le territoire grec contre toute menace extérieure en ayant le contrôle sur les ennemis intérieurs, qui pourraient s'unir avec les ennemis extérieurs... Du moment que le contrôle intérieur est assuré le devoir des militaires grecs envers l'alliance est accompli"(1)

C'est grâce à l'armée que la classe dirigeante grecque d'avant la guerre arrive à maintenir son pouvoir contre la volonté de la majorité du peuple grec, organisé à l'époque dans les structures du PNL. Dans ces conditions, il n'est pas difficile de comprendre l'existence d'un anti-communisme primaire au sein du corps des officiers. Par conséquent, il s'agit d'élaborer un système capable de contrôler et de sélectionner les candidats aux écoles militaires en fonction de leur loyauté, envers le régime. Il ne suffit même

(1) STAUROU, op.cit.p.215

plus alors d'être soi même fidèle du régime en place, il faut que toute la famille, du grand-père au père, puisse justifier d'une loyauté infaillible envers ce régime.

Le partage du monde en deux camps rivaux après la guerre, l'entrée de la Grèce dans l'OTAN en 1952 signifie pour l'armée grecque qu'elle n'est plus seulement le gardien de l'ordre établi à l'intérieur du pays, mais aussi le défenseur du monde occidental contre toute agression venue de l'extérieur, c'est-à-dire des pays voisins à régime communiste. Il est évident que cette mission donne à l'officier l'impression de se situer au-dessus du commun des mortels, puisqu'il est chargé de veiller sur la population et de la protéger, même contre son gré s'il considère qu'elle est menacée.

L'enseignement théorique au sein des écoles militaires ne s'est jamais occupé de définir les relations qui doivent exister entre pouvoir militaire et pouvoir civil. Les écoles militaires ne se soucient guère des principes et des règles qui devraient exister dans le comportement de l'armée vis-à-vis du pouvoir politique pour limiter l'activité politique de la profession militaire, qui agit comme un groupe de pression défendant ses propres intérêts. On enseigne évidemment aux militaires à ne pas exprimer leur opinion

politique (I), mais c'est à peu près tout.

L'enseignement militaire est assuré par un réseau d'institutions spécialisées en la matière. Comme la hiérarchie militaire est divisée en trois niveaux, l'enseignement suit un schéma analogue.

Pour les officiers de l'armée de terre, la formation de base est assurée d'une part par l'école Evelaidon pour les officiers des armes, d'autre part par les écoles destinées aux officiers des services (école de médecine militaire etc.) Cette formation est complétée plus tard dans les centres d'instruction suivants:

Premièrement dans les écoles d'application et dans les centres d'instruction, qui comprennent l'Ecole d'application de l'infanterie, de l'artillerie, du génie, des transports, de la cavalerie, et les centres d'instruction du Service de Santé et du Service de l'Intendance, et enfin le Centre de Guerre Chimique.

Deuxièmement dans les Ecoles de Spécialité à savoir l'Ecole de Topographie et l'Ecole de Sports.

Troisièmement dans les Ecoles et centres supérieurs de tactique dont l'Ecole Supérieure de Guerre (ESG).

(I) Voir plus haut Information sur le Rapport d'aptitude

p. 42-43

Au-dessus toutes ces institutions il existe aussi l'Ecole Nationale de Défense (END)

Malgré ce vaste réseau d'institutions pour la formation des officiers, l'évolution et la complexité croissante de la guerre et des armes nécessitent une formation encore plus poussée dont l'armée n'a pas la possibilité pour le moment d'assumer la charge. Ainsi, les officiers se voient de plus en plus souvent obligés de recourir à l'aide de l'université. D'autre part, pour compléter leur formation ils sont souvent envoyés faire des études dans les écoles supérieures militaires à l'étranger.

L'Ecole Evelpidon, située à Athènes a pour tâche de procurer aux officiers des armes leur formation de base. Elle doit cultiver leurs aptitudes physiques et mentales et leur dispenser une formation scientifique et technique. Pour y entrer, il faut réussir au concours organisé au début de chaque année scolaire. Le nombre de candidats reçus est déterminé chaque année selon les besoins de l'armée.

Les candidats reçus au concours et classés par ordre de succès ne forment que 60% des élèves de chaque promotion - les 40% qui restent sont

recrutés selon les critères suivants:

- être originaire des régions frontalières, à savoir l'Épire du Nord, et certaines villes situées dans les départements de Thessprotie, de Castoria, de Florina, de Pella, de Kilkis, de Drama, de Thrace etc (15%)
- être fils ou frère de mutilé au victime de guerre (25%)

Ces candidats au concours doivent avoir fini leur études secondaires, être âgés de 17 à 22 ans, et ne être mariés. De plus, ils doivent ne pas avoir été condamnés ne pas avoir appartenus à des sectes religieuses ou à des organisations politiques interdites par la loi 509/47 (I). Ne pas avoir participé à des actions contre la Défense Nationale, contre la sécurité du pays, contre le régime social ou politique établi et enfin, avoir été jugés aptes par le service de médecine de l'armée.

L'École Evelpidon peut exiger des autorités compétentes, (police, divers services publics), des renseignements complémentaires sur les candidats, renseignements que les autorités en question sont obligées de leur fournir.

(I) Voir plus haut p. 64

Le concours d'entrée porte sur les matières suivantes: composition grecque, algèbre, géométrie, trigonométrie, physique, chimie, histoire, géographie. Le candidat peut aussi être examiné sur une langue étrangère en option.

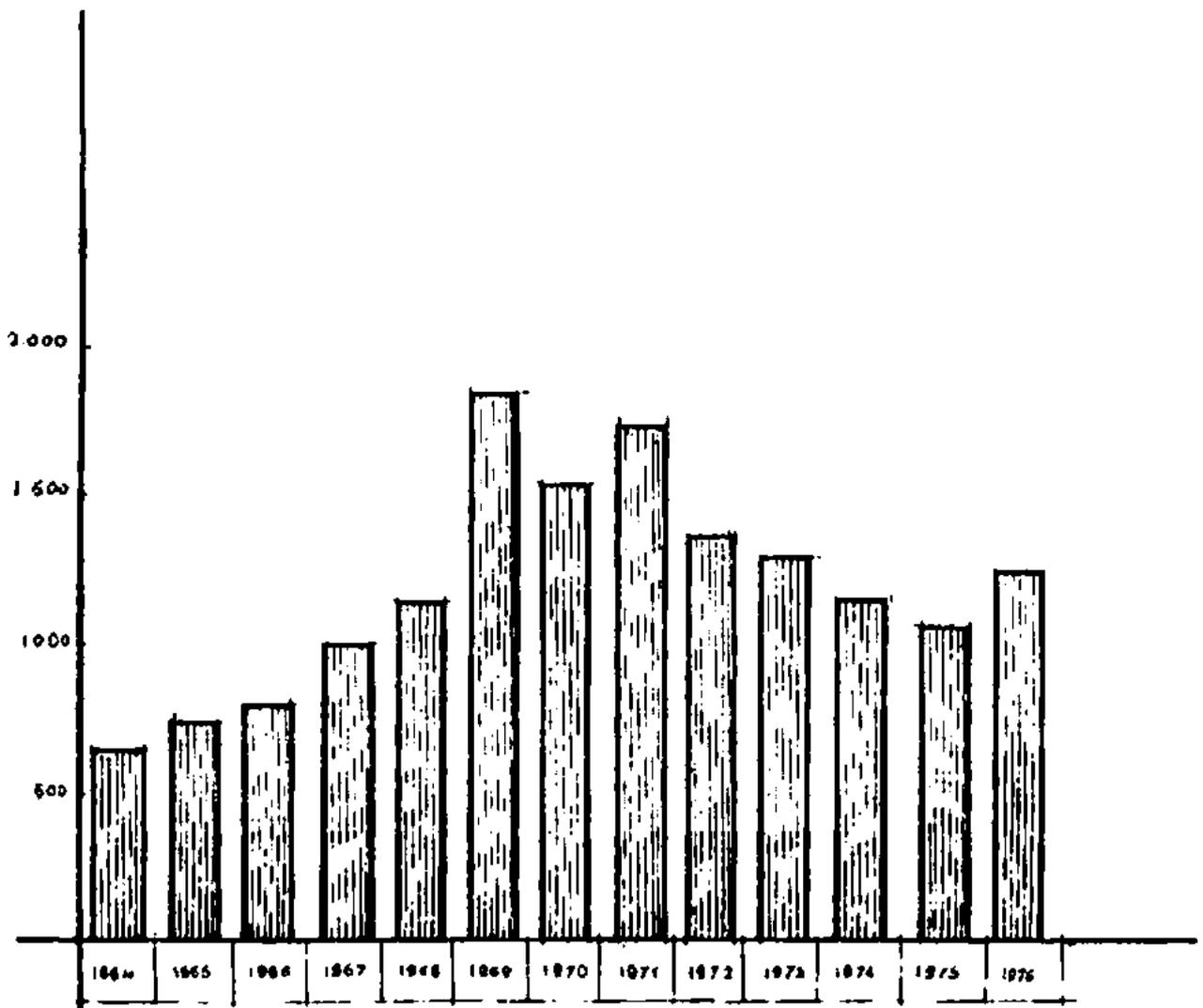
La durée des études à Evelpidon est de 4 ans. Les matières enseignées pendant la durée des études sont les suivantes: mathématiques supérieures, géométrie supérieure, chimie, physique nucléaire, radio électronique, lettres, droit, sociologie, histoire politique, psychologie, économie politique, météorologie, topographie, dessin industriel, mécanique, art militaire, géographie militaire, histoire militaire, comptabilité militaire, statistique, anglais, équitation, gymnastique, le comportement correct d'un officier, les attributs de l'officier.

Le tableau XX présente le nombre total des candidats reçus à l'école Evelpidon pour les années 64 à 73.

Les fluctuations du nombre des candidats à l'école Evelpidon de 1964 à 1973 sont représentées dans la figure 3.

FIGURE 3

Nombre de candidats à l'école Evelpidon
de 1964 à 1976.



TABIEAU XV

Nombre de candidats et taux d'admission à l'École
Evelpidon de 1964 à 1973

Année	Candidat	Admis	Taux
1964	653	158	4
1965	754	175	4,1
1966	805	180	4,4
1967	951	182	5,4
1968	1135	210	5,4
1969	1825	182	10
1970	1529	211	7,2
1971	1755	216	8,1
1972	1379	216	6,3
1973	1282	211	6,1

L'École Supérieure de Guerre (ESG) qui se trouve à Salonique, a pour mission d'enseigner aux officiers la tactique. A cette école sont admis sur concours les officiers des grades de sous lieutenant et de lieutenant. La durée des études est de deux ans et les candidats âgés de plus de 40 ans ne sont pas admis.

L'école de Défense Nationale a comme but d'enseigner aux officiers de l'armée et de la police et aux fonctionnaires des ministères, la défense civile du pays et la défense des entreprises publiques et privées.

L'École Militaire des officiers des Services a comme tâche de former les catégories suivantes d'officiers: les médecins, les dentistes, les pharmaciens, les vétérinaires, les juges, les officiers des services économiques etc.

Nous allons examiner maintenant en détail la formation reçue par les officiers figurant dans les annuaires militaires des années 55, 65 et 74. Les tableaux qui présentent en détail le nombre d'officiers pour chaque grade suivant la formation qu'ils ont reçue se trouvent dans l'annexe (I).

Dans cette partie figurent les tableaux dans lesquels les officiers sont regroupés selon les trois catégories: officiers généraux, officiers supérieurs et enfin officiers subalternes.

Le tableau XXI présente pour l'année 1955 le nombre des officiers par catégorie, selon l'école militaire qu'ils ont terminée. Si l'on compare les différents chiffres, on observe que plus que la moitié (55%) des officiers sortent d'Éveloion tandis que (20,9%) sont sortis du rang. Il est possible de devenir officier de carrière après avoir terminée son service militaire. Pour cela il faut suivre les cours de l'École des sous-officiers.

(I) Voir annexe p. 205-225

TABLERU XXI
FORMATION 1955

Nombre d'officiers de chaque catégorie selon l'école militaire terminée

Officiers	Evelp. %	autre Ecole	Concours	Sorti du rang	% Total
Généraux	84(64,6)	22(17,2)	8(6,2)	13(10)	130(10)
Supérieurs	1322(56,2)	525(22,3)	144(6,2)	360(15,3)	2351(10)
Subalternes	2733(54,2)	222(4,4)	285(5,7)	1983(35,7)	5044(10)
Total	4139(55)	772(10,3)	437(5,8)	2176(28,9)	7525(10)

Un pourcentage de 10,3% d'officiers sort d'une des autres écoles militaires, enfin 5,8% appartiennent à des professions spécialisés (juges militaires etc.) qui sont entrés directement dans l'armée après concours, sans avoir préalablement fini une école militaire.

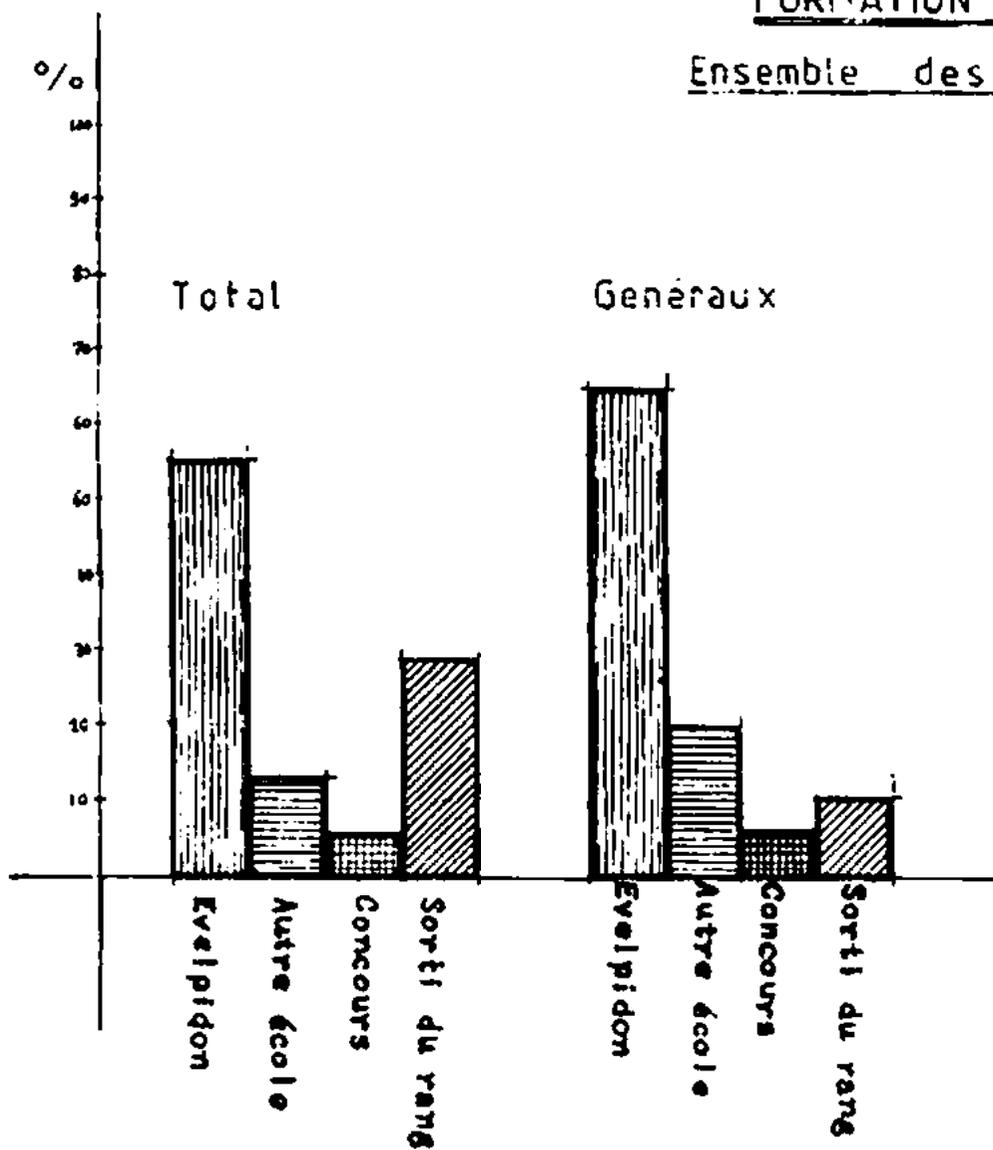
La proportion d'officiers sortis de l'école Evelpidon augmente progressivement des grades subalternes aux grades généraux: elle passe de 54,2% pour les officiers subalternes à 64,6% pour les officiers généraux. C'est le contraire qui arrive pour les officiers sortis du rang: leur pourcentage diminue de 35,7% aux grades subalternes à 10% aux grades généraux.

En ce qui concerne les officiers sortis des autres écoles militaires, nous observons que leur nombre est beaucoup plus élevé aux grades supérieurs et aux grades généraux; tandis qu'il est très faible

FIGURE

FORMATION

Ensemble des

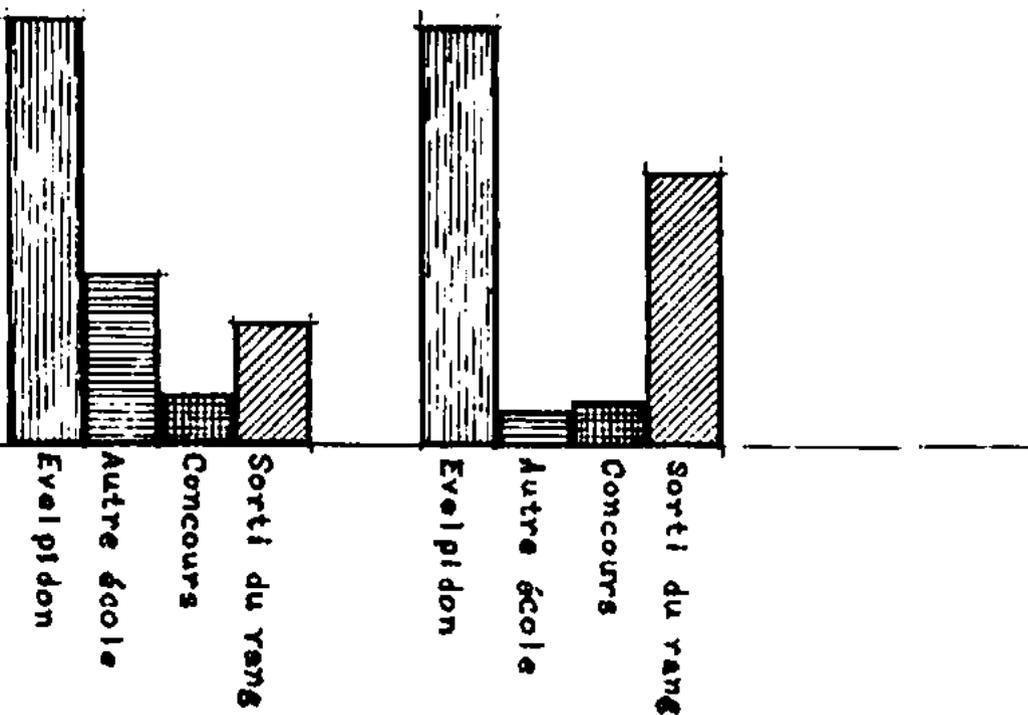


1955

officiers

Supérieurs

Subalternes



aux grades subalternes (19,2% pour les grades généraux, 22,3% pour les grades supérieurs et 4,4% pour les grades subalternes).

Le tableau XXII présente le nombre d'officiers des armes selon l'école militaire terminée, tandis que le tableau XXIII présente le nombre d'officiers des services.

TABLEAU XXII
FORMATION 1955

Nombre d'officiers des armes de chaque catégorie selon l'école militaire terminée

Offic.	Total Offic.	Evelpidon	Autre Ecole	Sorti du rang	Concours
Généraux	95(100)	75(79)	14(14,7)	5(5,3)	-
Supérieurs	1722(100)	1226(71,2)	191(11,1)	305(17,7)	-
Subalternes	3510(100)	2358(64,7)	58(1,7)	1084(30,9)	-
Total	5327(100)	3669(68,9)	263(4,9)	1355(26,2)	-

Pour les officiers des armes, on observe que le pourcentage d'officiers sortis d'Evelpidon est plus élevé que celui constaté pour l'ensemble des officiers (68,9% au lieu de 55%). Le pourcentage d'officiers sortis du rang est à peu près le même (28,9% au lieu de 26,2%). Enfin 4,9% des officiers sont entrés dans l'armée par l'intermédiaire d'une autre école militaire. Si l'on observe maintenant les pourcentages suivant les catégories on constate que 7% des officiers

généraux proviennent de l'école Evelpidon contre 14,7% qui ont fait une autre école militaire et 6,3% qui sont des officiers sortis du rang. Les pourcentages correspondants pour les officiers supérieurs sont de 71,2%, 11,1% et 17,7%. Enfin, les pourcentages pour les officiers subalternes sont de 57,4% pour l'école Evelpidon, 1,7% pour les autres écoles militaires et 30,9% pour les officiers sortis du rang. On observe que le pourcentage d'officiers issus d'Evelpidon augmente au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie, des grades subalternes aux grades généraux.

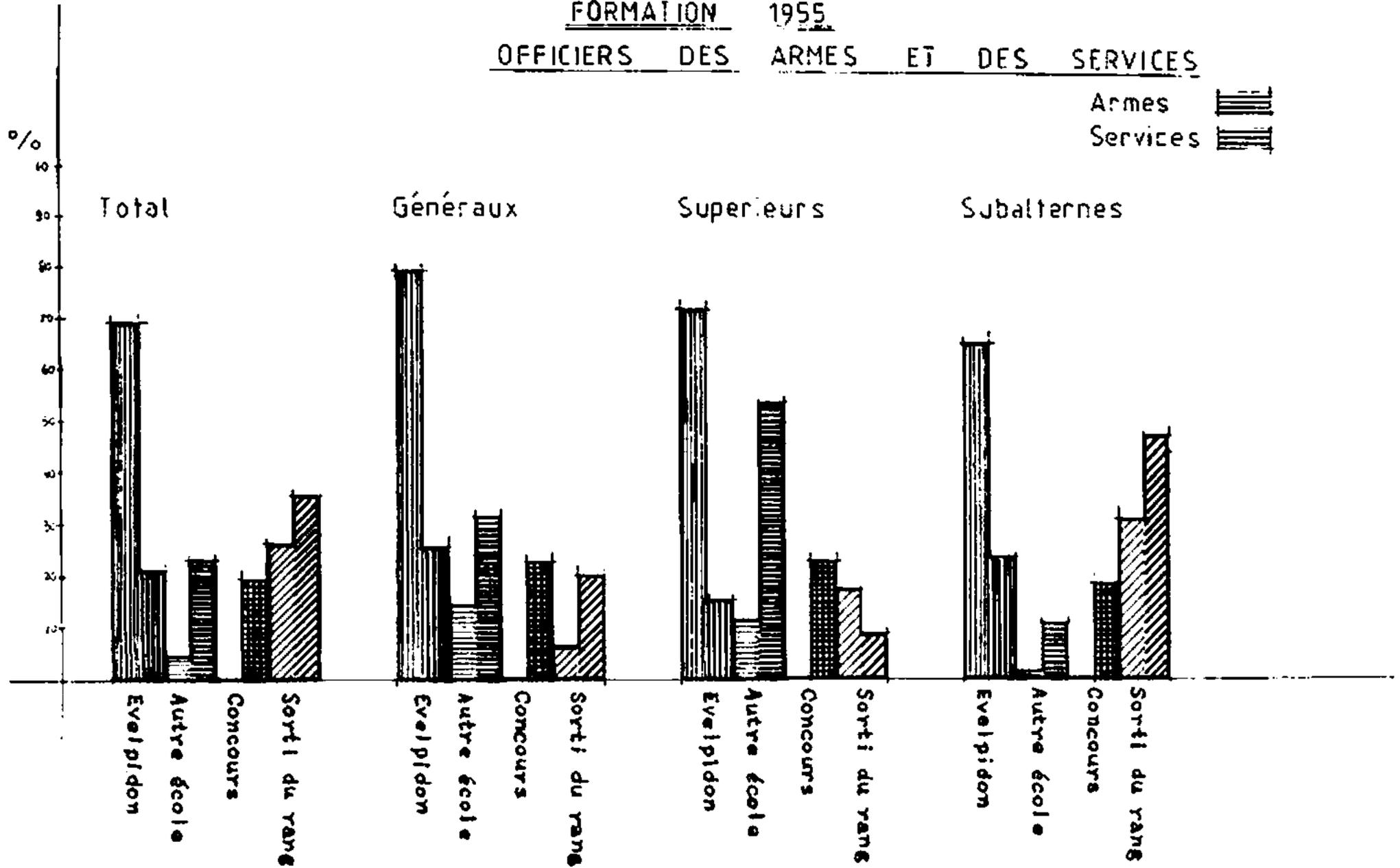
TABLEAU XXIII
FORMATION 1955

Nombre d'officiers des services de chaque catégorie selon l'école militaire terminée

Officiers	Total	Evelpidon	Autre Ecole	Concours	Sortis du rang
Gen.	33(100)	9(27,3)	11(31,4)	8(22,9)	7(20)
Sup.	629(100)	96(15,3)	334(53,1)	144(22,9)	55(8,7)
Sub.	1734(100)	365(21,1)	164(10,8)	286(18,6)	719(46,5)
Total	2198(100)	470(21,4)	505(23,2)	438(19,9)	781(35,5)

Le tableau XXIII qui donne la répartition des officiers des services selon l'école militaire terminée présente une image différente de celui des officiers des armes. Un faible pourcentage d'officiers 21,4% ont terminée Evelpidon contre 35,5% qui sont sortis du rang. On observe un pourcentage élevé 19,9% d'

FIGURE 5
FORMATION 1955
OFFICIERS DES ARMES ET DES SERVICES



officiers entrés directement dans l'armée sur concours. Enfin, un pourcentage de 23,2% d'officiers sont entrés dans l'armée après avoir terminé l'une des autres écoles militaires. On n'observe pas de progression régulière entre les grades subalternes et les grades généraux. La seule remarque que l'on peut faire est que le nombre d'officiers supérieurs sortis de l'école Evelpidon est très faible (15,3%) tandis que le nombre d'officiers de cette catégorie qui ont terminé l'une des autres écoles militaires est très élevé (53,1%)

TABLEAU XXIV
FORMATION 1955

Nombre d'officiers qui ont suivis les cours de l'Ecole Supérieure de Guerre et de l'Ecole Nationale de Défense par catégorie

Officiers	Total	Une où Offic. plusieurs écoles	Ecole Suivie		
			E.S.G.	E.N.D.	E.S.G. E.N.D.
Gen.	130	56 (43,1)	49(37,7)	2(1,5)	5(3,8)
Sup.	2451	460 (18,8)	368(15)	9(0,4)	83(3,4)
Sub.	5044	-	-	-	-
Total	7525	516 (6,9)	417(5,5)	11(0,1)	88(1,2)

On observe que 6,9% du total des officiers ont fait au moins l'une des deux écoles, et que l'écrasante majorité fait l'ESG. Comme cette éducation est destinée aux officiers supérieurs et généraux le pourcentage de ces officiers qui ont

suivis une école supérieure est beaucoup plus élevé. Ainsi, on observe que le pourcentage est de 43,1% pour les officiers généraux et de 18,8% seulement pour les officiers supérieurs.

TABLEAU XXV
FORMATION 1955

Nombre d'officiers des armes qui ont suivis les cours de l'Ecole Supérieure de Guerre et de l'Ecole Nationale de Défense, par catégorie

Officiers	Total	Une où Offic. plusieurs écoles	Ecole Suivie		
			E.S.G.	E.N.D.	E.S.G. E.N.D.
Gen.	95	49 (51,6)	44(46,3)	-	5(5,3)
Sup.	1722	430 (25)	342(19,9)	6(0,3)	82(4,8)
Sub.	3510	-	-	-	-
Total	5327	479(9,1)	386(7,2)	6(0,1)	87(1,6)

Si l'on observe séparément les pourcentages des officiers des armes (tableau XXV), et ceux des officiers des services (tableau XXVI) on constate que ce sont surtout les officiers des armes qui suivent les cours de l'Ecole Nationale de Défense et de l'Ecole Supérieure de Guerre (9) tandis qu'un très faible pourcentage des officiers des services suivent ces cours (1,6%)

TABIEAU XXVI
FORMATION 1955

Nombre d'officiers des services qui ont suivi l'école Supérieure de Guerre et de l'école Nationale de Défense par catégorie

Officiers	Total	Une où Offic. plusieurs écoles	Ecole Suivie		
			E.S.G.	E.N.D.	E.S.G.. E.N.D.
Gen.	35	7(20)	5(14,3)	2(5,7)	-
Sup.	629	30(4,8)	26(4,1)	3(0,5)	1(0,1)
Sub.	1534	-	-	-	-
Total	2197	37(1,6)	31(1,4)	5(0,2)	1

La partie suivante présentent la formation reçue par les officiers inscrits dans l'annuaire de 1965. Dans le tableau XXVII on observe que 65,1% des officiers ont terminé Evelpidon, que 18% sont des officiers sortis du rang, que 5,9% sont entrés directement sur concours et qu'enfin 11 ont terminé l'une des autres écoles militaires. On constate que pour les officiers généraux 77,4% ont fait Evelpidon, 2,3% sont sortis du rang 15% ont fait une autre école militaire et 5,3% sont entrés sur concours. Pour les officiers supérieurs, les chiffres correspondants sont de 55,3% 9,9%, 30%, et 4,8%. Enfin pour les officiers subalternes les chiffres correspondants sont de 71,7%, 10%, 11,6% et 6,7%. On observe que le pourcentage d'officiers supérieurs,

TABLEAU XXVII
FORMATION 1965

Nombre d'officiers de chaque catégorie selon l'école militaire terminée

Total Offic.	Evelpidon	Autre Ecole	Concours	Sorti du Rang
133(100)	103(77,4)	20(15,0)	7(5,3)	3(2,3)
3117(100)	1722(55,3)	308(9,9)	1514,8)	936(30)
4442(100)	3186(71,7)	514(11,6)	295(6,7)	446(10)
7692(100)	5011(65,1)	842(11,0)	454(5,9)	1385(18)

qui sont passés par l'école Evelpidon est faible, comparé à ceux des officiers généraux et subalternes tandis que le nombre d'officiers de cette catégorie sortis du rang est très élevé: 30%. C'est probablement là l'effet du recrutement pour les besoins de la guerre.

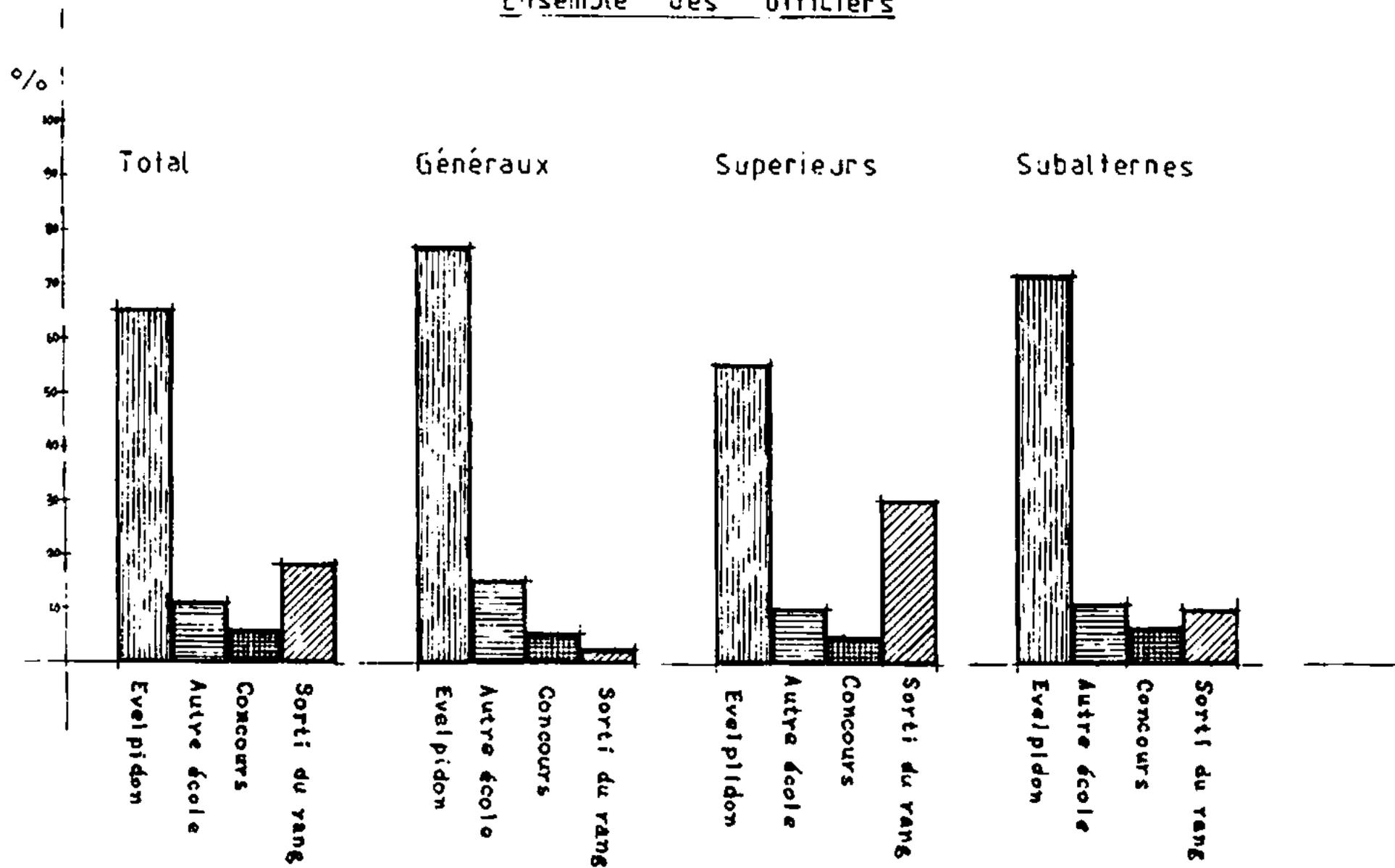
Le tableau XXVIII présente uniquement les officiers des armes, selon l'école militaire terminée pour l'année 1965.

TABLEAU XXVIII
FORMATION 1965

Nombre d'officiers des armes de chaque rang selon l'école militaire terminée

Offic.	Total Offic.	Evelpidon	Autre école	Concours	Sorti du rang
Gén.	100(100)	95(95)	5(5)	-	-
Sup.	2179(100)	1536(70,5)	25(1,1)	-	618(28,4)
Sub.	2988(100)	2649(88,6)	68(2,3)	-	271(9,1)
Total	5257(100)	4280(81,5)	98(1,9)	-	889(16,8)

FIGURE 6
FORMATION 1965
Ensemble des officiers



On observe que l'écrasante majorité de ces officiers sont sortis de l'Ecole Evelpidon (81,3%) un très faible pourcentage d'une autre école militaire (1,9%) tandis que 16,9% sont des officiers sortis du rang. Quant aux officiers généraux la quasi totalité d'entre eux, 95% ont fait l'école Evelpidon, et 5% une autre école militaire: aucun d'entre eux n'est sorti du rang. Au contraire, le pourcentage des officiers supérieurs passés par l'école Evelpidon est faible, 70,5% comparé à la moyenne de 81,3% tandis que le pourcentage d'un officier sorti du rang est élevé: 28,4%. Pour les officiers subalternes les pourcentages sont respectivement de 88,6%, 2,3% et 9,1%.

Le tableau XXIX présente le nombre d'officiers des services seulement selon l'école militaire terminée.

TABLEAU XXIX
FORMATION 1965

Nombre d'officiers des services de chaque catégorie selon l'école militaire terminée

Offic.	Total Offic.	Evelpidon	Autre école	Concours	Sorti du rang
Gen.	33(100)	8(24,2)	12(45,5)	7(21,2)	3(9,1)
Sup.	937(100)	186(19,9)	282(30,1)	121(16,3)	318(33,9)
Sub.	1454(100)	537(36,9)	446(30,7)	296(20,4)	175(12)
Total	2424(100)	731(30,2)	743(30,7)	454(18,7)	496(20,4)

Comme on peut le constater dans ce tableau un nombre égal d'officiers proviennent soit d'Evelpidon (30,2%) soit d'une d'autre école militaire (30,7%) ce qui est normal puisque ces écoles sont justement destinées aux officiers des services. Enfin, 18,7% sont entrés dans les services après concours et 20,4% par le rang.

Pour ce qui est des officiers généraux 24,2% d'entre eux ont terminée Evelpidon 45,5% une des autres écoles militaires, 21,2% sont entrés par concours et seulement 9,1% sont des officiers sortis du rang. Les chiffres correspondants pour les officiers supérieurs sont de 19,9%, 30,1%, 16,1% et 33,9%, tandis que pour les officiers subalternes ils sont respectivement de 36,9%, 30,7%, 20,4% et 12%. On observe ici le même phénomène que plus haut pour les officiers des armes, à savoir un nombre faible d'officiers supérieurs sortis d'une école militaire et un nombre anormalement élevé sortis du rang: 33,9%.

Le tableau XXX présente les pourcentages d'officiers qui ont suivis les cours de ESG ou de l'ESD.

TABLEAU XXX
FORMATION 1965

Nombre d'officiers qui ont suivi les cours de l'École Supérieure de Guerre et de l'École Nationale de Défense par catégorie

Officiers	Total	Une où Offic. plusieurs écoles	École Suivie		
			E.S.G.	E.N.D.	E.S.G. E.N.D.
Gen.	133	109(82)	18(13,5)	7(5,3)	84(63,2)
Sup.	3117	851(27,3)	756(24,3)	7(0,2)	88(2,8)
Sub.	4442	40(0,9)	40(0,9)	-	-
Total	7692	1000(13)	814(30,6)	14(0,2)	172(2,2)

Sur le total des officiers, 13% ont suivi les cours d'au moins une école. L'écrasante majorité d'entre eux ont suivi l'ESG. Plus on monte dans la hiérarchie militaire, plus le nombre d'officiers qui ont suivis les cours d'au moins une des deux écoles est élevé. Pour les officiers généraux le pourcentage est de 82% tandis que pour les officiers supérieurs il est de 27,3%.

Le tableau XXXI présente uniquement le nombre d'officiers des armes qui ont suivis les cours de l'ESG et de l'END.

On constate que 17% de l'ensemble des officiers des armes ont fait au moins une école. Pour les officiers généraux, la quasi totalité d'entre eux: 98%, ont fait au moins une école, tandis

TABIEAU XXVI
FORMATION 1965

Nombre d'officiers des armes qui ont suivis les cours de l'Ecole Supérieure de Guerre et de l'Ecole Nationale de Défense. par catégorie

Officiers	Total	Une où Offic. plusieurs écoles	Ecole Suivie		
			E.S.G.	E.N.D.	E.S.G. E.N.D.
Gen.	100	98(98)	15(15)	3(3)	80(80)
Sup.	2179	764(35,1)	689(31,6)		75(34,4)
Sub.	2988	35(1,2)	35(1,2)	-	-
Total	5267	897(17)	739(14)	3	155(2,9)

que 35,1% des officiers supérieurs sont dans ce cas.

Un très faible pourcentage d'officiers subalternes:1,2% ont pu suivre les cours de l'ESG bien que celle-ci soit destinée aux officiers supérieurs.

Le tableau XXXII présente uniquement le nombre d'officiers des services qui ont suivi les cours de l'ESG et de END.

TABIEAU XXXII
FORMATION 1965

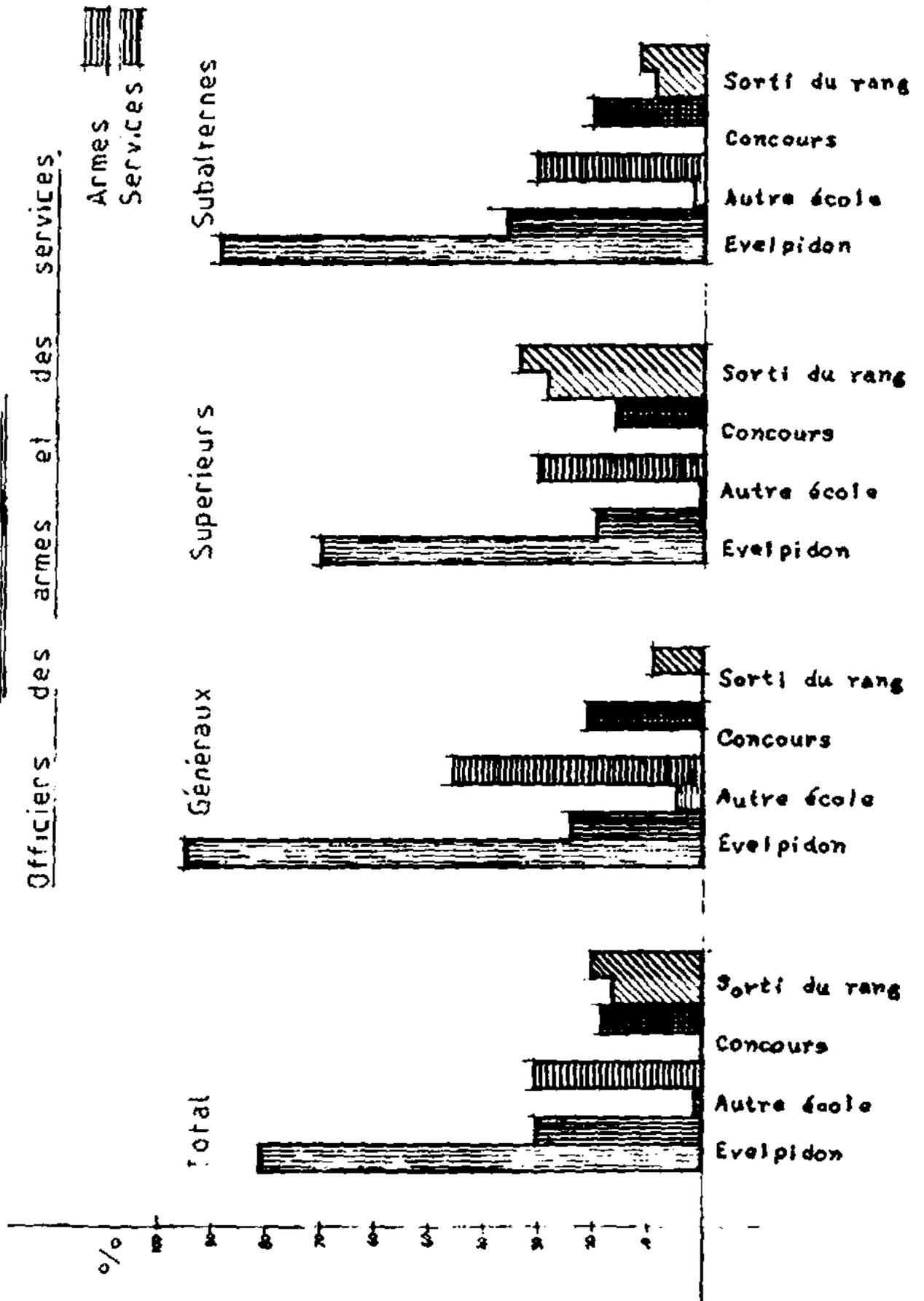
Nombre d'officiers des corps et des services selon leur rang qui ont fait l'école Supérieure de Guerre et l'école Nationale de Défense

Officiers	Total	Une où Offic. plusieurs écoles	Ecole Suivie		
			E.S.G.	E.N.D.	E.S.G. E.N.D.
Gen.	33	11(33)	3(9,1)	4(12,1)	4(12,1)
Sup.	937	87(9,7)	67(7,1)	7(0,7)	13(1,4)
Sub.	1454	5(0,3)	5(0,3)	-	-
Total	2424	103(4,2)	75(3,1)	11(0,4)	17(0,7)

FIGURE 7

FORMATION 1965

Officiers des armes et des services



Le pourcentage de ceux qui ont suivis les cours d'au moins une école est faible: 4,2%. Pour les officiers généraux, le pourcentage est de 33% au lieu de 98% pour les officiers généraux des armes. De même, pour les officiers supérieurs, le pourcentage est de 9,3% tandis qu'il était de 35,1% pour les officiers des armes.

Le tableau XXXIII présente le nombre d'officiers des armes qui ont suivi une école militaire à l'étranger.

TABLEAU XXXIII

FORMATION 1965

Nombre d'officiers des armes de chaque catégorie selon l'Ecole militaire étrangère fréquentée

Offic. Total	Total% Offic.	OTAN%	USA%	FRANCE%	GR.BRETAGNE%	
Gen.	100	13(13)	9(9)	3(3)	1(1)	-
Sup.	2179	21	5	12	3	1
Total	2279	34(1,5)	14(0,6)	15(0,7)	4	1

On observe ici que 1,5% des officiers supérieurs généraux ont suivi des cours à l'étranger et que la majorité entre eux ont suivi ces cours aux USA où dans les écoles de l'OTAN. Si l'on considère

seulement le pourcentage d'officiers généraux, on constate que 13% ont eu des cours à l'étranger. Cette formation est surtout destinée à l'élite de l'armée.

Le tableau XXXIV présente le nombre d'officiers qui ont suivi des cours à l'Université soit en Grèce soit à l'étranger. On observe que 3,6% du total des officiers ont suivi des cours à l'université, 3% en Grèce et 0,6% à l'étranger. Les Tableaux 17, 18 présentent séparément les officiers des armes et les officiers des services qui ont suivi des cours à l'Université et révèlent qu'une telle formation est surtout destinée aux officiers des services (1).

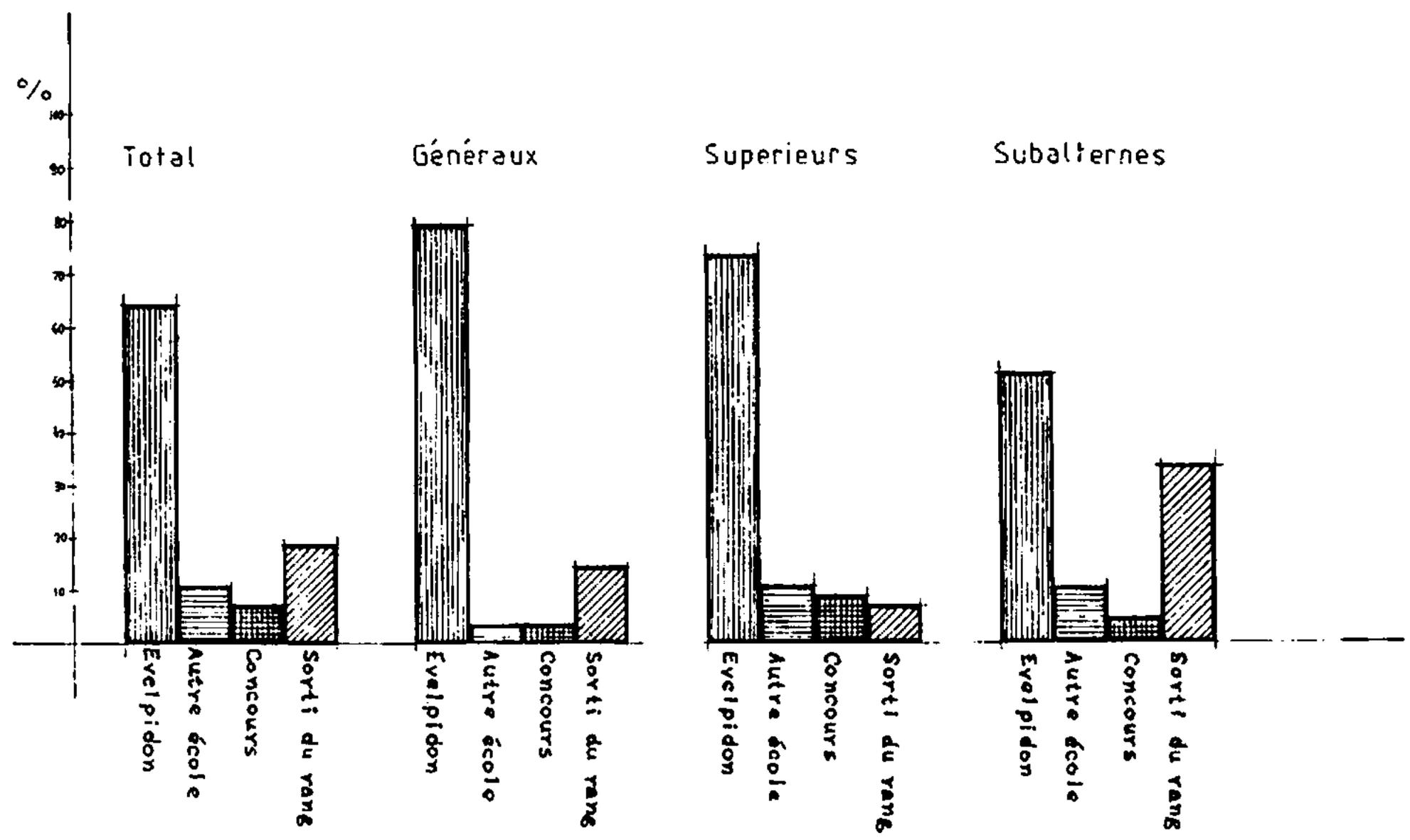
TABLEAU XXXIV
FORMATION 1965

Nombre d'officiers de chaque grade selon les études universitaires poursuivies en Grèce ou à l'étranger

	Total Offic.	Université % Grèce	Université % Étranger
Général de Division	13	1	-
Général de Brigade	34	1	1
Brigadier	86	4	2
Colonel	299	19	5
Lt.Colonel	978	41	12
Commandant	1840	84	23
Capitaine	2722	71	5
Lieutenant	1242	16	-
Sous-Lieutenant	478	-	-
TOTAL	7692	237 (3,5)	48 (0,6)

(1) Voir annexe p. 215

FIGURE 8
FORMATION 1974
Ensemble des officiers



La partie suivante présente la formation reçue par les officiers inscrits dans l'annuaire de 1974.

Le tableau XXXV présente le nombre d'officiers selon l'école militaire qu'ils ont faite pour l'année 1974.

TABLEAU XXXV
FORMATION 1974

Nombre d'officiers de chaque catégorie selon l'Ecole militaire terminée

Officiers	Total % Offic.	Evelp. %	Autre % ecole	Conc. %	Sortis % du rang
Généraux	149 (100)	118 (79,2)	5 (3,3)	5 (3,3)	21 (14,1)
Supérieurs	4206 (100)	3163 (73,5)	464 (10,7)	379 (8,8)	300 (7)
Subalternes	3359 (100)	1721 (51,2)	348 (10,4)	162 (4,8)	1128 (33,6)
Total	7814 (100)	5002 (64)	817 (10,5)	546 (7)	1449 (18,5)

On observe que 64% des officiers ont terminée l'école Evelpidon, 18,5% sont sortis du rang, 10,5% ont terminé une autre école et 7% sont devenus officiers après avoir passé un concours, sans avoir suivi les cours d'une école militaire. On observe que le pourcentage des officiers anciens élèves d'Evelpidon augmente des grades subalternes (51,2%) aux grades généraux (79,2%). Parmi les officiers subalternes et

supérieurs, environ 10% sont sortis d'autres écoles militaires tandis que très peu d'officiers généraux, sont dans ce cas, (3,4%). On trouve un pourcentage élevé d'officiers entrés sur concours dans l'armée, surtout parmi les officiers supérieurs. Enfin, le pourcentage d'officiers sortis du rang est élevé pour les officiers subalternes, 33,6% très faible pour les officiers supérieurs:7% et moyen pour les officiers généraux:14,1%

Le tableau XXXVI présente le nombre des officiers des armes selon l'école militaire fréquentée.

TABLEAU XXXVI
FORMATION 1974

Nombre d'officiers des armes de chaque catégorie selon l'Ecole militaire terminée

Officiers	Total % Offic.	Evelp. %	Autre ecole	Conc.	Sortis % du rang
Généraux	101 (100)	96 (95)	-	-	5 (5)
Supérieurs	2833 (100)	2587 (91,3)	-	-	246 (8,7)
Subalternes	1753 (100)	1461 (83,3)	-	-	292 (16,7)
Total	4687 (100)	4144 (88,4)	-	-	543 (11,6)

On observe que 88,4% de ces officiers sortent de l'école Evelpidon et que 11,6% sont des officiers sortis du rang. Le pourcentage des officiers

anciens élèves d'Evelpidon augmente au fur et à mesure que l'on progresse vers le sommet de la hiérarchie militaire. Ainsi, 83,3% des officiers subalternes, 91,3% des officiers supérieurs, et 95% des officiers généraux sont fait Evelpidon. Inversement, le pourcentage des officiers sortis du rang, tombe de 16,7% pour les officiers subalternes à 5% pour les officiers généraux.

Le tableau XXXVII présente le nombre d'officiers des services selon l'école militaire terminée.

TABLEAU XXIVII
FORMATION 1974

Nombre d'officiers des services de chaque catégorie selon l'école militaire terminée

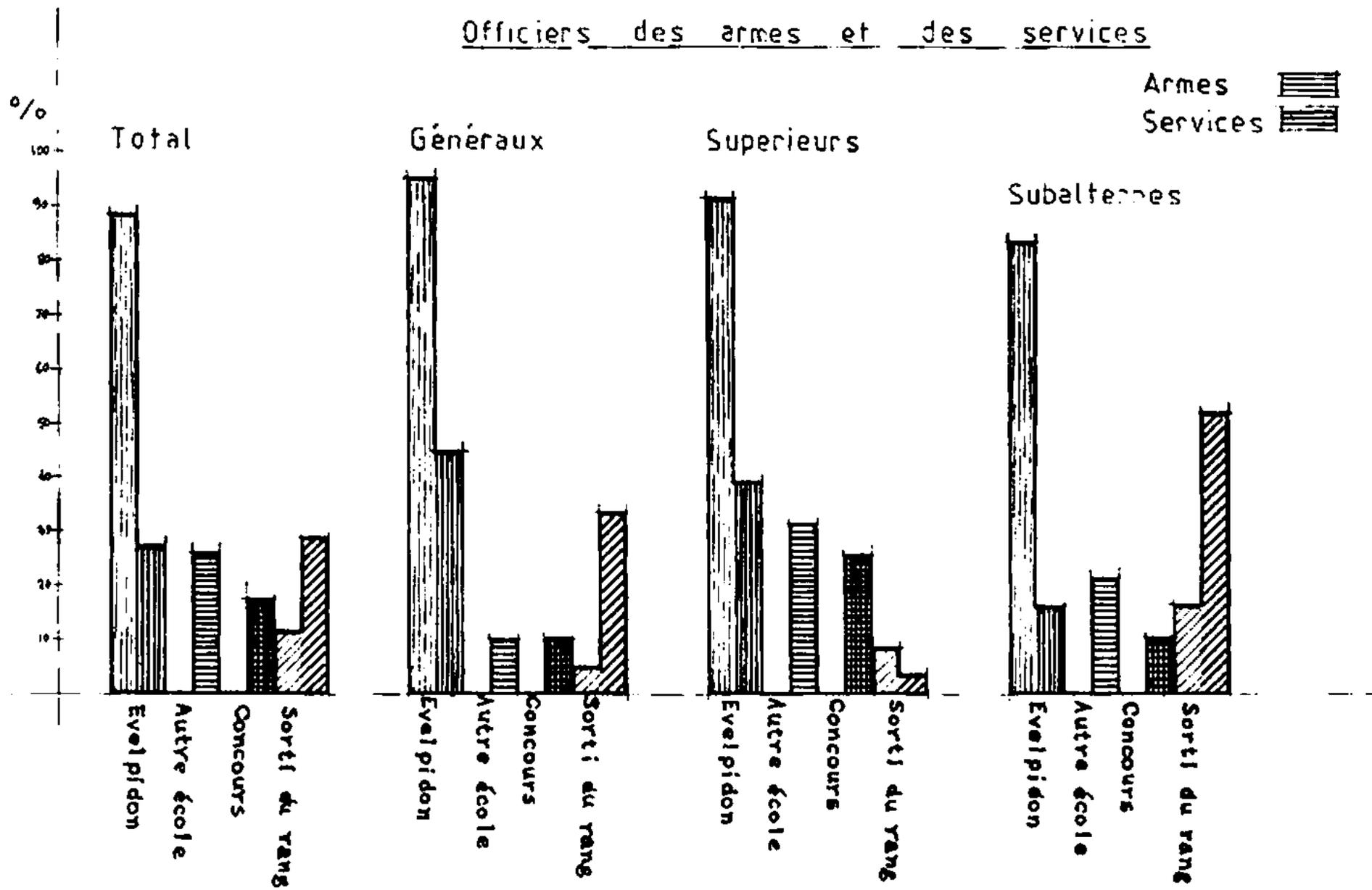
Officiers	Total Offio.	Evelp. %	Autre % école	Conc. %	Sorti % du rang
Généraux	48(100)	22(45,8)	5(10,4)	5(10,4)	16(33,4)
Supérieurs	1473(100)	576(39,1)	464(31,5)	379(25,7)	54(3,7)
Subalternes	1606(100)	260(16,2)	348(21,7)	162(10,1)	836(52)
Total	3127(100)	858(27,4)	817(26,1)	546(17,5)	906(29)

On observe que 27,4% entre eux sortent d'Evelpidon, 26,1% sortent d'autres écoles militaires, 17,5% sont entrés dans l'armée sur concours et 29% sont des officiers sortis du rang. Le pourcentage des officiers anciens élèves de l'école Evelpidon augmente

FIGURE 2

FORMATION 1974

Officiers des armes et des services



au fur et à mesure que l'on progresse vers le sommet de la hiérarchie militaire: ainsi 16,2% des officiers subalternes, 39,1% des officiers supérieurs et 45,8% des officiers généraux sont passés par Evelpidon. Pour les officiers sortis d'autres écoles militaires, le pourcentage augmente des grades subalternes aux grades supérieurs, puis baisse aux grades généraux. On observe la même évolution pour les officiers recrutés par voie de concours. Quant aux officiers sortis du rang, on observe qu'ils sont très nombreux aux grades subalternes (52%) presque inexistant aux grades supérieurs (3,7%) et très bien représentés au niveau des généraux (33,4%).

Le tableau XXXVIII présente le nombre d'officiers qui ont suivi les cours de l'ESG et de END.

TABLEAU XXXVIII
FORMATION 1974

Nombre d'officiers qui ont suivi les cours de l'Ecole Supérieure de Guerre et de l'Ecole Nationale de Défense par catégorie

Officiers	Total	Une ou plusieurs écoles	Ecole Suivie		
			E.S.G.	E.N.D.	E.S.G. E.N.D.
Gen.	149	118(79,2)	51(34,2)	3(2)	64(43)
Sup.	4306	1071(24,9)	1012(23,5)	2	57(1,3)
Sub.	3359	-	-	-	-
Total	7814	1189(15,2)	1063(13,6)	5	121(1,5)

On observe que 15,2% d'officiers ont suivi au moins une des deux écoles et que l'écrasante majorité d'entre eux ont suivi les cours de l'ESG. Cette école est destinée surtout aux officiers supérieurs et généraux. Pour les officiers supérieurs, le pourcentage qui ont suivi les cours est de 24,9%, tandis que pour les officiers généraux, il est de 79,2%

Le tableau XXXVIX présente le nombre d'officiers des armes qui ont suivis les cours de l'ESG et de l'END, tandis que le tableau XL nous présente le nombre d'officiers des services dans le même cas.

TABLEAU XXXVIX
FORMATION 1974

Nombre d'officiers des armes qui ont suivi les cours de l'Ecole Supérieure de Guerre et de l'Ecole Nationale de Défense par catégorie

Officiers	Total	Une où Offic. plusieurs écoles	Ecole Suivie		
			E.S.G.	E.N.D.	E.S.G. E.N.D.
Gen.	101	100(99)	42(41,6)	-	58(57,4)
Sup.	2833	959(33,9)	907(32)	-	52(1,8)
Sub.	1753	-	-	-	-
Total	4687	1059(22,6)	949(20,2)	-	110(2,3)

L'étude de ces tableaux révèle que cette formation est destinée surtout aux officiers des

armes (22,6%) d'entre eux ont fait au moins une école, tandis que 4,2% seulement des officiers des services sont dans ce cas. De plus, parmi les officiers des armes, 33,9% des officiers supérieurs et 99% des officiers généraux ont fait au moins l'une de ces deux écoles.

TABLEAU XL
FORMATION 1974

Nombre d'officiers des corps et des services qui ont suivi les cours de l'Ecole Supérieure de Guerre et de l'Ecole Nationale de Défense par catégorie

Officiers	Total	Une où Offic. plusieurs écoles	Ecole Suivie		
			E.S.G.	E.N.D.	E.S.G. E.N.D.
Gen.	48	18(37,5)	9(18,7)	3(6,2)	6(12,5)
Sup.	1473	112(7,6)	105(7,1)	2	5
Sub.	1506	-	-	-	-
Total	3127	130(4,2)	114(3,6)	5	11

On observe la même progression pour les officiers des services: de 7,6% pour les officiers supérieurs, le pourcentage augmente à 37,5% pour les officiers généraux.

Le tableau XLI . présente le nombre d'officiers des armes de chaque grade selon l'école militaire fréquentée à l'étranger.

TABLERAU XLI
FORMATION 1974

Nombre d'officiers des armes de chaque catégorie selon
l'école militaire étrangère fréquentée

Officiers	Total	Total %	OTAN %	USA	France	Grande Bretagne
généraux	101	16(15,8)	3(3,0)	9(8,9)	2	2
Supérieurs	2833	31(1,1)	4(0,1)	24(0,8)	-	3
Total	2934	47(1,6)	7	33	2	5

On observe que 1,6% des officiers supérieurs et généraux ont suivi des cours à l'étranger. Cependant le pourcentage d'officiers supérieurs pris séparément est de 1,1% tandis que celui des officiers généraux est de 15,8%. La majorité des officiers à suivi des cours dans les écoles militaires américaines. Outre, celles-ci un officier peut fréquenter les écoles de l'OTAN, de la France où encore de la Grande-Bretagne.

Le tableau XLII présente le nombre d'officiers de chaque grade qui ont fait des études universitaires en Grèce où à l'étranger. Sur la totalité des officiers 5,8% ont suivi des cours dans les universités grecques et 0,1% dans des universités étrangères. On observe cependant que les besoins de l'armée en officiers ayant une formation universitaire se situent au niveau des services et non des armes(I)

(I) Voir annexe p. 222

TABLEAU XL
FORMATION 1974

Nombre d'officiers de chaque grade selon les études universitaires poursuivies en Grèce ou à l'étranger

	Total Offic.	Université Grèce	Université Etranger
Général de Division	9	1	-
Général de Brigade	41	6	-
Brigadier	99	14	1
Colonel	432	44	1
Lt.Colonel	1417	106	3
Commandant	2457	180	5
Capitaine	1162	77	-
Lieutenant	1118	16	-
Sous Lieutenant	1079	11	-
Total	7814	455(5,8)	10(0,1)

En effet, le pourcentage d'officiers des services qui ont suivi des cours universitaires est de 12,8%, tandis que pour les armes il est de 1,2%.

Nous allons maintenant faire une étude comparative des trois annuaires militaires qui nous permettra d'évaluer l'évolution de la formation de l'officier grec entre 1955 et 1974. D'abord nous constatons une augmentation du pourcentage des officiers sortis de l'école Evelpidon (Tableau XLIII entre 1955 et 1965)

TABLEAU XLIII

Evolution du pourcentage d'officier qui ont terminé:
l'école Evelpidon

Officiers	E V E L P I D O N		
	1955	1965	1974
Généraux	64,6	77,4	79,2
Supérieurs	56,2	55,3	73,5
Subalternes	54,2	71,7	51,2
Total	55	65,1	64

De 55% en 1955 on passe à 65,1% en 1965.
Entre 1965 et 1974, cette évolution s'arrête et nous retrouvons en 1974 le même pourcentage d'officiers sortis de l'école Evelpidon qu'en 1965 (64%). L'évolution n'est cependant pas la même pour les officiers généraux, les officiers supérieurs et les officiers subalternes. Pour les officiers généraux nous constatons une augmentation du pourcentage des officiers anciens élèves de l'école Evelpidon: de 64,6% en 1955 il passe à 77,4% en 1965 et à 79,2% en 1974. Nous observons la même tendance chez les officiers supérieurs dont le pourcentage de 56,2% en 1955, passe à 55,2% en 1965, puis à 73,5% en 1974. Pour les officiers subalternes l'évolution est différente. Si l'on observe dans un premier temps une augmentation du pourcentage des anciens élèves d'Evelpidon de 54,2% en 1955 à 71,7% en 1965, dans un deuxième temps

nous notons une baisse de ce pourcentage qui retrouve son niveau de 1955. Ainsi, de 71,7% en 1965, on passe à 51,2% en 1974.

Le tableau XLIV présente l'évolution entre 1955 et 1974, du nombre d'officiers des armes qui ont fait Evelpidon.

TABLEAU XLIV

Evolution du pourcentage d'officier des armes qui ont terminés l'école Evelpidon

Officiers	E V E L P I D O N		
	1955	1965	1974
Généraux	79	95	95
Supérieurs	71,2	70,5	91,3
Subalternes	67,4	88,6	83,3
Total	68,9	81,3	88,4

Ici l'augmentation est constante entre 1955 et 1974: de 68,9% en 1955, on passe à 81,3% en 1965 et à 88,4% en 1974. Pour les officiers généraux nous constatons une augmentation du pourcentage des anciens élèves de l'école Evelpidon de 78,9% en 1955 à 95% en 1965 et 1974. Il semble que 95% soit un pourcentage limite qu'il n'est pas souhaitable de dépasser. Pour les officiers supérieurs après une faible baisse entre 1955 et 1965 de 71,2% à 70,5%

en 1965 à 91,3% en 1974. Pour les officiers subalternes l'évolution est différente: après une augmentation entre 1955 et 1965 de 67,5% à 88,6% nous assistons à une légère baisse de 88,6% à 83,3%.

Le tableau XLV présente l'évolution entre 1955 et 1974 du nombre d'officiers des services qui ont fait l'école Evelpidon.

TABLEAU XLV

Evolution du pourcentage d'officiers de services qui ont terminés l'école Evelpidon

Officiers	E V E L P I D O N		
	1955	1965	1974
Généraux	25,7	24,2	45,8
Supérieurs	15,3	19,9	39,1
Subalternes	23,7	36,9	16,2
Total	21,4	30,2	27,4

On observe d'abord une augmentation du pourcentage, de 21,4% en 1955 à 30,2% en 1965, puis une baisse en 1974 à 27,4%. Pour les officiers généraux après une stabilité entre 1955 et 1965 (25,7% en 1955, 24,2% en 1965) on observe une augmentation du pourcentage qui passe à 45,8% en 1974. Pour les officiers supérieurs on observe une progression entre les trois années. De

15,3% en 1955 on passe à 19,9% en 1965 et à 39,1% en 1974. Pour les officiers subalternes après une augmentation du pourcentage de 23,7% en 1955 à 36,9% en 1965, on remarque une baisse à 16,2% en 1974.

Finalement, nous pouvons conclure qu'un effort à été fait pendant cette période pour augmenter le pourcentage d'officiers formés à l'Evelpidon. Cet effort à été concentré sur le recrutement des officiers des armes aux quels est surtout destinée Evelpidon. Il est sensible également au niveau des officiers généraux et supérieurs des armes et des services, qui sont presque tous issus d'Evelpidon.

Le tableau XLVI présente l'évolution entre 1955 et 1974 du nombre des officiers qui ont terminé une école militaire autre que l'école Evelpidon.

TABLEAU XLVI

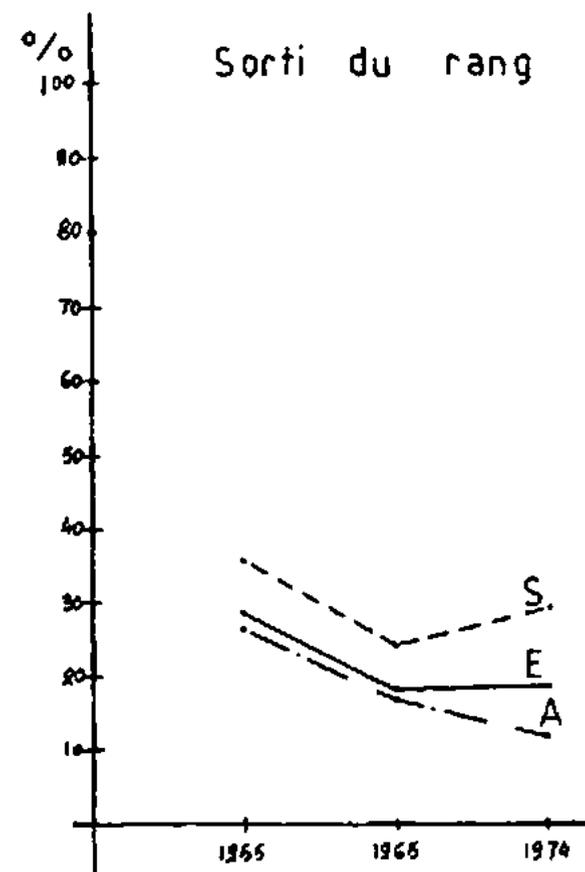
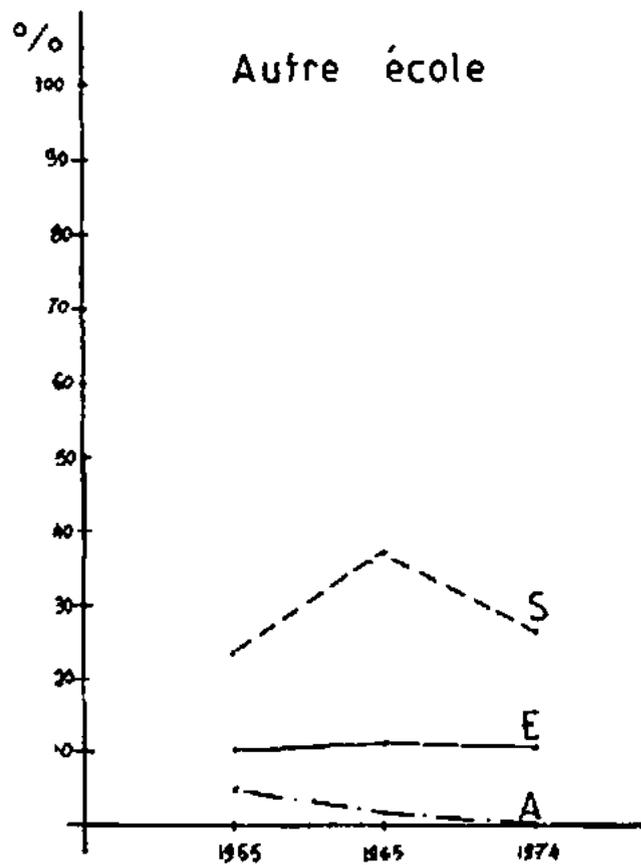
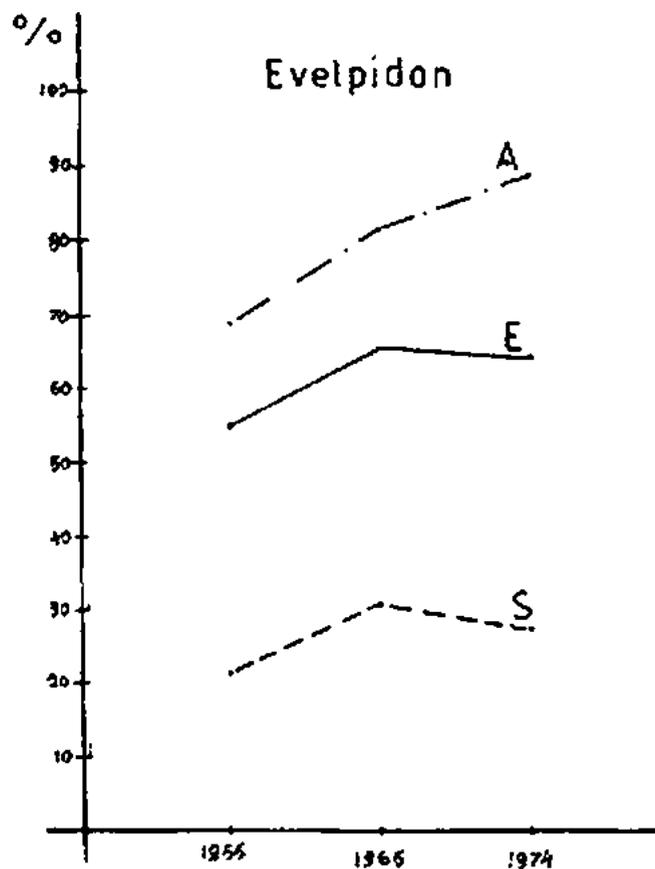
Evolution du pourcentage d'officiers qui ont terminé une autre école

Officiers	A u t r e e c o l e		
	1955	1965	1974
Généraux	19,2	15,0	3,3
Supérieurs	22,3	9,9	10,7
Subalternes	4,4	11,6	10,4
Total	10,3	11,0	10,5

FIGURE 10

EVOLUTION DE LA FORMATION DES OFFICIERS ENTRE 1955 et 1974

(E=ensemble des officiers A=armes S=services)



Il révèle que le pourcentage d'officiers reste stable pendant les vingt années de 1955 à 1974: de 10,3% en 1955 on passe à 11% en 1965, pour revenir à 10,5% en 1974. Pour les officiers généraux, on note une diminution constante pendant les trois années étudiées: ainsi, de 19,2% en 1955, le pourcentage baisse à 15,1% en 1965 et à 3,4% seulement en 1974. Pour les officiers supérieurs on observe une baisse importante entre 1955 et 1965. Ce pourcentage tombant de 22,3% à 9,8% tandis que durant la période de 1965 à 1974 le pourcentage n'a pratiquement pas varié, passant de 9,8% à 10,7%. Pour les officiers subalternes, après une augmentation entre 1955 à 1965 (de 4,3% on passe à 11,6%) on remarque une stabilité.

Les tableaux XLVII et XLVIII présentent séparément le nombre d'officiers pour les armes et les services. Pour les officiers des armes on observe une baisse progressive entre les trois années pour arriver en 1974, où il n'existe plus du tout d'officiers des armes sortis d'une école militaire autre que d'Evelpidon.

De tout ceci, nous pouvons conclure que les écoles militaires, à l'exception de l'Ecole Evelpidon, sont de plus en plus destinées à former des officiers pour les services.

TABLEAU XLVII

Evolution du pourcentage d'officiers des armes qu'ont terminés une autre école

Officiers	A u t r e e c o l e		
	1955	1965	1974
Généraux	14,7	5	-
Supérieurs	11,1	1,1	-
Subalternes	11,7	2,3	-
Total	4,9	1,9	-

TABLEAU XLVIII

Evolution du pourcentage d'officiers des services qui ont terminés une autre école

Officiers	A u t r e e c o l e		
	1955	1965	1974
Généraux	31,4	45,4	10,4
Supérieurs	53,1	30,1	31,5
Subalternes	10,8	30,7	21,7
Total	23,2	30,7	26,1

Le tableau XLIX présente le nombre d'officiers sortis du rang. Le pourcentage de ces officiers a diminué entre 1955 à 1965, passant de 28,9% à 18%, pour se stabiliser ensuite:(18,5% en 1974)

On observe que le pourcentage est plus élevé dans le corps des services que dans le corps des armes (Tableau L)

TABLEAU XLIX

Evolution du pourcentage d'officiers qui sont sortis du rang

Officiers	Sortis du rang		
	1955	1965	1974
Généraux	10	2,3	14,2
Supérieurs	15,3	30	7
Subalternes	35,7	10	33,6
Total	28,9	18	18,5

TABLEAU L

Evolution du pourcentage d'officiers des armes qui sont sortis du rang. Les chiffres en parenthèse concernent les officiers de services

Officiers	Sortis du rang		
	1955	1965	1974
Généraux	6,3 (20)	- (9,1)	5 (33,4)
Supérieurs	17,7(8,7)	28,4(33,9)	8,7 (3,7)
Subalternes	30,9(46,9)	9,1(12)	16,7 (52)
Total	26,2(35,5)	16,8(20,4)	11,6(29)

De l'étude de l'évolution du nombre d'officiers (de 1955 à 1974) qui ont suivi l'ESG où l'END on observe une augmentation du pourcentage entre 1955, 1965 et 1974: de 6,9% il passe à 13% et enfin à 15,2%.

En ce qui concerne l'évolution, entre 1965 et 1974, du nombre d'officiers des armes qui ont suivi les cours d'une école militaire à l'étranger, on observe une stabilité du pourcentage pour l'ensemble des officiers: 1,5% en 1965 contre 1,6% en 1974. DE 1965 à 1974 le pourcentage global d'officiers généraux qui ont suivi les cours d'une école militaire étrangère passe de 13% à 15,8%, tandis que le pourcentage de ceux qui ont fréquenté une école américaine fait un bord de 3% à 8,9% au détriment des écoles de l'OTAN.

On peut conclure de ce dernier tableau que la formation militaire à l'étranger est surtout destinée aux officiers généraux de plus en plus suivis en Amérique.

Finalement, on observe un effort pour la formation d'officiers et surtout d'officiers généraux et supérieurs.

Les tableaux LI et LII présentent le nombre d'officiers inscrits aux "WHO is WHO" des années 1958, 1968 et 1979, qui ont reçu une formation universitaire ou suivi les cours d'une école militaire à l'étranger. On observe une augmentation du pourcentage des officiers ayant suivi des cours à l'université, de 19% en 1955 à 22% en 1979. De même, pour la formation

reçue dans les écoles militaires étrangères, on constate une augmentation du pourcentage de 29,3% à 60%. Le tableau VI présente le nombre d'officiers qui ont fréquenté une école militaire à l'étranger, selon la nationalité de l'école. On observe une déclin du pourcentage d'officiers formés en France, de 67,4% à 16,7%, tandis que l'on constate une augmentation très rapide du pourcentage des officiers qui ont suivi des cours dans les écoles militaires des USA, de 2,2% en 1958 à 73,3% en 1979. De même, le pourcentage des officiers qui ont suivi des cours en Allemagne augmente et passe de 4,3% à 16,7%. Ce qui confirme les tendances observées précédemment lors de l'analyse des annuaires militaires.

TABLEAU LI

Etudes poursuivis par les officiers inscrits dans le "WHO is WHO"

	1958	%	1965	%	1979	%
Etudes universitaires	30	(19)	38	(19)	11	(22)
Ecoles militaires à l'étranger	46	(29,3)	95	(47,7)	30	(60)
Total d'officiers dans le "WHO is WHO"	157	-	199	-	50	-

TABLEAU LII

Nombre d'officiers dans le "WHO is WHO" selon l'école militaire étrangère fréquentée

	1958	%	1965	%	1979	%
Gr. Bretagne	13	(28,3)	31	(32,6)	9	(30)
France	31	(67,4)	50	(52,6)	5	(16,7)
USA	1	(2,2)	13	(13,7)	22	(73,3)
Allemagne de l'Ouest	2	(4,3)	15	(15,8)	5	(16,7)
Autres	3	(6,5)	7	(7,4)	1	(3,3)
Total	46	(100)	95	(100)	30	(100)

d) Conditions de vie et emploi après la retraite

L'officier a des conditions de vie très particulières, qui le différencient du reste de la population. Les officiers n'ont pas d'horaire fixe dans leur travail, ils sont obligés de porter constamment leur uniforme, de vivre dans des casernes situées généralement dans les régions frontalières, loin des grandes villes. Ils n'ont pas le droit de fréquenter certains établissements, de se plaindre ou de discuter les ordres reçus. De même, ils n'ont pas le droit de faire grève, ni de saisir la justice dans l'accord préalable de leur supérieur. Enfin, pour se marier, un officier doit obtenir l'accord du Chef des forces armées, comme le précise l'article 65 de la loi 1400 de 19/28 Mai 1973:

Article 65 "L'officier en activité n'a pas le droit de se marier sans l'accord spéciale donné par le Chef des Forces Armées selon les règlements suivants:
a) l'officier qui demande la permission de se marier doit avoir au moins 26 ans.
b) sa future femme doit avoir la nationalité grecque
c) sa future femme ainsi que sa future belle-famille doivent

avoir une moralité irréprochable
et des convictions politiques
nationalistes, être d'un statut
social analogue à celui de l'
officier(I)

Récemment encore, le règlement prévoyait que la future femme d'un officier devait avoir obligatoirement une dot. Cet article de la loi considéré comme une mesure rétrograde a été aboli en 1974.

Avant 1967, la majorité des officiers (75,5%) étaient mariés au moins une fois, 18% habitaient dans des logements de 4 pièces ou plus, tandis que 46% habitaient des logements d'une ou deux pièces. Parmi ces derniers, 32,4% étaient des officiers mariés (2). Cette situation s'explique d'une part par le fait que la plupart des appartements construits spécialement pour les officiers sont des appartements de deux pièces, d'autre part par le manque de logements dans les régions où se trouvent cantonnés des officiers. Enfin, une troisième raison explique la préférence de l'officier pour les petits appartements: son faible revenu, qui ne lui permet pas de louer un appartement plus grand.

(I) Code législatif, Tome 36 C, p.1132, 26(a)

(2) SMOKOVITIS, op.cit.p.220

La solde des officiers supérieurs et subalternes est faible et "ne correspond pas au statut social de l'officier"(1), ni aux conditions de vie dures qu'il doit supporter. Par conséquent, les officiers ne peuvent être considérés comme une couche sociale privilégiée, si l'on excepte la période de la dictature où ils bénéficièrent des augmentations de solde des pensions ainsi que diverses facilités de crédits destinées à leur permettre d'acquérir leur propre appartement. Smokovitis conclut que

"la situation des officiers ne peut être considérée comme satisfaisante: car elle amoindrit le prestige du corps des officiers, si elle est comparée aux conditions de vie des médecins, des ingénieurs ou des juges"(2)

Malgré tout les officiers généraux sont considérés comme appartenant à l'élite du pays, à côté de l'élite économique et politique. Car l'officier est facilement admis dans les différents clubs, associations, ou lieux de rencontre de cette élite et d'autre part, après la retraite, il trouve facilement un second emploi dans l'administration publique ou dans les entreprises privées, à des postes de président de

(1) SMOKOVITIS, op.cit.p.223. Voir aussi Bardoulakis au journal "TA NEA" généralx parlent de notre armée, février 1978

(2) SMOKOVITIS, op.cit:p.

conseil d'administration ou de PDG. Evidemment il ne s'agit pas comme le précise P.Birnbaum

"de tomber dans l'illusion simpliste qui voudrait que les tenants des différentes positions dominantes réalisent physiquement leur intégration au sein de certains lieux de rencontre bien précis. Tout en étant bien conscient que les phénomènes d'intégration de la classe dirigeante dépassent largement les contacts interpersonnels des individus qui la composent, on peut légitimement attribuer une importance non négligeable aux lieux de rencontre fréquentés par un individu, ne serait-ce que parce qu'ils contribuent à dessiner l'image sociale que la classe dirigeante donne d'elle-même"(1)

Le fait que, dans l'ensemble des personnalités inscrites au "WHO is WHO" de 1965, 10% soient des officiers montre que cette catégorie socio-professionnelle est bien représentée dans l'élite de la société. A part la profession d'officiers, les autres catégories socio-professionnelles contenues dans le "WHO is WHO" sont: les médecins, les avocats, les professeurs d'université, les juristes, les journalistes, les industriels, les armateurs, les éditeurs, les écrivains, les acteurs, les diplomates,

(1) P.BIRNBAUM, La classe dirigeante française, P.U.F. 1978, p.176

les ingénieurs, les archéologues, les architectes, les PDG et les cadres supérieurs des entreprises, et enfin les hauts fonctionnaires de l'Etat.

Le tableau LIII présente le pourcentage d'officiers cités dans le WHO is WHO et appartenant à un club ou à une association culturelle.

TABIEAU LIII

	1965
Club "Athinaiki Leschi"	5
Club hippique; yacht club, aéro-club	7,5
Associations culturelles diverses:Parnassos, etc.	17,1
Autres	2
Total	32

On observe que 32% du total des officiers figurant dans le WHO is WHO de 1965 sont inscrits à ces clubs. Plus de la moitié de ces officiers, 17,1% sont membres d'associations culturelles diverses, tandis que 7,5% sont membres d'un club où l'on pratique un sport, que ce soit un club hippique un yacht-club ou un aéro-club.

L'accès aux clubs est généralement très soigneusement réglementé. La sélection est souvent

pécuniaire mais surtout personnelle. Chaque nouveau membre de l'"Athinaiki Leschi", par exemple, doit être élu par l'Assemblée générale des membres. Il est très difficile d'être élu car un non est égal à trois oui. Ainsi, le nombre des membres est très restreint et aujourd'hui encore ne dépasse pas 1000(1). Ces clubs organisent des soirées culturelles sur différents sujets, organisent des bals, des jeux de cartes et possèdent tous un restaurant.

Le tableau LIV qui présente les membres du "Yacht-club", selon leur catégorie socio-professionnelle, nous permet de constater la sélection qui s'opère au niveau des professions admises (2)

TABLEAU LIV

Membres du "Yacht-club" selon leur catégorie socio-professionnelle

Profession	Membres	%
Représentants de commerce, rentiers, banques, PDG, industriels, armateurs, commercants	507	45
Officiers	270	24
Ingénieurs, chimistes, architectes, médecins, avocats, juristes	208	18,5
Professeurs d'université	31	2,8
Editeurs, Journalistes	13	1,2
Autres	97	8,5
Total	1126	100

(1) "Athinaiki Leschi" 1875-1975 Edité par le club
Athènes 1976, p.13 et 16

(2) Catalogue des membres du "Yacht-club" en décembre
1977, Athènes 1978

Le tableau LV présente les officiers inscrits aux WHO is WHO de 1958 et 1965, d'après leur emploi après la retraite.

TABLEAU LV

Officiers inscrits aux WHO is WHO de 1958 et 1965, d'après leur emploi après la retraite

Emploi après la retraite	1958	%	1965	%
Secteur publics:électricité, PTT, chemins de fer, banques etc.	18	(11,5)	25	(12,6)
Secteur privé:PDG d'industrie lourde, chantiers, navals, assurances	14	(8,9)	20	(10)
Députés	15	(9,5)	12	(6)
Ministres	22	(14)	28	(14)
N'ont pas mentionné d'emploi après la retraite	88	(56,1)	114	(57,4)
Total	157	(100)	199	(100)

On observe qu'un pourcentage d'environ 43,9% des officiers cités dans le WHO is WHO de 1958 et 43,6% de 1965 prennent un emploi après la retraite: environ 12% trouvent une place de directeur ou de membre du conseil d'administration dans des entreprises publiques, telles que les PTT, les chemins de fer, les banques nationalisées, l'électricité etc.(1). Environ

(1) Dans le journal "To Vima" du 28 Mai 1978 M.DIMITRIOU cite certain cas d'officiers en retraite occupant des postes importants dans les secteurs publiques.

9% deviennent directeur ou membre du conseil d'administration dans le secteur privé. Enfin, certains entrent directement dans la politique soit comme députés, soit comme ministres. La création récente d'industries de guerre ne manquera pas d'accentuer ce phénomène. On sait par exemple que l'usine de constructions aéronautiques créée à Tanagra a pris 290 officiers à la retraite.

Le tableau LVI présente le nombre d'officiers élus députés de 1946 à 1974. On constate que le pourcentage d'officiers parmi les députés augmente entre les élections de 1946 et celles de 1952: et passe de 7,71% à 10,81%. Après 1952 on constate une baisse qui se poursuit jusqu'en 1961, où l'on a un pourcentage de députés officiers 5,06% puis une légère remontée jusqu'en 1964 (6%), date des dernières élections avant le coup d'état de 1967. Aux premières élections après la chute de la dictature en 1974 on constate que le pourcentage est de 3,5%. Voir la figure ci-dessous;

TABLEAU LVI

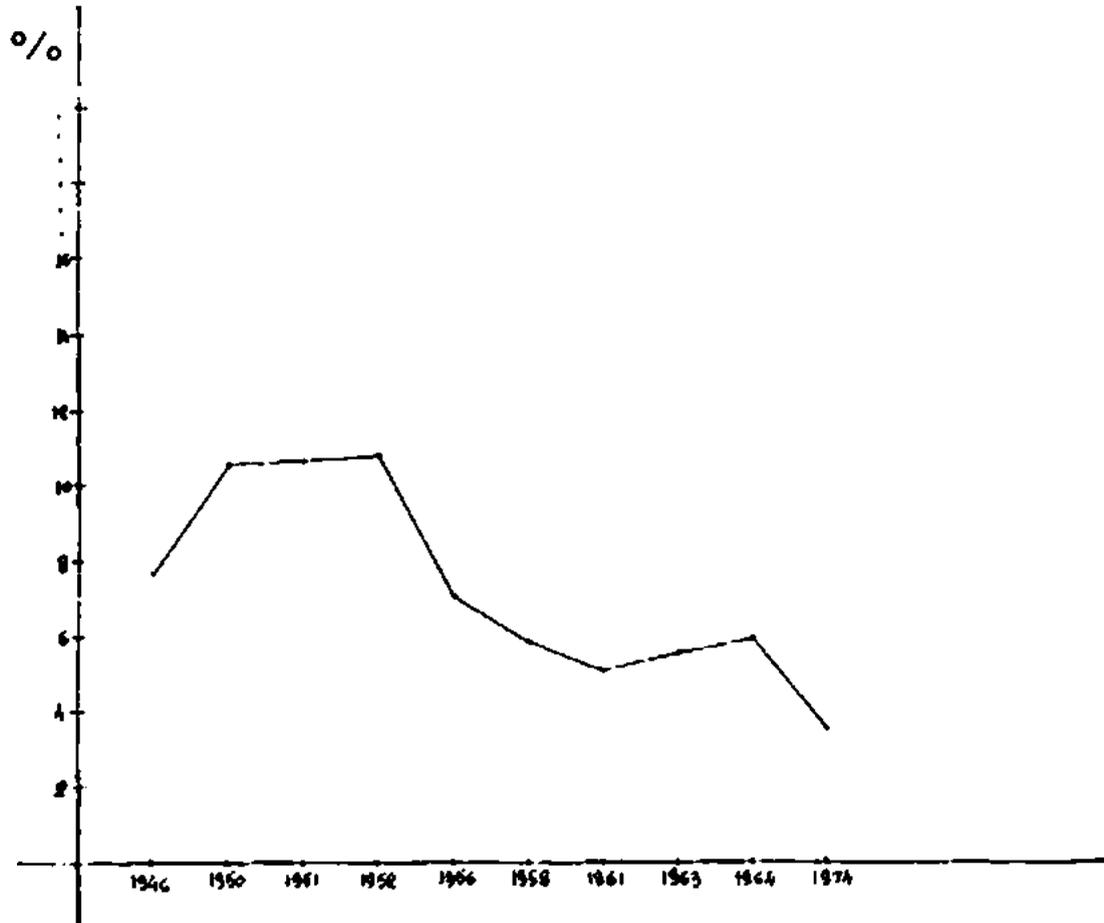
Nombre d'officiers élus députés de 1946 à 1974

Année	Ensemble de députés	Officiers députés	%
1946	376	29	7,71
1950	263	28	10,65
1951	271	29	10,70
1952	314	34	10,8
1956	308	22	7,14
1958	306	18	5,88
1961	310	16	5,16
1963	301	17	5,60
1964	315	19	6,03
1974	308	11	3,6

Source: Anuaire des députés et sénateurs des années 1929
1935 et des députés depuis la fin de la seconde guerre
mondial.

FIGURE 11

Evolution du pourcentage d officiers députés



4ème Chapitre

Le rôle économique, politique et sociale de l'armée

Dans le monde entier les militaires sont obligés d'intervenir dans l'économie des pays, étant donné la nature de la guerre moderne. En effet, ils doivent participer aux décisions des entreprises pour veiller à ce que ces dernières exécutent leur programme. D'autre part, les dirigeants des entreprises privées et publiques doivent connaître les projets des militaires, afin de pouvoir planifier la production de guerre. Comme dit Mills (1):

"Dans les milieux d'affaires on s'est donné le mot: Trouvez-vous un général. Quelle administration dépense le plus d'argent? L'armée. Qui est, plus qu'un "five percenter" (2), expert en paperasserie? Un général ou un amiral. Alors nommez-le président du conseil d'administration".

Ce dernier note également que d'après Mills les mouvements de personnel de plus en plus fréquents entre le secteur militaire et celui des entreprises sont importants, non dans la mesure où ils représentent un moyen expéditif de décrocher des contrats mais surtout parce qu'ils fournissent une

(1) MILLS C.W., L'élite du pouvoir, Ed. P. Maspero, Paris 1969, p. 218

(2) Five percenter: intermédiaire qui procure à une firme des contrats avec le gouvernement moyennant une commission de 5%

indication sur un fait structural de la société américaine. Derrière ces changements au sommet et derrière l'augmentation du budget militaire qu'ils provoquent, se dissimule l'évolution vers une économie de guerre permanente.

Le tableau LVII présente le revenu nationale brut et les dépenses pour la défense nationale. Il nous révèle qu'en Grèce, l'armée dépense un pourcentage non négligeable du revenu national brut (autour de 4%); à partir de 1974, date à laquelle a éclaté le conflit gréco-turc autour de l'affaire de Chypre, ce pourcentage augmente pour passer à 6,08% en 1976.

Le tableau LVIII présente l'aide militaire fournie par les USA à la Grèce de 1946 à 1961.

Outre, les diverses entreprises publiques et privées qui sont en relation directe avec l'armée il existe un certain nombre d'entreprises qui sont considéré par l'armée comme produisant des biens utiles à la défense Nationale.

Ces entreprises sont soumises à une réglementation spéciale. La loi 1985 du 7/9 février 1952, qui précise les devoirs des directeurs et des

TABLEAU LII

Evolution du RNB et des dépenses militaires entre
1958 et 1976

Année	RNB	Dépenses militaires	%
1958	85162	4409	5,25
1959	88650	4735	5,34
1960	95174	5110	5,37
1961	107305	5034	4,70
1962	113508	5102	4,50
1963	126409	5385	4,26
1964	142021	6290	4,00
1965	161586	7168	3,90
1966	178708	7789	4,00
1967	192731	8164	4,04
1968	207674	9718	3,93
1969	234027	10542	4,15
1970	263358	10622	4,00
1971	294025	12377	3,61
1972	336460	15201	3,08
1973	436150	23040	3,50
1974	530081	36467	4,35
1975	614383	44235	5,94
1976	-	-	6,08

Source: SMOKOVITIS, op.cit.p.135

TABLEAU LIII

Aide militaire américaine fournie en Grèce de 1946 à 1961

Année	Million de dollars
1946-48	198,4
1949	158,7
1950	122,0
1951	83,0
1952	59,3
1953	95,2
1954	95,2
1955	59,2
1956	95,6
1957	62,4
1958	143,4
1959	89,2
1960	42,8
1961	42,8
Total	1347,8

Source: SMOKOVITIS, op.cit.p.133

employés de cette catégorie d'usines, est un exemple de cette réglementation

Article I: "Les directeurs d'entreprises de biens publics...ainsi que d'entreprises s'occupant, même provisoirement de la production de biens destinés à l'armée du pays, ainsi que toute entreprise qui, selon les ordres de l'état major de la défense nationale, serait considérée comme produisant des biens utiles à l'armée, doivent obéir aux

directives et aux ordres de la police concernant la protection des bâtiments de ces entreprises du danger de sabotage"(1)

Un autre exemple est la loi 146 du 4/9 octobre 1967, sur le contrôle du loyalisme des employés des entreprises privées liées sous la responsabilité de l'état-major de l'armée. Cette loi précise:

- Article:1:"Les entreprises qui s'occupent de la production de biens nécessaires à l'armée ne peuvent recruter qu'après la remise par le nouvel employé d'une déclaration de fidélité au régime
- 2:Le contrôle de son loyalisme doit être terminé au plus tard deux mois après son admission
- 3:Si, de ce contrôle effectif il ressort que l'admis n'est pas loyal envers le régime, son admission est considérée comme nulle et celui qui a fait une fausse déclaration est passible d'une peine de prison d'au moins un an.(1)

Ce contrôle a lieu dans toutes les grandes entreprises nationales telles que les Postes, les Telecommunications ou l'électricité. Il existe toujours, puisque le journal "Ta Nea" du 11 janvier 1980 rapporte une discussion au Parlement, du cours de

(1) Code législatif, Tome 36 A, p.354(B)

(2) Code législatif, Tome 36 A, p.356, OI A

laquelle les députés de l'opposition interrogent le ministre de l'Intérieur pour savoir s'il est vrai que, dans 29 entreprises publiques et privées, on exige toujours des employés qu'ils fournissent une attestation de loyauté envers le régime; le ministre répond que ceci correspond tout à fait à la réalité.

Le nombre des entreprises considérées comme produisant des biens utiles pour la Défense Nationale varie d'une année sur l'autre. En examinant la législation depuis Juin 1967 jusqu'en Novembre 1974, nous avons compté 85 entreprises qualifiées d'utiles pour la Défense Nationale: Raffineries, entreprises de distribution de pétrole, d'extraction de matières premières comme l'Aluminium, le cuivre, industries alimentaires, industries laitière de meunerie (exemple Allatini), industrie automobile, chimique, pharmaceutique, de matière explosives, chantiers navals etc. On a là un échantillon des principaux secteurs d'activités.

Depuis la fin de la guerre civile l'armée joue un rôle important dans le développement économique du pays. Elle est directement impliquée dans divers projets de reconstruction et de développement. Elle participe à la construction et à l'entretien de l'infrastructure du pays; comme les routes, les ponts,

les ports et les aéroports. Pour cela, ont été créés dès 1957, au sein de l'armée les unités spéciales des groupes mixtes des machines de reconstruction (MOMA). Un an après en 1958, auprès du ministère de la Défense Nationale a été créé le service militaire des projets de reconstruction (SYKEA) et deux nouvelles unités de MOMA.

Enfin, en 1967, on a créé dix unités spéciales pour aider à la reconstruction des régions atteintes par les séismes. De 1957 à 1970, plus de deux milliards et demi de drachme ont été attribués à ces différents services. Cet argent provenait du budget des investissements publics des budgets de ministères autres que celui de la Défense Nationale et enfin de certaines entreprises. Des dépenses effectuées entre 1967 et 1970, 83,4% ont été faites pour la reconstruction des routes 0,5% pour la construction des aéroports 4,8% pour des œuvres d'utilité publiques et 7,9% pour des maisons préfabriquées (I).

Le tableau LIX présente les différents secteurs dans lesquels est intervenue l'armée et le coût précis de ces interventions pour les années 62 à 1972.

(I) Ministère de la Défense Nationale Bilan de l'activité de SYKEA, Athènes 1980

Le rôle économique important de l'armée a des repercussions politiques directes. A cause de lui, l'officier s' imagine qu'il joue un rôle primordial dans le développement économique du pays. et peut ainsi être amené à surestimer l'importance de l'armée dans la politique, chaque fois qu'il considère que les autorités n'accorde pas l'importance qu'il faut et les crédits nécessaires au développement de la nation.

Ce n'est pas seulement dans les milieux supérieurs de la politique et de l'économie que se manifeste l'ascendant des militaires: les officiers s'efforcent d'implanter solidement leur idéologie dans la population tout entière.

Pour mener à bien cette entreprise, l'armée grecque possède un moyen que nulle autre armée au monde, à l'exception de celle d'Israël, ne possède a savoir une chaîne de radio-télévision qui est entièrement sous son contrôle.(I)

Le contenu des émissions réalisées par l'armée révèle leur but fondamental: définir la

(I) M.DIMITRIOU, La télévision, les hommes et l'argent, journal "To Vima", 13 février 1979, p.5

réalité des relations internationales en termes militaires, présenter l'armée aux civils sous un angle sympathique, et souligner ainsi la nécessité de développer les crédits militaires. Par ces émissions, l'armée tente de rehausser le prestige de l'appareil militaire et de faire naître le respect pour ses membres, afin que le public soit prêt à accepter les décisions de l'état-major. Naturellement, il faut aussi préparer les civils à l'éventualité d'une guerre. Pour compléter son système de propagande, l'armée possède ses propres imprimeries.

Le tableau LX présente les dépenses effectuées par l'armée dans les différents départements du pays pour organiser des projections de films à contenu nationaliste, destinés à soutenir le sentiment national, et religieux de la population, pour organiser des défilés, des rencontres sportives et culturelles, enfin pour faire fonctionner les écoles techniques militaires.

Le service national obligatoire pour les jeunes gens est un autre moyen que possède l'armée pour endoctriner la population. Pendant les deux ans que dure le service militaire les soldats sont soumis à une intense propagande, dont le but est

TABLEAU LIX

Estimation de la contribution de l'armée dans l'économie nationale. (pour les années 1962 à 1972, en drachmes)

Activités	Total
Retablissement des régions sinistrées	52266000
Aide divers	585000
Don du sang	172685000
Extinction des incendies	8928000
Soins médicaux dans les régions frontalières	7616000
Transports de l'eau dans les îles	360000
Transports de matériel dans les régions frontalières	6465000
Reboisement	86597000
Infrastructure	3643443000
Cartographie	135178000
Total	4114124000

TABLEAU LX

Estimation de la contribution de l'armée dans l'éducation nationale (pour les années 1962 à 1972, en drachmes)

Activités	Total
Soutien des oeuvres culturelles d'associations à but non lucratif	3983000
Défilé pour le soutien du sentiment nationaliste et religieux	5646000
Autres subventions	13978000
Seminaire, projection de film de contenu nationaliste	137575000
Rencontres sportives, concerts	9088000
Ecoles techniques	44245000
Total	214515000

Source: SMOKOVITIS, op.cit, p.203-204

de leur imposer les valeurs militaires pour qu'en quittant l'armée, ils possèdent un esprit nationaliste des valeurs morales, le sens de la discipline, etc. Parallèlement, l'armée a contribué à l'élimination de l'analphabétisme des hommes en-dessous de 40 ans, en obligeant les jeunes recrues à fréquenter des écoles spéciales où on leur apprendait à lire et à écrire. Mais surtout, l'armée sert d'entraînement pour les tâches administratives et techniques. Par exemple, par la construction et entretien des ponts et des ports, l'armée apprend à un grand nombre de soldats les techniques de construction et d'entretien apprentissage qui pourra leur servir plus tard dans la vie civile.

D'autre part, l'armée dispose de ses propres services de renseignements et de son propre fichier, distinct de celui des services de renseignements de la police. Ainsi, elle exerce un contrôle étroit sur la population. Dernièrement, les journaux ont publié l'ordonnance du 2ème état-major, qui définit le système de collecte des informations et du fichage (I). L'armée contrôle l'activité

(I) Journal "to Vima", 13 janvier 1980, p.12 Voir aussi article, armée, contrôle et information, revue Anti no 39 février 1976 p.7-II article, le fichage des campagnes grecques, revue Anti no 41, 20 mars 1976, article, armée et idée politique, revue Anti no 38, 7 février 1976, article, armée suit systématiquement toutes les manifestations politiques, revue Anti no 96, 8 avril 1978

de chaque citoyen dès l'âge de 16 ans et jusqu'à la fin de son service militaire. Pour les officiers de réserve, la collecte des renseignements se poursuit même après la fin de leur service militaire. L'armée tire ces informations de la police ou de toute autre personne susceptible de les lui fournir. Les renseignements ne se limitent pas à la personne en question, mais s'étendent à son entourage et surtout à sa famille. L'armée veut connaître la situation économique de l'intéressé. Elle veut savoir s'il a ou non appartenu à une organisation si oui, pendant combien de temps et à quel titre, s'il a eu des sympathies pour des organisations ou des théories subversives ou extrémistes, s'il a eu des contacts avec des extrémistes, s'il a eu une conduite de moralité douteuse, s'il a eu des mauvaises habitudes, s'il se drogue, s'il boit; si ses parents ont jamais appartenu à un organisation politique et pendant combien de temps, s'ils ont déjà subi des condamnations, enfin s'il est d'autres personnes susceptibles d'influencer son comportement ou celui de sa famille.

En conclusion, depuis la fin de la guerre civile, l'armée s'est développée en un puissant

appareil qui envahit de plus en plus tous les domaines de la société tant au niveau économique qu'au niveau social. Toute cette activité de l'armée a des répercussions sur les relations entre pouvoir civil et pouvoir militaire.

5ème Chapitre

Les interventions de l'armée dans les affaires politiques grecques

a) Les événements dans l'armée grecque au Moyen-Orient

Après l'invasion de la Grèce par les Allemands en avril 1941 quelques centaines de militaires grecs sont évacués en Crète, et peu après en Egypte. Cette petite armée connaît un développement rapide avec l'arrivée des réfugiés de Grèce et en particulier du régiment d'Evros, qui avait franchi la frontière Gréco-Turque pour ne pas se rendre aux Allemands. Ce régiment, après avoir été interné en Turquie pendant trois mois, reçoit finalement la permission de partir pour le Moyen-Orient. Trois ans plus tard, en 1944, cette armée est composée de 30000 hommes et de 2500 officiers (1).

Très vite cependant, des conflits éclatent en son sein. Les trois groupes en présence: royalistes, républicains et sympathisants du FNL, conspirent, chacun défendant ses propres intérêts et essayant de déjouer les conspirations des autres.

(1) TSOUDEROS E.I., Les anomalies grecques du Moyen Orient, Ed. Aetos, Athènes 1945, p.5

Dans le deuxième chapitre nous avons vu que l'instauration du régime de Metaxas avait abouti à la mise à la retraite de plusieurs centaines d'officiers républicains. En Mai 41, après avoir fui en Crète, le roi et son premier ministre Tsouderos, vu le manque d'officiers, ont dû prendre finalement la décision de réintégrer tous les officiers mis à la retraite antérieurement. Malgré leur réintégration et leur promotion selon leur ancienneté, ces officiers ne sont pas satisfaits. Car, une fois arrivés au Moyen-Orient, ils se rendent compte que les promotions sont limitées à la solde, et que les commandements sont toujours réservés aux royalistes. Les royalistes pour leur part sont mécontents du retour des "rebelles" et se rappellent avec regrets l'époque de Metaxas, où il n'existait pas de dissension au sein de l'armée. Pour défendre leur position, ils se regroupent au sein de diverses organisations clandestines, qui manifestent ouvertement leur hostilité contre le gouvernement du Caire, en raison de son hésitation à réprimer les mouvements antifascistes qui se forment au sein de l'armée. Pour être admis comme membre dans ces organisations

nationalistes et royalistes, l'officier devait signer un papier non daté qui serait utilisé en temps utile et dans lequel il déclarait "devoir démissionner car l'armée grecque du Moyen Orient avait dévié de ses objectifs et se mêlait de politique"(1) Les nationalistes déclaraient d'ailleurs ouvertement "qu'ils préféreraient que l'armée fut dissoute, plutôt qu'elle passât entre les mains des communistes, qu'ils avaient assez combattu qu'ils avaient aucune raison de lutter maintenant dans le désert, que leur mission était de libérer et de restaurer l'ordre dans leur patrie"(2) Beaucoup d'officiers modérés, choqués par ces positions, prennent parti pour le camp anti-fasciste.

Ainsi, l'organisation Antifasciste Militaire (ASO) fondée en 1941, peut recruter en 1942 plusieurs nouveaux adhérents sur la base de son programme qui se résume en deux points: 1) l'armée grecque doit combattre aux cotés des alliés dans la guerre en Afrique et 2) elle doit être démocratisée afin de ne pas être utilisée plus tard pour la restauration du roi et du fascisme dans la Grèce d'après-guerre.

(1) TSOUDEROS E., op.cit.p.29

(2) TSOUDEROS E., op.cit.p.8 et 9

Le gouvernement grec en exil décide de poursuivre sa politique d'apaisement et de conciliation, malgré les divergences qui existent en son sein sur la façon de résoudre la crise de l'armée. Il proclame que son objectif est de former une armée dans laquelle il y a place pour tous les officiers. Cette politique est d'ailleurs approuvée par les Britanniques: on est encore à une époque où la Grande Bretagne ne veut pas rompre avec les forces de gauche et notamment avec le PNL. En Mai 1942, Kanelopoulos, fuyant la Grèce, arrive au Caire où il entre dans le gouvernement comme ministre des forces armées, avec l'appui des Anglais qui voulaient un gouvernement grec "plus libéral". Kanelopoulos impose immédiatement des changements dans la hiérarchie de l'armée, sans toutefois renvoyer tous les royalistes.

Cette politique de conciliation lui attire l'hostilité des deux groupes existant dans l'armée. L'organe de l'ASO, "Antifasistas", dans son numéro d'octobre 1942, dénonce Kanelopoulos à la communauté antifasciste internationale, comme un élément très dangereux oeuvrant pour la restauration des Metaxistes mis à la retraite. Les royalistes

pour leur part par la voix de Nikoloudis, ancien ministre de la propagande de Metaxas, accusent Kanelopoulos "d'empoisonner l'esprit nationale grec avec des proclamations gauchistes et d'orientation internationaliste" (1).

La crise qui secouait depuis le début les forces armées au Moyen-Orient prend finalement les dimensions d'une révolte en février 1943. Les soldats arrêtent leurs officiers connus pour leurs opinions royalistes et fascistes c'est-à-dire ceux qui avaient remis la veille leur démission de leurs fonctions. Les revendications des comités de soldats sont les suivantes: a) le remplacement du gouvernement en place par un gouvernement formé de personnalités démocratiques ayant la confiance du peuple et de l'armée, b) le retour des commandants renvoyés pour leurs opinions républicaines, c) l'épuration de l'armée de tous ses éléments fascistes, d) le passage devant les tribunaux militaires de tous les officiers démissionnaires, e) l'éloignement des commandants Zigouris et Bourdara comme étant les responsables de la situation créée.(2)

(1) HAGEN FLEISCHER, op.cit.p.13

(2) TSOUDEROS, op.cit.p.31

Les Britanniques interviennent à leur tour dans la crise et envoient les officiers démissionnaires dans un camp de détention en Syrie. Un nouveau gouvernement est formé, avec la participation de personnalités républicaines. Le triomphe de l'ASO n'aurait pas été possible sans l'existence d'un vaste courant antifasciste dans les rangs des soldats. Mais ces mesures ne peuvent pas résoudre la situation explosive créée.

En août 1943 les représentants des forces de résistance et notamment du FNL arrivent au Caire, pour des pourparlers. Deux délégués du PCG, Roussos et Tzimas, entrent en contact avec les forces de gauche au Moyen Orient. Ils n'ont pas de directives précises sur la politique à suivre sur place car le FNL, dépourvu d'informations précises sur les événements, considère qu'il a faire face à une armée réactionnaire, prête à débarquer en Grèce après la libération pour y imposer le roi et le gouvernement du Caire.

Finalement, sur place, Tzimas ayant constaté l'existence d'un vaste courant antifasciste dans l'armée souligne, au cours de deux conférences destinées aux cadres de l'ASO, la nécessité pour

Les derniers d'éviter tout conflit avec le gouvernement du Caire et les Britanniques et de ramener cette armée en Grèce, en feignant au besoin d'avoir des convictions royalistes pour arriver à leur fins.(I)

Après la formation par le FNL d'un gouvernement provisoire en Grèce, le 10 Mars 1944 (PEEA) l'ASO envoie une délégation au gouvernement du Caire pour exiger de lui qu'il contribue sans tarder à la formation d'un gouvernement représentatif d'Union Nationale, basé sur les propositions faites par le gouvernement provisoire des montagnes.

Cette délégation est chargée de faire savoir au gouvernement du Caire que, s'il vient à s'opposer à ce désir commun aux grecs du Moyen-Orient et de la Grèce, il sera seul responsable de la guerre civile qui risque d'éclater. Le gouvernement répond par l'emprisonnement de la délégation. Un soulèvement de toute l'armée s'ensuit. Mais on n'est plus en 1943. La défaite de l'Allemagne est désormais proche et ce qui préoccupe avant tout les alliés et surtout les Britanniques, c'est la nature du régime qui sera établi en Grèce ou ailleurs après la retraite des Allemands.

(I) HAGEN FLEISCHER, op.cit.p.24

C'est pourquoi les Britanniques exigent la fermeté de la part du gouvernement grec, pour en finir une fois pour toutes avec les agitateurs. Le 16 avril, l'amiral Cunningham menace de couler tous les navires de guerre grecs se trouvant dans les ports Egyptiens si le gouvernement n'arrive pas à réprimer les mutineries.

Le 24 avril, le gouvernement a la situation en main et procède à une vaste épuration: des centaines de suspects sont internés dans des camps de concentration, tandis que les royalistes des camps de concentration de Syrie sont de nouveau acceptés dans l'armée.

Les évènements qui se sont déroulés dans l'armée grecque au Moyen-Orient sont très importants, puisque, après la libération et la révolte de décembre 1944, les unités épurées forment le noyau autour duquel se reconstruit l'armée d'après-guerre.

Cette armée, formée autour d'un noyau d'officiers réactionnaires, anciens partisans de la dictature de Metaxas et anticomunistes virulents, sera très méfiante vis à vis du pouvoir politique, car celui-ci à été incapable de comprendre dès le début quel était le véritable enjeu du conflit au

Moyen-Orient, a savoir la nature du pouvoir qui serait instauré en Grèce après la défaite des Allemands. Comme dit Karayiannis:

"Le manque d'unité entre les citoyens loyalistes, résultat du manque d'une ligne politique concrète et stable de la part des Partis Nationaux, a eu comme conséquence la division des Forces Nationales en petits groupes politiques faibles, que le communisme uni a pu dissoudre (I)

Et, plus loin:

"L'armée doit devenir un appareil de la Patrie et doit cesser d'intervenir dans la politique: les divers responsables politiques et militaires ne doivent plus trouver au sein du corps des officiers un terrain fertile pour accomplir leurs projets et imposer des gouvernements conformes à leurs aspirations"

Etant donné la part de responsabilité des militaires dans la lutte contre le soulèvement dirigé par le FNL et le PCG, et donc dans la sauvegarde du régime, il n'est guère surprenant de les voir, la guerre civile de 1949 terminée, exiger de partager le pouvoir à part égale avec les dirigeants politiques. Pour s'imposer, les officiers possèdent depuis 1944 un outil très précieux, à savoir une organisation clandestine appelée Lien Sacré des officiers Grecs (IDEA)

Plusieurs officiers royalistes qui, pendant les années de la guerre, étaient soit dans les

(I) KARAYIANNIS, op.cit.p.

forces armées grecques du Moyen Orient, soit en Grèce dans diverses organisations clandestines de "résistance"(1), ont décidé de créer à Athènes, le 25 octobre 1944 l'IDEA. Les statuts de l'organisation expliquent ainsi les raisons de sa formation:

"L'instabilité politique, le désordre générale, et la propagande internationaliste ont crée de nouveaux dangers pour notre pays. Tous les événements qui se sont déroulés jusqu' à aujourd'hui sont une preuve de ces dangers. La situation internationale n'est pas claire...Des personnes incapables, suspectes, conservent où obtiennent des postes clés. L'impunité des responsables menace la Nation de nouveaux crimes. Le futur de la Grèce paraît sombre. Nous sommes entourés d'ennemis et le petit nombre d'amis que nous avons ne pourra peut-être pas nous aider de façon efficace. L'armée notre dernier espoir, est construite sur des systèmes du passé sans souffre et rétrograde. Devant cette situation et compte tenu la santé d'esprit des officiers nous décidons de continuer le développement du Lien Sacré"(2)

(1) Ces organisation clandestines constituées d' officiers de l'armée étaient généralement des organisations qui collectaient des renseignements sur l'occupant pour les transmettre aux alliés plutôt que de véritables organisations de résistance

(2) KARAYANNIS G., Le drame de la Grèce, IDEA, 1940-52
Athènes p.206

Les buts de l'organisation sont
contenus dans sept points, qui constituent la profession
de foi des officiers:

- 1) Je crois à l'idée Nationale de la Grèce et je suis prêt à considérer comme ennemis de ma patrie et à affronter tous ceux qui veulent réduire les convictions Nationales du peuple grec.
- 2) Je crois nécessaire et juste l'extension du territoire du pays pour la création d'une "Grande Grèce".
- 3) Je crois que le PCG est un organe des ennemis destiné au demantèlement par l'intérieur de nos Forces Nationales pour préparer notre asservissement à des races étrangères.
- 4) Je crois que la Justice sociale est un besoin pour la nouvelle société Grecque.
- 5) Je crois que les forces armées doivent rester les servantes de la Nation et non des partis politiques.
- 6) Je crois que le corps des officiers doit subir une épuration destinée à le débarrasser une fois pour toutes des officiers:
 - a) qui ont des idées internationalistes où des convictions Nationales douteuses
 - b) qui ont créé des factions pour tel ou tel parti et contre le pays, à n'importe quelle époque
 - c) qui n'ont pas les aptitudes morales exigibles d'un officier
 - d) qui n'ont pas été actifs pendant la période des luttes Nationales
 - e) qui ne peuvent pas s'adapter, pour quelque raison que ce soit à l'esprit et aux besoins d'une armée contemporaine
 - f) qui ne mettent pas leur honneur au-dessus de leur vie

7) Je crois à la mission Nationale du Lien Sacré et je travaillerai de toutes mes forces à sa réalisation"(I)

Les officiers de l'IDEA étaient pour le roi et le régime constitutionnel en place car ils trouvaient là un appui précieux. Plus tard, et au fur et à mesure qu'ils se rendent maîtres du véritable pouvoir en Grèce, ils acceptent le roi tant qu'il ne s'oppose pas à leurs aspirations ni à leurs objectifs.

L'IDEA était pour le régime de la monarchie constitutionnelle car le roi de Grèce, George II suivait une voie juste d'une façon dynamique et stable pour la satisfaction des aspirations de la Grèce" (2)

(1) KARAYIANNIS, op.cit.p.207

(2) KARAYIANNIS, op.cit.p.215

b) L'organisation clandestine IDEA

Les officiers qui veulent devenir membres de l'IDEA doivent remplir certaines conditions. Ils ne doivent pas avoir un grade supérieur à celui de colonel, ni être des officiers de réserves, car il est très difficile d'exercer un contrôle, sur ces derniers, une fois qu'ils sont retournés à la vie civile. L'organisation a une direction collective qui prend les décisions à la majorité des voix 5 à 7 membres se trouvent au sommet de la hiérarchie et forment le rayon de Commandement (DD). Au-dessous se trouvent les agents de liaison, chargés des communications: d'une part ils informent le DD sur les événements qui se déroulent dans le monde politique et dans les unités militaires et d'autre part ils transmettent aux unités les décisions du Commandement de l'Organisation. Au-dessous des agents de liaison, il y a les rayons des garnisons. Les rayons des Garnisons (DF) ont leur propre commandement collectif, composé de représentants des différentes unités. Au-dessous des (DF) il y a encore les rayons des unités (DM). C'est là une structure bien adaptée à la structure de l'armée et permettant son contrôle absolu. Plus tard l'organisation s'étant étendue,

on décide de créer des rayons régionaux, un Comité Exécutif chargé d'expédier les affaires courantes: un bureau de Renseignements pour rassembler des informations sur les membres de l'organisation: un bureau des relations, chargé des contacts de l'organisation avec les personnalités du monde politique et; économique ou encore des diplomates étrangers notamment américains en poste en Grèce (1).

Plusieurs officiers à la retraite, qui ont reconnu avoir été membres de l'IDEA, ont soutenu que les membres de l'organisation n'avaient pas d'intérêts propres à défendre que l'unique raison de leur adhésion était leur "patriotisme". Le maréchal Papagos dans l'une de ses interventions au Parlement a déclaré:

"Comme nous le savez, messieurs, cette organisation est vieille. C'est une organisation à laquelle appartiennent 2500 officiers qui s'activent pour des buts sincères et patriotiques et non pas pour satisfaire des intérêts personnels (2)

Cependant la réalité est bien différente. Un des buts de l'IDEA est de veiller à ce que le commandement militaire formé d'officiers dont le

(1) STAUROU N., La politique des alliés et les interventions militaires. Le rôle politique des militaires grecs,

Ed.Papassis, athènes 1979, p.II7-I26

(2) Intervention au parlement 17 mars 1952, p.735

sentiment national est indiscutable, c'est-à-dire d'officiers qui partagent les mêmes conceptions que l'organisation sur la question Nationale. Pour l'IDEA il n'est pas difficile de contrôler les opinions des officiers puisque ses membres sont parvenus, pendant la période de la guerre civile, à des postes clés de l'armée, ceux par lesquels transitent les dossiers personnels des officiers. Ainsi l'IDEA devient une organisation qui défend efficacement les intérêts professionnels de ses membres. Nous avons déjà souligné, dans le chapitre sur l'évolution des effectifs de l'armée, le problème créé par l'existence dans certains grades, d'un surnombre d'officiers, conséquence du nombre élevé d'officiers recrutés pour les besoins de la guerre civile. Les officiers de ces grades s'inquiètent de leur avenir professionnel. Ils craignent que leur carrière militaire ne s'arrête brusquement, alors qu'ils sont encore dans les grades subalternes où supérieurs. Ils cherchent par conséquent l'appui de l'IDEA. Celui-ci est responsable non seulement du avenir professionnel des officiers, mais aussi, selon KARAYIANNIS, de la création, en 1950, de l'Organisme Autonome de Construction de Bâtiments pour officiers, qui construit des maisons pour les

officiers de l'armée de terre (1).

L'IDEA a tout fait pour rétablir les officiers renvoyer par le gouvernement de coalition établi après la Libération, pour collaboration avec l'occupant. Ainsi G.KARAYIANNIS et KARABETSOS, tous deux membres de l'IDEA, qui se trouvent à l'époque dans la direction générale du Ministère de la Défense Nationale, ont préparé une ordonnance suivant laquelle les officiers accusés de collaboration seraient mis à la disposition non des autorités civiles, mais des unités militaires dans lesquelles ils servaient (2).

L'IDEA n'a pas voulu intervenir directement dans la politique du pays. Il lui suffisait de régler les affaires en restant à l'arrière, du moins pour la période qui va de 1947 à 1951.

Nous savons que pendant cette période l'IDEA a eu plusieurs contacts avec des personnalités du monde politique. Dans la même intervention, au Parlement que plus haut, Papagos déclare:

(1) KARAYIANNIS, op.cit.p.259

(2) KARAYIANNIS, op.cit.p.234

"Ce n'est un secret pour personne que l'IDEA a eu des contacts avec les chefs de partis comme Papandreou, Venizelos, Kanelopoulos et Gonatas"(1)

Selon un rapport publié dans le journal Acropolis, des rencontres ont eu lieu aussi avec des responsables de services américains, dans le but d' informer ces derniers sur l'existence de l'IDEA et pour les convaincre que:

"L'IDEA conservait son indépendance mais qu'il pourrait aider dans certaines conditions à imposer des solutions pour la sauvegarde de la Grèce. Que les Américains pourraient se fier à la force de l'IDEA s'ils venaient à en avoir absolument besoin"(2)

L'établissement des contacts entre l'IDEA et les personnalités politique était l'affaire généralement de certains intermédiaires. Le contenu de la communication envoyée comportait des menaces si la proposition de l'organisation n'était pas recue favorablement. L'IDEA soutient qu'il a pu obtenir tout ce qu'il exigeait. Il a obtenu des partis bourgeois la formation d'un gouvernement d'Union Nationale. Il a obtenu la réorganisation des forces armées. Il a pu convaincre le gouvernement du besoin d'utiliser

(1) Interventions au Parlement, 17 mai 1952, p.735

(2) Journal Acropolis, 23 juillet 1952

tous les officiers loyalistes qui avaient été démis de leurs fonctions.

L'IDEA intervient ouvertement sur la scène politique pour la première fois le 30 mai 1951. En effet après un différent personnel entre le roi et le maréchal Papagos, ce dernier remet sa démission de Chef des Forces Armées. Immédiatement, les officiers de l'IDEA s'inquiètent de la situation créée, ne connaissant pas la véritable raison de la démission de Papagos, qu'ils veulent à tout prix éviter. Ainsi, l'organisation entre en action ouverte la nuit du 30 au 31 Mai 1951. Certaines unités se soulèvent et se dirigent vers le centre d'Athènes. Papagos alerté exige des "révoltés" qu'ils se dispersent et regagnent immédiatement leurs casernes. Cependant dans le même temps, il fait appel au Chef du Commandement Général et au gouvernement pour qu'aucune sanction ne soit prise contre les officiers rebelles. Le gouvernement décide de ne pas prendre de mesures. C'est ainsi que prend fin la première tentative de prise du pouvoir par les militaires. Au début de l'été 1951, au moment où le pays se prépare à voter le gouvernement du centre décide d'ouvrir une enquête sur les événements de Mai. Le maréchal Papagos, qui entre-temps a démissionné et se trouve maintenant chef

d'un parti politique, accuse le gouvernement d'ouvrir l'enquête pour lui nuire politiquement quelques jours avant les élections. Il soutient que cette affaire fait grand tort à la cause de l'armée et que, si jamais il arrive au pouvoir, il essaiera de rétablir les choses. Le journal de la droite. Acropolis, fait des appels pour que les services américains interviennent et que l'enquête s'arrête. Mais la demande de cesser toute enquête sur le rôle de l'IDEA ne vient pas uniquement des milieux de la droite. Des personnalités politiques comme Papandreou déclarent que, si l'on veut établir des responsabilités, il faudra accuser la grande majorité des officiers, qui appartiennent à l'IDEA, et que le seul résultat possible de l'enquête sera la dissolution de l'armée.

Aussitôt après sa victoire aux élections en Novembre 1952, Papagos rétablit à leur poste tous ceux qui avaient été accusés d'avoir participé au coup d'état de mai 1951.

Tous ces événements démontrent qu'à l'époque; c'était l'armée et elle seule bel et bien l'armée qui détenait le pouvoir véritable, puisqu'en définitive elle obtenait immédiatement tout ce qu'elle exigeait, tant au niveau politique que pour les affaires la concernant.

Dès que le parti du centre gagne les élections en 1964, la situation se détériore. Papandreou, dans un rapport au Parlement en 1965, accuse les militaires d'avoir mis en oeuvre, pendant les élections le plan Periclés dont le but est de réduire la force politique des partis de gauche au-dessous de 20% (1).

La politique modérée de Papandreou, qui ne prend que des mesures timides d'épuration de l'armée au lendemain de la formation de son gouvernement, laisse les mains libres à l'IDEA pour lancer son offensive. En 1965, le gouvernement est accusé d'avoir permis, par sa politique, la formation dans l'armée d'une organisation politique nommée ASPIDA (officiers unis pour la sauvegarde de la patrie la démocratie, et pour l'instauration de la méritocratie) dont le but est de faire des forces armées un outil aux mains du parti du centre. Ces accusations n'ont jamais été prouvées et la dictature du 21 avril 1967 n'a pas tenté de faire un procès aux officiers accusés d'appartenir à cette organisation.

La situation sociale est très tendue entre 1965 et 1967 et au niveau du pouvoir politique,

(1) Journal "To Vima", 24 février 1965, le plan Pericles, Athènes

une grande confusion règne. Les militaires sont convaincus que les partis politiques sont de nouveau, comme pendant la guerre, incapables de comprendre la menace qui pèse sur le régime et de se mettre d'accord pour faire face au danger. C'est ainsi que les officiers prennent la décision d'intervenir.

c) Le coup d'Etat du 21 avril 1967

La crise politique et sociale que connaît la Grèce depuis 1964 inquiète les dirigeants politiques de la droite et l'armée, qui craint de voir son pouvoir remis en cause. Les officiers ne sont pas convaincus que les élections prévues pour le 28 mai 1967 pourront résoudre le problème du pouvoir en Grèce.

Les représentants des partis politiques à cette époque, soulignent l'usure du système parlementaire et certains avancent déjà la probabilité d'une intervention militaire. Peu de temps avant le coup d'Etat, le ministre de la Défense d'un des gouvernements provisoires de droite constitués par le roi, Papaligouras, pensait qu'il était probable qu'un coup d'état ait lieu, tout en souhaitant ne pas être lui-même témoin d'une telle entreprise. Parlant devant un groupe d'officiers quelques jours avant le coup d'Etat, le ministre a prononcé six fois la phrase "je ne le souhaite pas" mais il a tout de même demandé aux officiers d'être prêts pour toute éventualité, même pour une intervention militaire (1). Le général Tsakalotos

(1) KARAGEORGAS J., De l'IDEA à la Junte, Ed. Papisissis, Athènes 1975, p.46

pensait que le souhait d'une intervention militaire était très répandu dans les milieux politiques réactionnaires avant avril 1967, et que plusieurs personnalités politiques étaient d'avis que l'armée devait faire quelque chose pour arrêter les troubles provoqués par la gauche (I).

Une réunion de généraux a lieu le 20 avril 1967 pour examiner la situation. Ces derniers décident de ne pas intervenir avant les élections mais après, si la situation se dégradé. Cependant ce sont pas seulement les officiers généraux qui s'inquiètent de l'évolution des affaires politiques toute l'armée se trouve en effervescence. On a déjà vu que l'IDEA n'acceptait pas comme membres les officiers d'un grade supérieur à celui de colonel car il considérait que ces officiers avaient trop de liens avec le pouvoir politique pour pouvoir agir uniquement dans l'intérêt de l'armée. C'est ainsi que, le matin du 21 avril 1967, à l'insu des officiers généraux; éclate le coup d'Etat, mené par de colonels, sous la direction de Papadopoulos. Pour atteindre leur objectif ces officiers ont utilisé un plan de l'OTAN réservé aux situations d'

(I) STAUROU N., op.cit.p.205 Interview avec le general Tsakalotos. Athènes 29 octobre 1975

d'exception. Ce plan comme sous le nom de Prométhée avait été créé pour contrôler des troubles intérieurs, au cas où le pays serait menacé de dangers venus de l'extérieur. Comme il a été prouvé lors du procès des conspirateurs après la chute de la dictature, la décision du déclenchement du plan dépendait uniquement au Chef d'état-major de l'armée. Voilà un nouvel exemple du pouvoir que détient l'armée, au détriment des autres instances de décision, comme le gouvernement, le Parlement etc. Les conspirateurs ont pu ainsi imposer leur volonté sur la direction politique à suivre et sur le roi. Il faut préciser que les officiers supérieurs et subalternes interviennent à la-fois pour sauvegarder le pouvoir de décision que détient l'armée et pour des raisons corporatives. En effet, on a vu l'existence d'un surnombre d'officiers au grade de colonel dû au recrutement intense pendant la guerre civile. L'écrasante majorité de ces officiers savent qu'ils atteindront pas le sommet de la hiérarchie militaire. Ils s'inquiètent de la suite de leur carrière et voient dans l'organisation et la réussite du coup d'Etat l'occasion unique de satisfaire leurs aspirations.

D'avril 1967 à février 1972, le régime de Papadopoulos a éloigné de l'armée plus de 2700 officiers pour tenter d'éliminer tous les ennemis du régime.

Au niveau économique, les militaires n'ont pas véritablement changé le mode de développement existant avant la dictature. Ils ont soutenu le grand capital grec et étranger qui, après une brève période d'hésitation les deux ou l'étranger seulement ont commencé de nouveau à investir. Le rythme de développement économique a très vite dépassé celui d'avant la dictature. Le niveau de vie a augmenté pendant les premières années de la dictature, malgré la répression qui s'abattait sur tout mouvement revendicatif. Mais la dictature n'a jamais pu obtenir le soutien de larges couches sociales et dès que la situation a connu un retournement pendant la crise économique de 1972-73, le mécontentement social n'a pas tardé à se manifester.

Face à la montée du mouvement de masse, la dictature décide de libéraliser le régime en nommant comme premier ministre une personnalité ayant leur confiance Markezinis (1). L'arrêt momentané

(1) Markezinis a été celui qui a soutenu et participé au gouvernement du général Papagos

de la répression provoque des manifestations violentes en novembre 1973, que la dictature décide de réprimer après quelques hésitations. Comme la situation a pris des dimensions de révolte, la police fera appel au renfort de l'armée. Le rétablissement de l'ordre se fait au prix de dizaines de morts et de centaines de blessés. Le régime de Papadopoulos perd toute crédibilité aux yeux de l'armée et, une semaine après les événements, il est renversé par un coup d'Etat dirigé par Ioannidis, chef de la police militaire. Celui-ci espère consolider le régime en gagnant la population sur des motifs nationalistes. Pour cela il décide de résoudre le problème de Chypre. Son but, dans un premier temps est de renverser Makarios qui s'oppose au rattachement de Chypre à la Grèce et ensuite, en accord avec les turcs de rattacher une partie de l'île à la Grèce et une autre à la Turquie. Mais dès que le coup d'Etat a lieu, le gouvernement Turc décide d'envahir la moitié de l'île. L'armée grecque n'a pas les moyens matériels pour réagir. La défaite est grave et le risque d'explosion du mécontentement populaire en Grèce est grand. L'armée décide alors de faire appel aux dirigeants politiques et de retourner dans les casernes sans pour autant

perdre le pouvoir ni cesser de donner des directives. Elle fait donc appel à Karamanlis, homme politique de droite qui avait gouverné le pays de 1955 à 1963. Karamanlis à son tour sous la pression du mouvement de masse, et malgré les garanties données à l'armée décide de traduire en justice les responsables du coup d'Etat qui sont condamnés à la peine de mort transformée par la suite en détention à vie. D'un autre côté pourtant Karamanlis ne fait rien pour démocratiser l'armée ni pour éloigner les officiers compromis avec l'ancien régime. Le pouvoir de l'armée reste intact. Par conséquent, la moindre instabilité politique dans le futur a toute les chances d'engendrer à de nouvelles péripéties.

C O N C L U S I O N

Le développement économique que connaît la Grèce entre 1922 et 1940 amène de profondes transformations dans la structure du pouvoir du pays. Le conflit au sein de la classe dirigeante entre républicains et royalistes, qui polarise autour de lui toutes les couches sociales, cède progressivement la place à un conflit entre d'une part une classe dirigeante soucieuse de préserver ses privilèges et d'autre part des couches sociales déshéritées, revendiquant une répartition plus équitable de la richesse du pays. L'armée, qui était aussi profondément divisée par le conflit au sein de la classe dirigeante, prend conscience progressivement du pouvoir que peut lui procurer le fait de détenir une partie de la force répressive. Elle réalise ainsi qu'elle peut agir de façon autonome vis à vis du pouvoir politique, pour imposer ses propres solutions aux problèmes qui secouent l'armée et le pays. Elle prend conscience en même temps que le conflit au sein de la classe dirigeante entre royalistes et républicains est secondaire face à la menace que représente, pour les intérêts de l'armée mais aussi pour ceux de la classe dirigeante, le renversement du régime par une explosion sociale due au mécontentement des diverses couches sociales paysannes et ouvrières qui

Vivent dans la misère. La dictature du 4 août 1936 de Metaxas à travers ses différentes prises de position notamment sur le danger que représente le communisme, confirme l'évolution de la conscience des militaires. L'épuration de l'armée de tous les éléments républicains par la dictature de Metaxas aboutit à la formation d'une armée réactionnaire et profasciste.

Cette évolution s'arrête momentanément quand éclate la seconde guerre mondiale. La réintégration dans l'armée de tous les officiers mis précédemment à la retraite pour des raisons politiques remet toute l'évolution constatée en question. De même la constitution de noyaux antifascistes, dans les forces armées grecques qui se trouvent au Moyen-Orient pour continuer la lutte aux côtés des alliés, démontre que la lutte pour le pouvoir dans la Grèce d'après guerre est loin d'être terminée, et qu'elle aura des répercussions au sein des forces armées. Personne ne peut prédire quelle sera la forme du pouvoir établi après la libération de la Grèce.

Finalement le conflit dans les forces armées grecques du Moyen-Orient se solde par une victoire des officiers pro-royalistes et réactionnaires. Les Anglais, ainsi que le gouvernement grec en exil,

préparent leur retour en Grèce. L'armée du Moyen-Orient dissoute, épurée de tous les éléments progressistes a pour mission de rétablir l'ordre en Grèce même et pour y parvenir il s'avère nécessaire de réprimer par la violence le mouvement de libération nationale opposé à toute solution qui l'excluerait du pouvoir. Les hésitations, les conflits d'intérêts, l'incompétence de la classe politique grecque installée au Moyen-Orient fatigue l'armée. Pour les militaires, les choses sont claires. Aucun compromis aucun marchandage n'est possible avec les forces de gauche. Il faut réprimer sans aucune hésitation le soulèvement populaire. Pour imposer leur point de vue les officiers créent au sein de l'armée une organisation clandestine sous le nom IDEA. L'écrasement du FNL en 1949 renforce le pouvoir de l'armée et plus spécialement des officiers organisés au sein de l'IDEA. Dès lors toutes les décisions politiques importantes que doit prendre le pouvoir politique, doivent avoir été préalablement approuvées par les militaires.

C'est sous les directives des Britanniques et plus tard des Américains que se réorganise rapidement l'armée grecque. L'étude de l'évolution des effectifs des officiers nous montre qu'il existe un problème de surnombre à certains échelons supérieurs dû d'une part au recrutement intense pendant la période de la guerre civile et d'autre part à la nécessité pour l'armée

moderne d'avoir du personnel intermédiaire. On constate également que la hiérarchie militaire perd de plus en plus sa forme pyramidale pour adopter une structure en losange. Par contre le nombre total d'officiers est resté stable de la fin de la guerre civile jusqu'à nos jours, si l'on excepte une baisse vers 1969 due probablement à la mise à la retraite de plusieurs officiers après le coup d'Etat du 21 avril 1967.

La plupart des officiers proviennent de familles d'agriculteurs, relativement aisées d'une éducation supérieure à celle de la moyenne de la population grecque. L'officier provient de familles qui habitent des villes de taille moyenne. On constate également une sur-représentation des régions sud de la Grèce.

La haute technicité des armes et de la guerre moderne nécessite une formation poussée des officiers, formation qu'ils acquièrent dans les écoles militaires. Cette formation est complétée plus tard à l'école Supérieure du Guerre où à l'Ecole Nationale de Défense. Les officiers généraux sont souvent envoyés à l'étranger pour prendre des cours dans les écoles de guerre des USA, de France, d'Allemagne ou encore dans les écoles de l'OTAN. Très souvent les officiers des services sont envoyés à l'Université pour y compléter leurs études.

La vie que mène l'officier est dure et n'a rien de très attrayant. Si l'on excepte la période de la dictature pendant laquelle les officiers ont bénéficié de divers avantages et notamment de salaires et de pensions élevés, les conditions de vie de l'officier ne peuvent pas être comparées à celles qu'offrent les professions libérales.

Cependant à partir d'un certain grade l'officier jouit incontestablement d'un certain prestige, dans la société. Il est reconnu comme faisant partie de l'élite du pays. De ce point de vue la profession d'officier représente, pour les couches sociales issues de familles d'agriculteurs habitant des villes grecques de taille moyenne, une promotion sociale à laquelle elles aspirent particulièrement.

Le rôle économique et social de l'armée amène souvent les officiers à surestimer leur importance et à croire qu'ils sont les seuls aptes à prendre des décisions importantes concernant l'avenir du pays. Cette mentalité est largement répandue dans l'armée grecque à cause du rôle qu'elle a joué pendant la guerre civile ainsi que du rôle qu'elle a joué dans la reconstruction de l'infrastructure du pays dans les années '50 et '60.

L'intervention de l'armée dans les affaires politiques prend généralement la forme de "chantage" selon la classification de Finer.

Avec le coup d'Etat du 21 Avril 1967

L'armée grecque intervient directement dans les affaires politiques en renversant le gouvernement civil et en le remplaçant par un gouvernement militaire. Le retour des militaires aux casernes en juillet 1974 est dûe à la désintégration du groupe originel des conspirateurs, à des divergences existantes entre la junte et les militaires dirigeants les unités de combat enfin aux difficultés politiques accrues du régime.

Finalement nous pensons que les problèmes qui existent au sein du corps des officiers, ainsi que genre de rapports établis entre d'une part le pouvoir civil et d'autre part le pouvoir militaire, laisse la porte ouverte aux militaires pour continuer à intervenir dans la politique du pays, que se soit sous la forme de chantage où encore sous la forme d'intervention directe et violente.

A N N E X E

A N N E X E

Description du dépouillement des annuaires militaires

Chaque annuaire comprend les militaires selon leur grade et leur unité d'appartenance. Les grades compris dans l'annuaire vont du grade du sous-lieutenant à celui de général de Division. Les officiers sont divisés en deux grandes catégories. 1) La catégorie des officiers des armes, qui comprend les officiers appartenant aux armes suivantes, l'infanterie, les blindés, l'artillerie le génie, les transmissions, communication et 2) la catégorie des services, qui comprend les officiers appartenant aux corps suivants: les transports, le ravitaillement, corps technique, corps chargé du matériel de guerre, la santé, services économiques, juridique cartographique, postal, de la conscription, corps de la musique, du clergé et des secrétaires militaires, corps des infirmières et enfin corps des mécaniciens des armes. L'ordre de citation des différents corps n'est pas exactement le même entre les différents annuaires. Pour chaque officier nous avons le nom, le prénom, la date de naissance, l'école militaire fréquentée, la date d'entrée dans l'armée, la date de promotion, au grade où il se trouve, et enfin les études supérieures suivies dans l'école Supérieure de Guerre ou à l'Université.

A) Pour le traitement des annuaires, nous avons conservé uniquement la division entre les officiers des armes et les officiers des services, sans tenir compte de leur unités exacte d'appartenance. Dans les tableaux où nous citons le nombre global d'officiers de chaque année, nous avons pris l'ensemble des officiers contenus dans l'annuaire. Dans les tableaux consacrés à l'instruction, nous n'avons pas tenu compte des officiers appartenant à l'unité de la musique, à celle des infirmières ni à celle du clergé. Ceci s'applique aux trois annuaires cités. C'est pourquoi il existe une différence entre les chiffres globaux et ceux retenus pour l'instruction. Pour l'année 1974, il existe une différence entre les chiffres globaux et le nombre des officiers tel qu'il apparaît dans la numérotation de l'annuaire. Il existe en effet une catégorie d'officiers qui sont cités mais n'ont pas de numéro car ils étaient placés hors service pour une durée indéterminée, selon des ordonnances parues en 1969 par exemple, l'ordonnance 178/69, où encore l'article 41 de l'ordonnance 178/69. Par contre ces officiers sont compris dans les tableaux consacrés à l'instruction.

B) L'annuaire militaire est la photographie du corps des officiers à un moment donné. Dès qu'il est établi,

il est imprimé et distribué aux différentes unités. Celles-ci le mettent à jour dès qu'une modification dans la hiérarchie intervient. Pour permettre cette mise à jour, il existe à la fin de chaque grade, un espace vide, où l'on ajoute les informations sur les nouveaux venus. Pour celui qui part il suffit de barrer son nom. Nous avons fait le choix arbitraire de tenir compte de l'annuaire tel qu'il se présente après avoir été imprimé sans tenir compte des modifications intervenues ultérieurement. L'annuaire de 1965 a la particularité d'être relié de façon à ce que l'on puisse y rajouter des pages. Ainsi, les modifications intervenues plus tard ont été imprimées sur des pages spéciales, puis rajoutées à leur place dans l'annuaire. Dans le dépouillement, nous avons tenu compte uniquement de la première impression.

C) Pour avoir des chiffres indicatifs d'une certaine dimension nous avons établi certains tableaux suivant des catégories que nous avons obtenues en divisant les grades en trois catégories, chacune comprenant trois grades. Ainsi nous avons les officiers généraux qui regroupent les grades de général de corps d'armée de général de division, de général de brigade, les

officiers supérieurs, qui comprennent les grades de colonel, de lieutenant-colonel et de commandant; enfin les officiers subalternes qui comprennent les grades de capitaine, de lieutenant et de sous-lieutenant.

D) Nous avons établi des tableaux sur l'instruction reçue, qui se répartissent en trois groupes distincts. Ceux ci ont été divisés en quatre tableaux distinct.

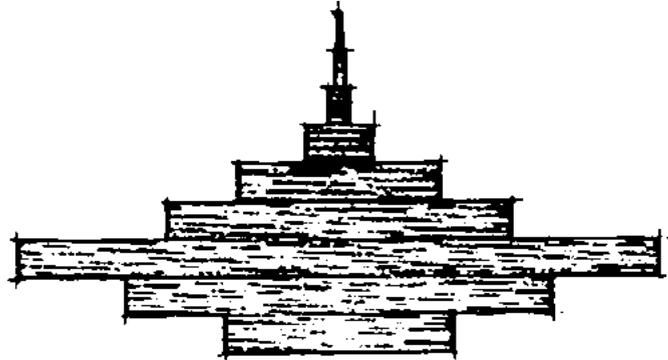
1) selon l'école militaire terminée, 2) selon la fréquentation ou non de l'école Supérieure de Guerre ou de l'Ecole Nationale de Défense en Grèce 3) selon les écoles militaires suivies à l'étranger 4) selon la formation universitaire reçue en Grèce ou à l'étranger.

E) Nous avons essayé de déterminer la durée moyenne que reste chaque officier à chaque grade.

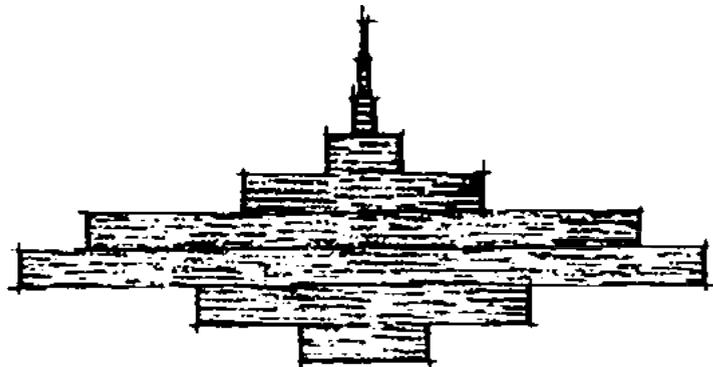
FIGURE 12

Pyramides des officiers pour les années
1955 - 1965 - 1974

Gen. de corps d'armée
Gen. de Division
Gen. de Brigade
Colonel
Lt. Colonel
Commandant
Capitaine
Lieutenant
Sous-Lieutenant



Gen. de corps d'armée
Gen. de Division
Gen. de Brigade
Colonel
Lt. Colonel
Commandant
Capitaine
Lieutenant
Sous-Lieutenant



Gen. de corps d'armée
Gen. de Division
Gen. de Brigade
Colonel
Lt. Colonel
Commandant
Capitaine
Lieutenant
Sous-Lieutenant

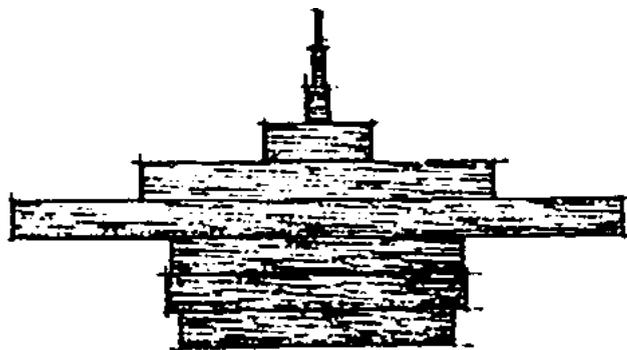


TABLEAU 1

Nombre d'officiers par grade et selon leur appartenance à l'un des deux corps (armes et services), pour l'année 1955

	Total Offic.	Armes	Services
Gen. de corps d'armée	11	10	1
Gen. de Division	40	28	12
Gen. de Brigade	82	57	25
Colonel	267	174	93
Lt. Colonel	810	518	292
Commandant	1383	1030	353
Capitaine	2580	1918	662
Lieutenant	1713	1068	645
Sous-Lieutenant	913	524	389
Total	7799	5327	2472

TABLEAU 2

Nombre d'officiers par catégorie et selon leur appartenance à l'un des deux corps pour l'année 1955

Officiers	Total Offic.	Armes	Services
Généraux	133(1,7)	95(1,8)	38(1,5)
Supérieurs	2460(31,5)	1722(32,3)	738(29,9)
Subalternes	5206(66,8)	3510(65,9)	1696(68,6)
Total	7799(100)	5327(100)	2472(100)

TABLEAU 3
FORMATION 1955

Nombre d'officiers de chaque grade selon l'école militaire terminée

	Total Offic.	Evelp.	Autre école	Conc.	Sortis du rang
Gen:de corps d'armée	11	8	-	-	3
Gen:de Division	40	29	5	3	3
Gen.de Brigade	79	47	20	5	7
Colonel	265	152	85	26	2
Lt.Colonel	804	411	271	54	68
Commandant	1282	759	169	64	290
Capitaine	2530	1182	48	32	1268
Lieutenant	1626	976	47	118	485
Sous-Lieutenant	888	575	127	136	50
Total	7525	4139	772	438	2176

TABLEAU 4
FORMATION 1955

Nombre d'officiers des armes de chaque grade selon l'école militaire terminée

	Total Offic.	Evelp.	Autre école	Conc.	Sortis du rang
Gen.de corps d'armée	10	8	-	-	2
Gen.de Division	28	26	2	-	-
Gen.de Brigade	57	41	12	-	4
Colonel	174	133	39	-	2
Lt.Colonel	518	359	130	-	29
Commandant	1030	734	22	-	274
Capitaine	1918	1060	32	-	826
Lieutenant	1068	832	14	-	222
Sous-Lieutenant	524	476	12	-	36
Total	5327	3669	263	-	1395

TABLEAU 5
FORMATION 1955

Nombre d'officiers des services de chaque grade selon l'école militaire terminée

	Total Offic.	Evelp.	Autre école	Conc.	Sortis du rang
Gen.de corps d'armée	1	-	-	-	1
Gen.de Division	12	3	3	3	3
Gen.de Brigade	22	6	8	5	3
Colonel	91	19	46	26	-
Lt. Colonel	286	52	141	54	39
Commandant	252	25	147	64	16
Capitaine	612	122	16	32	442
Lieutenant	558	144	33	118	263
Sous-Lieutenant	364	99	115	136	14
Total	2198	470	509	438	781

TABLEAU 6
FORMATION 1955

Nombre d'officiers qui ont suivi les cours de l'Ecole Supérieure de Guerre et l'Ecole Nationale de Défense par grade

	Total Offic.	Une ou plusieurs écoles	Ecole suivie		
			E.S.G.	E.N.D.	E.S.G. E.N.D.
Gen.de corps d'armée	11	6	6	-	-
Gen.de Division	40	19	19	-	-
Gen.de Brigade	79	31	24	2	5
Colonel	265	81	56	3	22
Lt.Colonel	804	290	223	6	61
Commandant	1282	89	89	-	-
Capitaine	2530	-	-	-	-
Lieutenant	1626	-	-	-	-
Sous-Lieutenant	888	-	-	-	-
Total	7525	516	417	11	88

TABLEAU 7
FORMATION 1955

Nombre d'officiers des armes qui ont suivi les cours de l'école Supérieure de Guerre et de l'école Nationale de Défense par grade

	Total Offic.	Une où plusieurs écoles	Ecole suivie		
			E.S.G.	E.N.D.	E.S.G. E.N.D.
Gen.de corps d'armée	10	6	6	-	-
Gen.de Division	28	18	18	-	-
Gen.de Brigade	57	25	20	-	5
Colonel	174	71	50	-	21
Lt.Colonel	518	273	205	6	61
Commandant	1030	86	86	-	-
Capitaine	1918	-	-	-	-
Lieutenant	1068	-	-	-	-
Sous-Lieutenant	524	-	-	-	-
Total	5327	479	386	6	87

TABLEAU 8
FORMATION 1955

Nombre d'officiers des services qui ont suivi les cours de l'école Supérieure de Guerre et de l'école Nationale de Défense par grade

	Total Offic.	Une où plusieurs écoles	Ecole suivie		
			E.S.G.	E.N.D.	E.S.G. E.N.D.
Gen.de corps d'armée	1	-	-	-	-
Gen.de Division	12	1	1	-	-
Gen.de Brigade	22	6	4	2	-
Colonel	91	10	6	3	1
Lt.Colonel	286	17	17	-	-
Commandant	252	3	3	-	-
Capitaine	612	-	-	-	-
Lieutenant	558	-	-	-	-
Sous-Lieutenant	364	-	-	-	-
Total	2197	37	31	5	1

TABLEAU 9

Nombre d'officiers par grade et selon leur appartenance à un des deux corps (armes et services), pour l'année 1965

	Total Offic.	Armes	Services
Gén. de corps d'armée	13	11	2
Gen. de Division	34	28	6
Gen. De Brigade	87	62	25
Colonel	302	205	97
Lt. Colonel	978	705	273
Commandant	1843	1270	573
Capitaine	2769	1960	809
Lieutenant	1340	686	654
Sous-Lieutenant	527	342	185
Total	7893	5269	2624

TABLEAU 10

Nombre d'officiers par catégorie et selon leur appartenance à l'un des deux corps pour l'année 1965

Officiers	Total Offic.	Armes	Services
Généraux	134(1,7)	101(1,9)	33(1,3)
Supérieurs	3123(39,6)	2180(41,4)	943(1,3)
Subalternes	4636(58,7)	2988(56,7)	1648(62,8)
Total	7893(100)	5269(100)	2624(100)

TABLEAU II
FORMATION 1965

Nombre d'officiers de chaque grade selon l'école militaire terminée

	Total Offic.	Evelp.	Autre école	Conc.	Sortie du rang
Gen.de corps d'armée	13	12	-	1	-
Gen.de Division	34	23	9	2	-
Gen.de Brigade	86	68	11	4	3
Colonel	299	228	40	22	9
Lt. Colonel	978	673	139	41	125
Commandant	1840	821	129	88	802
Capitaine	2722	2056	254	151	261
Lieutenant	1242	828	233	142	39
Sous-Lieutenant	478	302	27	3	146
Total	7692	5011	842	454	1385

TABLEAU 12
FORMATION 1965

Nombre d'officiers des armes de chaque grade selon l'école militaire terminée

	Total Offic.	Evelp.	Autre école	Conc.	Sortis du rang
Gen.de corps d'armée	II	II	-	-	-
Gen.de Division	28	23	5	-	-
Gen.de Brigade	61	61	-	-	-
Colonel	205	203	2	-	-
Lt.Colonel	704	627	-	-	77
Commandant	1270	706	23	-	541
Capitaine	1960	1744	56	-	160
Lieutenant	686	651	12	-	23
Sous-Lieutenant	342	254	-	-	88
Total	5267	4280	98	-	889

TABLEAU 13
FORMATION 1965

Nombre d'officiers des services de chaque grade selon l'école militaire terminée

	Total Offic.	Evelp.	Autre école	Conc.	Sortis du rang
Gen.de corps d'armée	2	I	-	I	-
Gen.de Division	6	-	4	2	-
Gen.de Brigade	25	7	II	4	3
Colonel	94	25	38	22	9
Lt.Colonel	273	46	138	41	48
Commandant	570	115	106	88	261
Capitaine	762	312	198	151	101
Lieutenant	556	177	121	142	16
Sous-Lieutenant	136	48	27	3	58
Total	2424	731	743	454	496

TABLEAU 14
FORMATION 1965

Nombre d'officiers qui ont suivi les cours de l'école Supérieure
de Guerre et de l'école Nationale de Défense par grade

	Total Offic.	Une où plusieurs écoles	Ecole suivie		
			E.S.G.	E.N.D.	E.S.G. E.N.D.
Gen.de corps d'armée	13	11	-	1.	10
Gen.de Division	34	30	5	1	24
Gen.de Brigade	86	68	13	5	50
Colonel	299	182	100	5	77
Lt.Colonel	978	437	424	2	11
Commandant	1840	232	232	-	-
Capitaine	2722	40	40	-	-
Lieutenant	1242	-	-	-	-
Sous-Lieutenant	4781	-	-	-	-
Total	7692	1000	814	14	172

TABLEAU 15
FORMATION 1965

Nombre d'officiers des armes qui ont suivi les cours de l'école Supérieure de Guerre et de l'école Nationale de Défense par grade

	Total Offic.	Une où plusieurs écoles	Ecole suivie		
			E.S.G.	E.N.D.	E.S.G. E.N.D.
Gen.de corps d'armée	11	11	-	1	10
GEn.de Division	28	28	3	1	24
Gen.de Brigade	61	59	12	1	46
Colonel	205	166	94	-	72
Lt.Colonel	704	397	394	-	3
Commandant	1270	201	201	-	-
Capitaine	1960	35	35	-	-
Lieutenant	686	-	-	-	-
Sous-Lieutenant	342	-	-	-	-
Total	5267	897	739	3	155

TABLEAU 16
FORMATION 1965

Nombre d'officiers des services qui ont suivi les cours de l'école Supérieure de Guerre et de l'école Nationale de Défense par grade

	Total Offic.	Une où plusieurs écoles	Ecole suivie		
			E.S.G.	E.N.D.	E.S.G. E.N.D.
Gen.de corps d'armée	2	-	-	-	-
Gen.de Division	6	2	2	-	-
Gen.de Brigade	25	9	1	4	4
Colonel	94	16	6	5	5
Lt.Colonel	273	40	30	2	8
Commandant	570	31	31	-	-
Capitaine	762	5	5	-	-
Lieutenant	556	-	-	-	-
Sous-Lieutenant	136	-	-	-	-
Total	2424	103	75	11	17

TABLEAU 17
FORMATION 1965

Nombre d'officiers des armes de chaque grade selon les études universitaires poursuivies en Grèce où à l'étranger,

	Total Offic.	Université Grèce	Université Etranger
Gen.de corps d'armée	11	-	-
Gen.de Division	28	1	1
Gen.de Brigade	61	-	1
Colonel	205	-	4
Lt.Colonel	704	6	2
Commandant	1270	8	-
Capitaine	1960	3	1
Lieutenant	686	-	-
Sous_Lieutenant	342	-	-
Total	5267	18	9

TABLEAU 18
FORMATION 1965

Nombre d'officiers des services de chaque grade selon les études universitaires poursuivies en Grèce où à l'étranger

	Total Offic.	Université Grèce	Université Etranger
Gen.de corps d'armée	2	1	-
Gen.de Division	6	-	-
Gen.de Brigade	25	4	1
Colonel	94	19	1
LT.Colonel	273	35	10
Commandant	570	76	23
Capitaine	762	68	4
Lieutenant	556	16	-
Sous-Lieutenant	136	-	-
Total	2424	219	39

TABLERAU 19
FORMATION 1965

Nombre d'officiers des armes qui ont fréquenté une école militaire
à l'étranger, par grade

	Total Offic.	Total	OTAN	USA	France	Gr.Bretagne
Gen.de corps d'armée	11	3	2	1	-	-
Gen.de Division	28	1	1	-	-	-
Gen.de Brigade	61	9	6	2	1	-
Colonel	205	11	4	5	1	1
Lt.Colonel	704	10	1	7	2	-
Commandant	1270	-	-	-	-	-
Capitaine	1960	-	-	-	-	-
Lieutenant	686	-	-	-	-	-
Sous-Lieutenant	342	-	-	-	-	-
Total	5267	34	14	15	4	1

TABLEAU 20

Nombre d'officiers par grade et selon leur appartenance à l'un des deux corps (armes et services) pour l'année 1974

	Total Offic.	Armes	Services
Gen.de corps d'armée	9	8	1
Gen.de Division	41	28	13
Gen.de Brigade	97	65	32
Colonel	415	303	112
Lt.Colonel	1412	955	457
Commandant	2462	1545	917
Capitaine	1177	551	626
Lieutenant	1192	637	555
Sous-Lieutenant	1092	560	532
Total	7897	4652	3245

TABLEAU 21

Nombre d'officiers par catégorie et selon leur appartenance à l'un des deux corps (armes et services), pour l'année 1974

Officiers	Total Offic.	Armes	Services
Généraux	147(1,9)	101(2,2)	46(1,4)
Supérieurs	4289(54,3)	2803(60,3)	1486(45,8)
Subalternes	3461(43,8)	1748(37,5)	1713(52,8)
Total	7897(100)	4652(100)	3245(100)

TABLEAU 22
FORMATION 1974

Nombre d'officiers de chaque grade selon l'école militaire terminée

	Total Offic.	Evelp.	Autre école	Conc.	Sortis du rang
Gen.de corps d'armée	9	8	-	-	1
Gen.de Division	41	32	-	2	7
Gen.de Brigade	99	78	5	3	13
Colonel	432	302	27	12	91
Lt.Colonel	1417	1050	90	140	137
Commandant	2457	1811	347	227	72
Capitaine	1162	576	178	75	333
Lieutenant	1118	612	111	47	348
Sous-Lieutenant	1079	533	59	40	447
Total	7814	5002	817	546	1449

TABLEAU 23
FORMATION 1974

Nombre d'officiers des armes de chaque grade selon l'école
militaire terminée

	Total Offic.	Evelp.	Autre école	Cono.	Sortie du rang
Gen.de corps d'armée	8	8	-	-	-
Gen.de Division	28	27	-	-	1
Gen.de Brigade	65	61	-	-	4
Colonel	318	241	-	-	77
Lt.Colonel	962	853	-	-	109
Commandant	1553	1493	-	-	60
Capitaine	554	474	-	-	80
Lieutenant	638	530	-	-	108
Sous-Lieutenant	561	457	-	-	104
Total	4687	4144	-	-	543

TABLEAU 24
FORMATION 1974

Nombre d'officiers des services de chaque grade selon l'école
militaire terminée

	Total offic.	Evelp.	Autre école	Conc.	Sortis du rang
Gen.de corps d'armée	1	-	-	-	-
Gen.de Division	13	5	-	2	6
Gen.de Brigade	34	17	5	3	9
colonel	114	61	27	12	14
Lt.Colonel	455	197	90	140	28
Commandant	904	318	347	227	12
Capitaine	608	102	178	75	253
Lieutenant	480	82	111	47	240
Sous-Lieutenant	518	76	59	40	343
Total	3127	858	817	546	906

TABLEAU 25
FORMATION 1974

Nombre d'officiers qui ont suivi les cours de l'école Supérieure
de Guerre et de l'école Nationale de Défense par grade

	Total Offic.	Une où plusieurs écoles	Ecole suivie		
			B.S.G.	E.N.D.	E.S.G. E.N.D.
Gen.de corps d'armée	9	9	2	1	6
Gen.de Division	41	33	9	1	23
Gen.de Brigade	99	76	40	1	35
Colonel	432	174	133	2	39
Lt.Colonel	1417	390	372	-	18
Commandant	2457	507	507	-	-
Capitaine	1162	-	-	-	-
Lieutenant	1118	-	-	-	-
Sous-Lieutenant	1079	-	-	-	-
Total	7814	1189	1063	5	121

TABLEAU 26
FORMATION 1974

Nombre d'officiers des armes qui ont suivi les cours de l'école Supérieure de Guerre et de l'école Nationale de Défense par grade

	Total Offic.	Une où plusieurs écoles	Ecole suivie		
			E.S.G.	E.N.D.	E.S.G. E.N.D.
Gen.de corps d'armée	8	8	2	-	6
Gen.de Division	28	28	7	-	21
Gen.de Brigade	65	64	33	-	31
Colonel	318	145	111	-	34
Lt.Colonel	962	343	325	-	18
Commandant	1553	471	471	-	-
Capitaine	554	-	-	-	-
Lieutenant	638	-	-	-	-
Sous-Lieutenant	561	-	-	-	-
Total	4687	1059	949	-	110

TABLEAU 27
FORMATION 1974

Nombre d'officiers des services qui ont suivi les cours de l'école Supérieure de Guerre et de l'école Nationale de Défense par grade

	Total Offic.	Une où plusieurs écoles	Ecole suivie		
			E.S.G.	E.N.D.	E.S.G. E.N.D.
Gen. de corps d'armée	1	1	-	1	-
Gen.de Division	13	5	2	1	2
Gen.de Brigade	34	12	7	1	4
Colonel	114	29	22	2	5
Lt.colonel	455	47	47	-	-
Commandant	904	36	36	-	-
Capitaine	608	-	-	-	-
Lieutenant	480	-	-	-	-
Sous-Lieutenant	518	-	-	-	-
Total	3127	130	114	5	11

- 222 -

TABLEAU 28
FORMATION 1974

Nombre d'officiers des armes selon les études universitaires
poursuivies en Grèce ou à l'étranger, par grade

	Total Offic.	Université Grèce	Université Etranger
Gen.de corps d'armée	8	-	-
Gen.de Division	28	-	-
Gen.de Brigade	65	-	-
Colonel	318	10	1
Lt.Colonel	962	12	1
Commandant	1553	34	3
Capitaine	554	-	-
Lieutenant	638	-	-
Sous-Lieutenant	561	-	-
Total	4617	56	5

TABLEAU 29
FORMATION 1974

Nombre d'officiers des services selon les études universitaires
poursuivies en Grèce ou à l'étranger, par grade

	Total Offic.	Université Grèce	Université Etranger
Gen.de corps d'armée	1	1	-
Gen.de Division	13	6	-
Gen.de Brigade	34	14	1
Colonel	114	34	-
Lt.Colonel	455	94	2
Commandant	904	146	2
Capitaine	608	77	-
Lieutenant	480	16	-
Sous-Lieutenant	518	11	-
Total	3127	399	5

TABLEAU 30
FORMATION 1974

Nombre d'officiers des armes qui ont fréquenté une école militaire
à l'étranger, par grade

	Total Offic.	Total	OTAN	USA	France	Gr.Bretagne
Gen.de corps d'armée	8	1	-	1	-	-
Gen;de Division	28	6	2	1	1	2
Gen.de Brigade	65	9	1	7	1	-
Colonel	318	18	4	13	-	1
Lt.Colonel	962	12	-	10	6	2
Commandant	1553	1	-	1	-	-
Câpitaine	554	-	-	-	-	-
Lieutenant	638	-	-	-	-	-
Sous-Lieutenant	561	-	-	-	-	-
Total	4687	47	7	33	2	5

TABLEAU 3)

Nombre d'officiers selon leur grade de 1955 à 1974

	1955	1965	1969	1971	1974
Gén.de corps d'armée	11	13	11	12	9
Gen.de Division	40	34	38	40	41
Gen.de Brigade	82	87	83	79	97
Colonel	267	302	407	400	415
Lt.Colonel	810	978	1134	1173	1412
Commandant	1383	1843	2257	2316	2462
Capitaine	2580	2769	1829	1769	1177
Lieutenant	1713	1340	1037	1134	1192
Sous-Lieutenant	913	527	803	920	1092
Total	7799	7893	7599	7843	7897

TABLEAU 32

Nombre d'officiers des armes selon leur grade de 1955 à 1974

	1955	1965	1969	1971	1974
Gen.de corps d'armée	10	11	11	11	8
Gen.de Division	28	28	26	28	28
Gen.de Brigade	57	62	62	61	65
Colonel	174	205	303	304	303
Lt.Colonel	518	705	922	932	955
Commandant	1030	1270	1607	1617	1545
Capitaine	1918	1960	1030	986	551
Lieutenant	1068	686	560	402	637
Sous-Lieutenant	524	342	480	634	560
Total	5327	5269	5001	4975	4652

TABLEAU 33

Nombre d'officiers des services selon leur grade de 1955 à 1974

	1955	1965	1969	1971	1974
Gen.de corps d'armée	1	2	-	1	1
Gen.de Division	12	6	12	12	13
Gen.de Brigade	25	25	21	18	32
Colonel	93	97	104	96	112
Lt.Colonel	292	273	212	241	457
Commandant	353	573	650	699	917
Capitaine	662	809	799	783	626
Lieutenant	645	654	477	732	555
Sous-Lieutenant	389	185	323	286	532
Total	2472	2624	2598	2868	3245

B I B L I O G R A P H I E

- Andrzejewski M. : Military Organisation and Society
London 1954
- Athènes presse libre: Livre noir de la dictature en Grèce
Ed. Seuil, Paris 1969
- Bertaux D. : Destin personnels et structure de
classe, Ed. P.U.F., Politiques,
Paris 1977
- Birnbaum P. : La classe dirigeante française,
Ed. P.U.F., Paris 1978
- Birnbaum P. : Les sommets de l'Etat, Ed. Seuil,
Paris 1977
- Birnbaum P. : La fin du politique, Ed. Seuil,
Sociologie politique, Paris 1975
- Burgel G. : Athènes. Le développement d'une
capitale méditerranéenne, Ed. Exandas,
Athènes 1976 (en grec)
- Chondrokoukis D. : Le coup d'état du 21 avril 1967,
Ed. Boukoumanis, Athènes 1974 (en grec)
- Clogg R. and
Yiannopoulos : Greece under military rule, Ed.
Secker and Warburg, London 1972
- Club "Athinaiki" : 1875-1975, Sans mention d'éditeur,
Athènes 1976 (en grec)
- Yacht club : 1933-1963, Trente années d'activités,
Sans mention d'éditeur, Athènes 1963
- Yacht club : Catalogue des membres du club au
31 décembre 1977, sans mention d'
éditeur, Athènes 1978 (en grec)

- Dertilis G. : Transformation sociale et intervention militaire 1880-1909, Ed. Exandas, Athènes 1977 (en grec)
- Fakiolas R. : Le syndicalisme ouvrier en Grèce, Ed. Papaziassis, Athènes 1978 (en grec)
- Finer S. : The man on horseback. The role of the military in politics, Ed. Pall Mall Press, London 1962
- Garoufalias P. : ASPIDA et la crise politique de Juillet 1965, Ed. Bergadi Athènes 1977
- Grigoriadis P. : Les Anglais, Le Maquis, La Liberation, Ed. NeoKosmos, Athènes 1973 (en grec)
- Grigoriadis S. : Histoire de la dictature 1976-1974, Ed. Kapopoulos, Athènes 1975 (en grec)
- Huntington S. : The soldier and the state. The theory and politics of civil military relations, Ed. Harvard University press. Cambridge-Massachussetts 1957
- Huntington S. : Political Order in Changing Societies, Ed. Yale University Press, Newhaven and London 1973
- Huntington S. : Changing Patterns of Military Politics, Ed. Free Press of Glencoe, New York 1962
- Janowitz M. : The professional soldier. A social and political portrait, Ed. Free Press Illinois 1960
- Janowitz M. : The Military in the Political Development of New Nations: an Essay in comparative Analysis, Ed. University of Chicago Press, 1964

- Kanellopoulos P. : Journal personnel de 31 mars 1942 à 4 janvier 1945, Ed. Kedros, Athènes 1977 (en grec)
- Karagiorgas G. : I.D.E.A. et la Junte, Ed. Papazissis, Athènes 1975, (en grec)
- Katiforis G. : La legislation des barbares, Ed. Thémelio, Athènes 1975 (en grec)
- Katris J. : La naissance du néofascisme en Grèce 1960-1970, Ed. Papazissis, Athènes 1974 (en grec)
- Karayiannis G. : Le drame de la Grèce. IDEA 1940-52, sans mention d'éditeur et de date, Athènes (en grec)
- Kedros A. : La resistance grecque 1940-1944, Ed. R.Laffont, Paris 1966
- Konstantopoulos S. : Armée et politique, sans mention d'éditeur, Athènes 1970 (en grec)
- Kouloumbis : La politique américaine en Grèce et en Chypre, Ed. Papazissis, Athènes 1976 (en grec)
- Legg K. : Politics in Modern Greece, Ed. Fall Stanford University Press 1969
- Lievwen E. : Arms and politics in Latin America, Published for the Council on Foreign Relations, N.York 1960
- Linardatos S. : De la guerre civile à la junte, Ed. Papazissis, Athènes 1976 (en grec)
- Marceau M. : La Grèce des colonels, Ed. R.Laffont Paris 1967

- Maurocordatos : Les dimensions du phénomène des partis en Grèce. Exemples à partir de la Grèce de l'entre deux guerre. Article publié dans le livre Forces politiques et sociales en Grèce, Ed. Exandas, pour la société grecque des sciences politiques, Athènes 1977 (en grec)
- Meynaud J. : Les forces politiques en Grèce, sans mention d'éditeur, Athènes 1966 (en grec)
- Meynaud J. : Rapport sur l'abolition de la démocratie en Grèce, Montreal 1972
- Mills C.W. : L'élite du pouvoir, Ed. Maspero, Paris 1969
- Ministère de la Défense Nationale : Bilan du S.Y.K.E.A., Athènes 1970 (en grec)
- Moore B. : N.A.T.O and the futur of Europe, Published for the Council on Foreign Relations, N.York 1958
- Mouzelis N. : La société néohellénique. Aspect du sous-développement, Ed. Exandas, Athènes 1978 (en grec)
- Naville F. : La guerre de tous contre tous, Ed. Galilée. Paris 1977
- Nefeloudis B. : Analyse critique des développements économiques et sociaux 1950-1970, Ed. Armos, Athènes 1973 (en grec)
- Pangalos Th. : Archives, Ed. Kedros, Athènes 1973 (en grec)

- Papacosmas : The Greek military revolt of 1909,
Unpublished thesis Indiana University
Bloumington 1970
- Papandreou A. : Democracy at Gunpoint. The greek
front, Ed. André Deutsch, London 1970
- Paralikas D. : Le vraie visage de l'I.D.E.A. et
de l'A.S.P.D.A. 1944-1974, Tome I;II
sans mention d'éditeur, Athènes 1978
(en grec)
- Petropoulos : Pensée d'un ancien marin, sans
mention d'éditeur, Athènes 1972 (en
grec)
- Psyroukis N. : Histoire de la Grèce contemporaine
1940-1967, Tome I,II,III, Ed.
Epikerotita, Athènes 1976 (en grec)
- Pyromaglou K. : La resistance nationale, Ed. Dodoni
Athènes 1974 (en grec)
- S.I.P.R.I. : World armaments and disarmament,
Year book 1973
- Smokovitis : Un groupe social particulier. Les
forces armées, thèse à l'université
de Salonique, Salonique 1975 (en grec)
- Spais L. : 50 ans soldats. Au service de la
Nation et de la Democratie, Ed.
Melissa, Athènes 1970 (en grec)
- Stasinopoulos I. : Histoire de l'école: Evelpidon, sans
mention d'éditeur, Athènes 1954
(en grec)
- Staurou N. : La politique des alliés et les
interventions militaires. Le rôle
politique des militaires grecs, Ed.
Papazissis, Athènes 1978 (en grec)

- Suleiman E.N. : Les hauts fonctionnaires et la politique, Ed. Seuil, Paris 1976
- Svolos A. : Les constitutions grecques, Ed. Stochastis, Athènes 1972 (en grec)
- Svoronos N. : Histoire de la Grèce moderne, Ed. Themelio, Athènes 1972 (en grec)
- Tsouferos E. : Anomalies Grecques au Moyen Orient, Ed. Aetos, Athènes 1945 (en grec)
- Tsoukalas K. : Dependance et reproduction. Le rôle social des appareils scolaires en Grèce, Thèse d'état à l'université de Paris I, 1975, Publié en Grèce par Les éditions Themelio 1977
- Tsoukalas K. : La tragedie grecque, Ed. Olkos, Athènes 1974 (en grec)
- Veremis Th. : The Greek army im politics 1922-1935, University of Oxford Trinity College, 1974
- Veremis Th. : Les interventions de l'armée dans les affaires politiques grecques 1916-1936, Ed. Exandas, Athènes 1977 (en grec)
- Vergopoulos K. : Nationalisme et developpement économique, Ed. Exandas, Athènes 1978 (en grec)
- Woodhouse C.M. : Apple of Discord. A survey of recent Greek politics in their international setting, London 1948

REVUES

- Anti no 30, 18/10/1975: Dimitriadis J., Armée et politique, p.36
- Anti no 35, 27/12/1975: Zouraris K., Le problème de la défense en Grèce, p.12
- Anti no 37, 27/1/1976 : Nikolinakos M., le capital étranger et l'industrie militaire grec, p.19
- Anti no 38, 7/2/1976 : Dopsis D., Armée et opinions politiques, p.10
- Anti no 39, 21/2/1976 : N.M., Armée, contrôle et renseignements, p.7
- Anti no 41, 20/3/1976 : Le fichage de la population rurale les demi vérités du ministre de la Défense Nationale, p.6
- Anti no 83, 29/10/1977: Armée et partis, p.21
- Anti no 96, 8/4/1978 : L'armée surveille systématiquement les manifestations politiques, p.13
- Anti no , 5/3/1977 : L'état protectionniste et les alliances sociales. La société grecque pendant lapériode 45-52.
Article de Vergopoulos
- Annuaire Militaire : Edité par l'Etat Mayor grec, 1955, 1965, 1969, 1971, 1974
- Journal of the
hellenic diaspora
Vol.V, no 3 Fall 1978
special issue.
Greece 1940-1950 : Alivizatos, The Greek army in the late Forties,
New York Amen M., American Institutional Penetration into Greek Military and Political Policymaking Structures. June 1947-October 1949